Direction générale
de la coordination
des politiques, de l'analyse
et des systèmes de gestion

Policy Coordination
Analysis & Management
Systems Branch

Canada

LES JEUNES ET LA FAMILLE: QUELQUES ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

Linda Demers

de la

Direction de l'analyse des tendances sociales

Avril 1986

Ce document s'inscrit dans une série de rapports de recherche résultant de travaux exécutés ou commandités par la Direction de l'analyse des tendances sociales. Pour toute demande de copie du rapport, s'adresser à la Direction des communications, Secrétariat d'Etat (Ottawa, K1A 0M5).

(Le texte français est la version originale)

English version available

La liste des rapports de recherche sur les jeunes, publiés ou à paraître, est présentée à la fin du document.

AVANT-PROPOS

Depuis toujours, le Secrétariat d'État s'intéresse à la jeunesse. Cet intérêt s'est amplifié d'une part, du fait de l'Année internationale de la jeunesse en 1985 et d'autre part, du fait de la situation des jeunes canadiens d'aujourd'hui, situation certes caractérisée par des problèmes mais aussi par des opportunités nouvelles.

Afin d'en arriver à une meilleure compréhension de la situation de la jeunesse canadienne, un programme de recherche sur les jeunes a été développé à la Direction de l'analyse des tendances sociales. Dans le cadre de ce programme, deux documents exploratoires ont été produits. Ces documents ont notamment mis en évidence le caractère embryonnaire de la recherche sur les jeunes. Dans le but de pallier les lacunes dans ce domaine, sept documents de référence, s'intéressant chacun à un aspect de la vie des jeunes, ont été mis en oeuvre. Ces documents de référence ont pour but de rassembler, d'organiser et d'analyser les informations disponibles les plus pertinentes sur le sujet.

Le présent rapport de recherche, préparé par Linda Demers, démographe, aborde divers éléments dans le domaine de la famille chez les jeunes. S'appuyant sur un ensemble de données statistiques, le rapport présente une analyse descriptive de la situation familiale, du mariage, de la fécondité et de l'avortement chez les jeunes. Les tendances dans le temps et les variations provinciales sont mises en évidence, ainsi que les différences entre les jeunes et leurs aînés.

Il va de soi que cette étude n'engage que la responsabilité de l'auteur et ne saurait être interprétée comme l'expression de la pensée du Secrétariat d'État ou du Ministre d'État à la jeunesse.

Jean-Marie Romeder
Directeur
Analyse des tendances sociales

FAITS SAILLANTS

MODES DE VIE FAMILIALE

- La très grande majorité des jeunes de 15-24 ans vivent au sein d'une famille, que ce soit chez leurs parents ou dans la famille qu'ils ont formée. Le groupe le plus important est celui des jeunes qui vivent chez leurs parents: **68%** des jeunes hommes et **57%** des jeunes femmes en 1981.

- La proportion des jeunes vivant chez leurs parents diminue avec l'âge: plus de 9 jeunes de 15-17 ans sur 10 vivent chez leurs parents, comparé à environ 4 sur 10 à 20-24 ans. Proportionnellement plus de jeunes hommes que de jeunes femmes vivent chez leurs parents.

- Les jeunes ne semblent pas quitter davantage le foyer parental avant leur 25e anniversaire que ne le faisaient les jeunes en 1971. Au contraire, il semble qu'aujourd'hui les jeunes de 15-24 ans demeurent dans une plus grande proportion chez leurs parents. Ceci est sans doute dû en partie à la situation économique difficile des années 80.

- **470 000** jeunes vivent en 1981 comme enfants dans une famille monoparentale. La plupart d'entre eux (79%) vivent avec leur mère qui, souvent, est veuve.

- Les jeunes à l'ouest de l'Ontario semblent quitter le foyer parental plus tôt que ne le font les jeunes de l'est du pays; parmi ceux qui quittent leurs parents, les jeunes à l'ouest de l'Ontario ont aussi plus tendance à vivre hors de la famille.

- Un quart des jeunes femmes vivent en couple contre à peine 14% des jeunes hommes. Si on ne considère que les jeunes ayant quitté leurs parents, c'est 6 femmes sur 10 qui vivent en relation de couple.

- La monoparentalité touche également les jeunes en tant que parents: en 1981, on recensait **48 055 jeunes parents seuls** contre 28 820 en 1971. Ceci s'explique en partie par une augmentation du nombre de jeunes mères célibataires et de la proportion de celles-ci qui gardent leur enfant (par opposition à la mise en adoption).

- Le cas le plus fréquent de jeune parent seul est une femme de 20-24 ans, souvent célibataire, et qui assume les charges de son foyer.

- Relativement peu de jeunes vivent hors de la famille (15% des jeunes hommes et 14% des jeunes femmes). On remarque cependant que la proportion des jeunes hommes vivant hors de la famille est plus élevée que celle de ceux vivant en couple.

- De 1971 à 1981, le nombre de jeunes vivant seuls a presque triplé, passant de 69 485 à **201 090**. Ainsi, en 1981, 4% des jeunes vivaient seuls.

- La proportion des jeunes vivant seuls augmente avec l'âge: de moins de 1% à 15-17 ans, elle est de 8% chez les 20-24 ans. Ici, peu de différence selon le sexe, sinon le fait que de nouveau les femmes sont légèrement plus précoces que les hommes.

- Les attitudes des jeunes concernant la famille sont marquées par un grand respect de cette institution. Avoir un vie familiale stable et enrichissante est une des grandes priorités de la majorité des jeunes d'aujourd'hui. On remarquera en outre que sur un ensemble de questions relatives à la famille, les opinions des jeunes se distinguent très peu de celles de leurs aînés.

LE MARIAGE

- La majorité des jeunes sont célibataires. À 15-19 ans, 98% des hommes et 93% des femmes le sont. À 20-24 ans, 72% des hommes et 51% des femmes le sont encore. La proportion des célibataires diminue rapidement avec l'âge. On note le mariage plus précoce chez les femmes.

- Le mariage semble avoir perdu récemment de sa popularité auprès des jeunes, c'est du moins ce que révèle la baisse des taux de nuptialité.

- L'union libre explique probablement une partie de la baisse du mariage chez les jeunes. En 1981, un peu plus de 230 000 jeunes vivaient en union libre.

- En 1983, on a enregistré un total de 68 567 divorces au Canada: 7 119 de ces divorces impliquaient une jeune femme et 2 752, un jeune homme.

- En 1981, on a enregistré une fréquence de 1 371 divorces pour 100 000 femmes mariées de 20-24 ans. Chez les jeunes hommes et chez les 15-19 ans, les taux de divorce sont encore plus faibles.

- La majorité des jeunes ne pensent pas que le mariage soit une institution démodée, par contre très peu pensent que le mariage doit précéder la vie de couple. Les jeunes ne se distinguent guère de leurs aînés dans leurs attitudes face au mariage et au divorce.

FÉCONDITÉ

- En 1983, on a enregistré 132 596 naissances de mères agées de 15-24 ans. Pour la plupart de ces mères, il s'agissait du premier enfant.

- Les taux de fécondité (nombre de naissances sur le total de femmes) sont, en 1983, de 25 pour 1 000 femmes de 15-19 ans et de 92 pour 1 000 femmes de 20-24 ans.

- La diminution de la fécondité touche les femmes de tous les âges, y compris les jeunes. De 1961 à 1983, les taux de fécondité des jeunes femmes ont diminué de plus de moitié.

- 65% des femmes de 15-19 ans et 20% de celles de 20-24 ans qui ont eu un enfant en 1983 sont célibataires. Ces pourcentages ont augmenté au cours des dernières années.

- En 1981, les femmes déjà mariées de 15-19 ans avaient en moyenne 0,43 enfant (contre 0,74 en 1961) et celles de 20-24 ans, 0,69 enfant (contre 1,33 en 1961).

AVORTEMENT

- En 1982, 66 254 avortements thérapeutiques ont été obtenus au Canada par des Canadiennes, dont **39 517** par des femmes de moins de 25 ans (dont 516 avortements chez des jeunes filles de moins de 15 ans).

- De 1974 à 1982, le nombre d'avortements chez les 15-24 ans a augmenté de 36%. On remarque toutefois une diminution récente chez les moins de 20 ans.

- Les taux d'avortement (nombre d'avortements pour mille femmes) sont plus élevés chez les jeunes femmes que chez leurs aînées. En 1982, le taux d'avortement est de 12 pour mille à 15-17 ans, 21 pour mille à 18-19 ans, et 19 pour mille à 20-24 ans.

- Les taux d'avortement varient à travers le pays: les taux les plus faibles sont enregistrés au Nouveau-Brunswick et les plus élevés, dans les territoires.

- En 1982, pour 100 naissances chez les femmes de 15-17 ans, on compte 82 avortements; ce rapport est de 51 pour 100 chez les femmes de 18-19 ans, et de 20 pour 100 chez celles de 20-24 ans.

- La majorité des jeunes femmes ayant obtenu un avortement sont célibataires.

- Les jeunes femmes tardent plus que leurs aînées à obtenir un avortement. Ceci explique en partie que leur taux de complication médicale suite à un avortement soit plus élevé.

- Les résultats d'enquêtes d'opinion révèlent l'absence de différences d'attitude notables face à l'avortement entre les jeunes et leurs aînés et que si les jeunes sont en majorité d'accord sur le droit à l'avortement, beaucoup moins l'approuvent quand les questions de santé ne sont pas en jeu.

REMERCIEMENTS

Plusieurs personnes ont contribué à l'élaboration de ce rapport. Nous tenons à souligner la participation de Rosalinda Costa et Jeanne Landry, assistantes de recherche, de Rachel Whissell et Hélène Culhane pour le travail de secrétaire, et enfin David O'Malley de Aerographics pour la confection des graphiques.

La majorité des données présentées dans ce rapport proviennent de Statistique Canada. Une grande partie d'entre elles n'ont jamais été publiées. J'aimerais remercier tous ceux et celles qui, dans cette agence, m'ont fourni données et conseils. Une mention spéciale pour Gerry Ouellette et Brian Hamm.

Enfin, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont commenté la première ébauche de ce texte.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS iii

FAITS SAILLANTS v

REMERCIEMENTS ix

TABLE DES MATIERES xi

LISTE DES TABLEAUX DU TEXTE xiii

LISTE DES GRAPHIQUES xv

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE xvi

CHAPITRE 1 - **INTRODUCTION** 1

CHAPITRE 2 - **LES MODES DE VIE FAMILIALE** 3

2.1 Introduction 3

2.2 Les jeunes encore au foyer 4

2.2.1 Leur famille 5

2.3 Les jeunes couples 7

2.4 Jeunes, parents et seuls 8

2.4.1 Les jeunes mères seules 9

2.5 Jeunes vivant hors de la famille 10

2.5.1 Ceux qui vivent seuls 10

2.6 Un bilan 12

CHAPITRE 3 - **CÉLIBAT, MARIAGE ET DIVORCE** 17

3.1 Surtout célibataires 17

3.2 L'union légale 19

3.3 Entre jeunes 19

3.4 Le divorce 22

3.5 Remariage 26

3.6 L'union libre 27

3.7 Un bilan 29

CHAPITRE 4 - **FÉCONDITÉ** 31

4.1 Fécondité des jeunes femmes..... 31

4.1.1 Les naissances..... 31
4.1.2 Les taux de fécondité..... 31
4.1.3 Naissances et mariage..... 33
4.1.4 La descendance atteinte..... 41
4.1.5 Fécondité différentielle..... 42
. Langue maternelle..... 43
. Groupe ethnique et religion..... 44
. Éducation..... 45
. Antécédents de travail..... 45
. Milieu de résidence..... 45

4.2 Fécondité des jeunes familles..... 46

4.3 Un bilan..... 48

CHAPITRE 5 - **L'AVORTEMENT** 51

5.1 Observations préliminaires..... 51

5.2 Quelques comparaisons internationales..... 52

5.3 Ampleur et tendance du phénomène..... 53

5.3.1 Vue d'ensemble..... 53
5.3.2 Disparités régionales..... 57
5.3.3 Effet sur la fécondité..... 60

5.4 Caractéristiques des jeunes femmes ayant obtenu un avortement..... 61

5.5 Une question d'opinion..... 63

5.6 Un bilan..... 65

6. **CONCLUSION** 67

ANNEXE STATISTIQUE..... 69

NOTE TECHNIQUE..... 131

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE..... 133

LISTE DES TABLEAUX DU TEXTE

2.1 Répartition (%) des jeunes selon la situation familiale et le sexe, Canada et provinces, 1981..... 4

2.2 Nombre et pourcentage de jeunes au foyer, Canada, 1971, 1976 et 1981..... 5

2.3 Pourcentage de jeunes au foyer selon l'âge, Canada et provinces, 1976 et 1981..... 6

2.4 Nombre et répartition (%) des jeunes au foyer, selon le type de famille et l'âge, Canada, 1976 et 1981..... 6

2.5 Nombre de jeunes vivant en couple, répartition (%) et taux (%) selon l'âge et le sexe, Canada, 1981..... 7

2.6 Nombre et répartition (%) du nombre de jeunes parents seuls selon le sexe, Canada, 1971, 1976 et 1981..... 8

2.7 Répartition (%) des jeunes mères seules selon l'âge, Canada, 1971, 1976 et 1981..... 9

2.8 Importance des jeunes vivant seuls, selon l'âge et le sexe, Canada, 1971, 1976 et 1981..... 11

2.9 Jeunes vivant seuls selon l'âge et le sexe: nombre, répartition et taux (%), Canada, 1981..... 11

3.1 Proportion (%) de célibataires selon l'âge, le sexe, Canada, 1976, 1981 et 1984..... 17

3.2 Nombre de divorces selon l'âge au divorce et le sexe, Canada, 1972-1983..... 22

3.3 Taux brut modifié de divorce (pour 100 000 mariés), selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981..... 25

3.4 Taux de nuptialité selon l'état matrimonial antérieur, l'âge et le sexe, Canada, 1981..... 27

3.5 Nombre et répartition (%) des personnes vivant en union libre selon l'âge et le sexe, Canada, 1981..... 28

4.1 Taux de fécondité (°/oo) selon l'âge, Canada, 1983..... 33

4.2 Taux de fécondité (°/oo) des jeunes femmes selon l'état matrimonial et l'âge, Canada et provinces, 1981..... 38

4.3 Répartition (%) de la population sur l'attitude de la femme qui désire avoir un enfant comme parent célibataire sans avoir une relation stable avec un homme..... 40

4.4 Répartition (%) des femmes non célibataires selon le nombre d'enfants et l'âge, Canada, 1961, 1971 et 1981..... 41

4.5 Répartition (%) des femmes non célibataires ayant au moins un enfant selon le nombre d'enfants et l'âge, Canada, 1961, 1971 et 1981..... 42

4.6 Nombre moyen d'enfants mis au monde par femme non célibataire selon l'âge de la femme, Canada et provinces, 1961, 1971 et 1981.. 42

4.7 Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, la langue maternelle et l'âge, Canada, 1981..... 43

4.8 Répartition (%) des jeunes familles selon le type de famille et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 47

4.9 Répartition (%) des jeunes familles monoparentales selon le sexe, l'état matrimonial du parent et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 47

5.1 L'avortement, quelques comparaisons internationales..... 52

5.2 Nombre d'avortements selon l'âge de la femme, Canada, 1974 à 1982. 53

5.3 Importance relative des avortements chez les jeunes selon l'âge, Canada, 1974-1982..... 54

5.4 Taux d'avortement (°/oo) selon l'âge de la femme, Canada, 1974 à 1982..... 57

5.5 Taux d'avortement (°/oo) selon l'âge de la femme, Canada et provinces, 1982..... 59

5.6 Avortements pour 100 naissances selon l'âge de la femme, Canada, 1974 à 1982..... 60

5.7 Avortements pour 100 naissances selon l'âge de la femme, Canada et provinces, 1982..... 61

LISTE DES GRAPHIQUES

3.1 Proportion de célibataires selon l'âge et le sexe, Canada, 1981... 18

3.2 Évolution des taux (°/oo) de nuptialité des jeunes selon l'âge et le sexe, Canada, 1977 à 1983..... 20

3.3 Taux (°/oo) de nuptialité des jeunes selon l'âge et le sexe, provinces, 1983..... 21

3.4 Taux brut modifié de divorce chez les 20-24 ans selon le sexe, Canada et les provinces, 1981..... 24

4.1 Nombre de naissances vivantes selon l'âge de la mère, Canada, 1983..... 32

4.2 Taux de fécondité (°/oo) chez les jeunes selon l'âge, Canada et provinces, 1983..... 34

4.3 Taux de fécondité (°/oo) selon l'âge, Canada, 1961 et 1983..... 35

4.4 Évolution de la part des naissances hors mariage chez les jeunes, Canada, 1961 et 1983 et 1974 à 1983..... 37

5.1 Nombre d'avortements chez les jeunes par âge, Canada, 1982..... 55

5.2 Évolution des taux d'avortement (°/oo) selon l'âge, Canada, 1975 à 1982..... 56

5.3 Taux d'avortement (°/oo) des jeunes selon l'âge, Canada et provinces, 1982..... 58

LISTE DES TABLEAUX DE L'ANNEXE

A.1.1 Nombre de jeunes, Canada, 1961-1981..... 71

A.1.2 Évolution de la structure par âge de la population des 15-24 ans, Canada, 1961-1981..... 71

A.2.1 Nombre de jeunes de 15-24 ans vivant dans les logements collectifs selon le genre de logement, Canada, 1981..... 72

A.2.2 Jeunes vivant dans les ménages privés selon la situation familiale et le sexe, Canada et provinces, 1981..... 73

A.2.3 Nombre de jeunes au foyer selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981..... 76

A.2.4 Pourcentage de jeunes vivant au foyer selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981..... 77

A.2.5 Nombre et répartition (%) des jeunes vivant au foyer, selon le type de famille, Canada et provinces, 1981..... 78

A.2.6 Répartition (%) des jeunes vivant en couple selon le type de famille et le sexe, Canada et provinces, 1981..... 79

A.2.7 Nombre et répartition (%) des jeunes parents seuls selon le sexe, l'état matrimonial et le type de famille, Canada, 1981..... 80

A.2.8 Nombre et répartition (%) des jeunes parents seuls selon le type de famille, Canada et provinces, 1981..... 81

A.2.9 Répartition (%) des jeunes mères seules selon l'âge, Canada et provinces, 1981..... 82

A.2.10 Répartition (%) des jeunes mères seules selon l'âge et l'état matrimonial, Canada, 1971, 1976 et 1981..... 83

A.2.11 Nombre de jeunes vivant hors de la famille selon les modes de vie familial, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1981..... 84

A.2.12 Nombre de jeunes vivant seuls selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981..... 85

A.2.13 Proportion (%) de personnes déclarant que les changements sociaux suivants sont "bons", selon l'âge, Canada, 1982..... 86

A.2.14 Répartition (%) des jeunes selon le degré d'importance accordé à divers buts ou aspirations, 1983..... 87

A.2.15 Répartition (%) de la population selon l'opinion sur les responsabilités des parents à l'égard des enfants, selon l'âge, 1982.... 87

A.2.16 Répartition (%) de la population selon deux affirmations concernant l'amour et le respect des parents, selon l'âge, 1982..... 88

A.2.17 Relation avec le parent quand ego était enfant, selon l'âge, 1982..... 88

A.3.1 Répartition (%) des jeunes de 15-19 ans selon l'état matrimonial et le sexe, Canada et provinces, 1976 et 1981..... 89

A.3.2 Répartition (%) des jeunes de 20-24 ans selon l'état matrimonial et le sexe, Canada et provinces, 1976 et 1981..... 90

A.3.3 Proportion (%) de célibataires chez les jeunes selon l'âge et le sexe, Canada, 1981..... 91

A.3.4 Taux (°/oo) de nuptialité des jeunes de 15-19 ans selon le sexe, Canada et provinces, 1977 à 1983..... 92

A.3.5 Taux (°/oo) de nuptialité des jeunes de 20-24 ans selon le sexe, Canada et provinces, 1977 à 1983..... 93

A.3.6 Répartition (%) des jeunes mariés selon l'âge et le sexe et l'âge du conjoint, Canada, 1961, 1971, 1978 à 1983..... 94

A.3.7 Nombre de divorces selon l'âge des conjoints au moment du divorce, Canada, 1983..... 95

A.3.8 Répartition (%) selon l'âge et le sexe de la partie requérante du divorce, Canada, moyenne 1969-1979..... 95

A.3.9 Taux brut de divorce (pour 100 000) des jeunes de 15-19 ans, Canada et provinces, 1977 à 1983..... 96

A.3.10 Taux brut de divorce (pour 100 000) des jeunes de 20-24 ans, Canada et provinces, 1977 à 1983..... 97

A.3.11 Répartition (%) des divorcés de 20-24 ans selon le motif allégué de divorce, Canada, 1969 et 1979..... 98

A.3.12 Mariages (nombre et répartition en %) selon l'état matrimonial antérieur, l'âge et le sexe, Canada, 1977-1983..... 99

A.3.13 Nombre de jeunes vivant en union libre et pourcentage par rapport à l'ensemble des jeunes et par rapport à ceux vivant en couple, selon l'âge et le sexe, Canada, 1981..... 100

A.3.14 Proportion (%) de femmes vivant en union libre par groupe d'âge, quelques états, 1981..... 100

A.3.15 Répartition (%) de la population selon l'opinion sur "Le mariage est une institution démodée", selon l'âge, 1982..... 101

A.3.16 Répartition (%) des jeunes selon l'opinion sur "Avant de vivre ensemble, un couple devrait se marier", selon le sexe, l'âge et la région, 1983..... 101

A.3.17 Répartition (%) de la population selon l'importance accordée à divers facteurs pour la réussite d'un mariage, selon l'âge, 1982. 102

A.3.18 Répartition (%) de la population selon l'opinion face à "Le divorce peut être justifiable", selon l'âge, 1982..... 102

A.3.19 Répartition (%) des jeunes selon l'opinion sur "Les parents qui ont de jeunes enfants ne devraient pas divorcer", selon le sexe, l'âge et la région, 1983..... 103

A.3.20 Pourcentage de personnes ayant mentionné les raisons suivantes comme suffisantes pour un divorce, selon l'âge, 1982..... 103

A.4.1 Répartition des naissances vivantes selon l'âge de la mère, Canada, 1983..... 104

A.4.2 Répartition (%) des naissances vivantes selon l'âge de la mère et le rang de naissance, Canada, 1983..... 104

A.4.3 Taux de fécondité pour 1 000 femmes selon l'âge, Canada et provinces, 1961, 1971 et 1978 à 1983..... 105

A.4.4 Naissances au sein d'un mariage et hors mariage, selon l'âge de la mère, Canada, 1961..... 106

A.4.5 Naissances hors mariage selon l'état matrimonial et l'âge de la mère, Canada, 1974-1983..... 106

A.4.6 Pourcentage de naissances dont la mère est célibataire par rapport à l'ensemble des naissances de mères d'un âge donné, Canada et provinces, 1974-1983..... 107

A.4.7 Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon la langue maternelle et le nombre d'enfants, Canada et provinces, 1981..... 108

A.4.8 Nombre moyen d'enfants mis au monde par femme non célibataire selon la langue maternelle et l'âge, Canada 1971 et 1981..... 111

A.4.9 Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires de 15-19 ans selon le nombre d'enfants et l'origine ethnique, Canada, 1981... 111

A.4.10 Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires de 20-24 ans selon le nombre d'enfants et l'origine ethnique, Canada, 1981... 112

A.4.11 Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, la religion et l'âge, Canada, 1981..... 113

A.4.12 Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, le niveau de scolarité et l'âge, Canada, 1981. 114

A.4.13 Distribution (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, les antécédents de travail et l'âge, Canada, 1981..... 115

A.4.14 Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, le milieu de résidence et l'âge, Canada, 1981.. 116

A.4.15 Nombre de jeunes familles selon le type de famille et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 117

A.4.16 Nombre de jeunes familles monoparentales selon le sexe, l'état matrimonial du parent et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 117

A.4.17 Nombre de jeunes familles selon le type de famille, l'éducation et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 118

A.4.18 Répartition (%) des jeunes familles selon le type de famille, l'éducation des parents et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 119

A.4.19 Nombre de jeunes familles selon le type de famille, l'activité des parents et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 120

A.4.20 Répartition (%) des jeunes familles selon le type de famille, l'activité des parents et le nombre d'enfants, Canada, 1976..... 121

A.5.1 Répartition du nombre d'avortements chez les jeunes selon l'âge de la femme, Canada, 1982..... 122

A.5.2 Nombre et répartition (%) des avortements chez les jeunes par province, 1982..... 123

A.5.3 Importance relative (%) des avortements obtenus par des jeunes femmes par rapport à l'ensemble des avortements, Canada et provinces, 1982..... 123

A.5.4 Évolution des taux d'avortement (°/oo) des jeunes femmes selon l'âge, Canada et provinces, 1976 à 1982..... 124

A.5.5 Avortements obtenus par des Canadiennes selon le lieu d'obtention de l'avortement, 1981..... 125

A.5.6 Accès à l'avortement en termes d'hôpitaux dotés d'un comité d'avortement, Canada et provinces, 1981..... 125

A.5.7 Répartition (%) des avortements selon l'état matrimonial des femmes par âge, Canada, 1976 à 1982..... 126

A.5.8 Répartition (%) des avortements selon l'histoire génésique et l'âge des femmes, Canada, 1976 à 1982..... 126

A.5.9 Répartition (%) des avortements selon l'état matrimonial, le nombre d'accouchements antérieurs et l'âge de la femme, Canada, 1982..... 127

A.5.10 Opinion de la population sur la Loi sur l'avortement (de 1969) et sur l'accessibilité des services d'avortement selon l'âge et le sexe, 1976..... 127

A.5.11 Pourcentage de la population approuvant l'avortement provoqué selon diverses raisons, 1976..... 128

A.5.12 Pourcentage de la population approuvant l'avortement selon diverses circonstances, par âge, 1982..... 128

A.5.13 Répartition (%) des jeunes selon l'opinion sur "L'avortement sur demande est quelque chose qu'une société ne peut refuser à une femme", 1983..... 129

1. INTRODUCTION

Ce rapport de recherche fait partie d'une série qui a pour objet l'analyse de différents aspects de la vie des jeunes canadiens. Ces rapports sont réalisés dans le cadre du programme de recherche sur les jeunes, élaboré à la Direction de l'analyse des tendances sociales.

Le présent rapport porte sur la famille. Il examine les caractéristiques et comportements des jeunes en ce qui concerne divers éléments de la vie familiale. Son but est d'essayer de mieux comprendre comment les mutations qui affectent l'institution familiale touchent les jeunes. On dit en effet de la famille qu'elle est en mutation. Certains phénomènes qui l'affectent sont nouveaux, et d'autres ont pris de l'ampleur récemment; unions libres, divorces, fécondité réduite, ont modifié le modèle de vie traditionnel. La façon dont les jeunes ressentent ces changements en tant qu'enfants, et la mesure dans laquelle ils les adoptent, devenus adultes, est certainement d'importance pour envisager la société de demain.

La jeunesse est définie comme la population des 15-24 ans, conformément à la définition de l'O.N.U. qui a proclamé 1985, Année internationale de la jeunesse.

La famille est ici saisie sous divers angles. Le chapitre 2 examine les modes de vie familiale: jeunes vivant encore chez leurs parents; jeunes ayant déjà formé leur propre famille, vivant en couple avec ou sans enfant; jeunes parents seuls, et jeunes vivant seuls.

Le chapitre 3 est consacré aux unions. Sont analysés l'état matrimonial des jeunes, le mariage légal et l'union libre chez les jeunes, ainsi que les ruptures d'union pour les mariages, soit le veuvage et le divorce.

Au chapitre 4, il est question de la fécondité des jeunes femmes ou des jeunes couples. Une attention particulière est portée à la fécondité des célibataires.

Finalement, au chapitre 5, on analyse les données disponibles sur l'avortement puisque les jeunes femmes sont les principales concernées.

Ainsi, le document a délibérément pour objectif de mettre à la disposition du lecteur, en les commentant, un ensemble de statistiques, inédites parfois et qui, lorsqu'elles sont publiées, sont éparses dans de nombreuses publications. Ce rapport ne dépasse guère les limites de la description: il consiste davantage à informer qu'à expliquer.

Les données proviennent en majeure partie de Statistique Canada. Ces données permettent l'analyse des comportements ou des caractéristiques, mais de façon ponctuelle, transversale diront les démographes. C'est d'ailleurs essentiellement la disponibilité et l'accessibilité des données de Statistique Canada qui ont déterminé l'orientation de cette recherche, les thèmes étudiés et la période couverte.

Dans la mesure du possible, la description est faite en distinguant selon l'âge, le sexe et la province de résidence. Ces distinctions mettent bien en évidence le caractère d'hétérogénéité de la jeunesse. De même, l'étude des tendances dans le temps permet de comparer les jeunes d'aujourd'hui à ceux d'hier. Enfin, lorsque cela s'avère pertinent, les jeunes sont comparés à leurs aînés.

Le rapport comporte une volumineuse annexe où sont consignées la majeure partie des données de base discutées dans le texte.

Nous aimerions, enfin, faire un rappel de deux réalités démographiques importantes:

1) Le nombre de jeune a augmenté de 1962 à 1981, passant de 2,6 à 4,7 millions (tableau A.1.1[1]). L'année 1981 marque un sommet; à partir de cette date, le nombre de jeune ira en diminuant.

2) La jeunesse vieillit. Celle de 1961 comptait plus d'adolescents (54.8%) que de jeunes adultes. Celle de 1981 a un autre équilibre où ce sont les jeunes adultes qui commencent à l'emporter (50,4%). Ce vieillissement peut expliquer de légères variations dans les caractéristiques ou comportements des jeunes (Duguay, 1984).

---

1 Les tableaux dont le numéro est précédé d'un "A" sont présentés dans l'Annexe statistique.

2. LES MODES DE VIE FAMILIALE

2.1 Introduction

Plus que tout autre, ce chapitre met en évidence deux caractéristiques bien reconnues de la jeunesse: transition et hétérogénéité. En effet, dans ce chapitre qui tente de reproduire une image, la plus fidèle possible, du contexte familial des jeunes à partir des données censitaires, on trouvera des jeunes vivant encore comme enfants dans leur famille d'orientation et des jeunes qui ont déjà quitté le foyer familial pour former leur famille de procréation ou pour vivre hors de la famille[2].

Dans ce chapitre, on ne considère généralement que les jeunes qui vivent dans les ménages privés; sont exclus de l'analyse ceux vivant dans des logements collectifs (voir le tableau A.2.1 pour définitions et chiffres), soit 54 030 jeunes, dans une résidence temporaire (et n'ayant pas été énumérés à leur résidence habituelle) ou à l'étranger. Le lecteur est invité à lire la Note technique, page 131. Pour simplifier l'analyse, trois grandes catégories de jeunes ont été retenues: 1) les jeunes vivant comme **enfants** dans leur famille d'orientation, 2) les jeunes vivant dans leur famille de procréation, que ce soit **en couple** ou comme **parent seul** et, enfin, 3) les jeunes **hors de la famille**, et plus particulièrement ceux vivant **seuls**. Cette distinction simplifie quelque peu les résultats du recensement mais fait ressortir plus clairement les principales tendances.

Ces données proviennent des recensements, dont le plus récent est celui de 1981.

La très grande majorité des jeunes vivent au sein d'une famille, que ce soit leur famille d'orientation ou leur famille de procréation (tableaux 2.1 et A.2.2). Le groupe le plus important est celui des jeunes qui vivent comme enfants chez leurs parents: 68,4% des jeunes hommes et 57,0% des jeunes femmes en 1981. Cet écart selon le sexe s'explique surtout par la plus grande précocité des femmes à former une nouvelle famille. En effet, le quart des jeunes femmes vit en couple contre 13,6% des jeunes hommes. Parmi les jeunes ayant quitté leurs parents, c'est six femmes sur dix contre quatre hommes sur dix qui vivent en couple. Peu de jeunes vivent hors de la famille: 15,0% des jeunes hommes et 13,7% des jeunes femmes. Il demeure cependant que plus de jeunes hommes vivent hors de la famille qu'en couple.

Les comportements diffèrent donc selon le sexe: les hommes ont davantage tendance à demeurer chez leurs parents que les femmes et, quand ils quittent le foyer parental, c'est davantage pour vivre hors de la famille, alors que les femmes quittent plus souvent le foyer parental pour former leur propre famille.

---

2 Famille **d'orientation:** unité d'ego enfant entouré de ses parents et frères/soeurs; famille de **procréation:** cellule d'ego parent entouré de son conjoint et ses enfants (Dandurand, 1985).

Les jeunes à l'ouest de l'Ontario semblent quitter le foyer parental plus tôt que ceux de l'est; parmi ceux qui quittent leurs parents, les premiers ont aussi plus tendance à vivre hors de la famille. La proportion de ceux vivant en couple est aussi plus élevée à l'ouest de l'Ontario.

Tableau 2.1: Répartition (%) des jeunes selon la situation familiale et le sexe, Canada et provinces, 1981

Province	Masculin					Féminin				
	Enfant	En Couple	Parent seul	Hors famille	Autre	Enfant	En Couple	Parent seul	Hors famille	Autre
T.-N.	77,2	12,4	0,1	7,6	2,7	63,1	24,3	1,4	9,4	1,8
Î.-P.-É.	77,0	11,9	0,0	8,3	2,8	63,8	22,3	2,2	10,0	1,7
N.-É.	70,5	13,5	0,1	11,3	4,6	59,6	24,5	2,2	11,7	2,0
N.-B.	72,9	13,6	0,1	9,7	3,7	60,1	25,4	3,0	10,1	1,4
Québec	73,0	13,0	0,1	11,6	2,3	61,1	25,3	1,7	10,8	1,1
Ontario	71,8	12,4	0,1	13,0	2,7	60,5	23,7	2,0	12,5	1,3
Manitoba	65,3	14,1	0,2	16,6	3,8	53,1	25,5	2,3	16,7	2,4
Sask.	61,2	16,4	0,1	18,5	3,8	48,0	29,5	2,5	17,8	2,2
Alberta	51,1	17,6	0,2	27,6	3.5	41,8	32,7	2,2	21,1	2,2
C.-B.	62,7	14,0	0,2	20,0	3,1	51,6	27,2	2,1	17,6	1,5
Yukon	49,7	16,5	0,0	24,9	8,9	37,9	33,1	2,9	21,1	5,0
T.N.-O.	57,4	15,8	0,4	17,5	8,9	47,1	30,0	2,1	17,1	3,7
CANADA	**68,4**	**13,6**	**0,1**	**15,0**	**2,9**	**57,0**	**25,8**	**2,0**	**13,7**	**1,5**

Source: Tableau A.2.2.

2.2 Les jeunes encore au foyer[3]

La proportion des jeunes encore au foyer varie selon le sexe et l'âge. Elle diminue rapidement avec l'âge: de 92,6% chez les 15-17 ans, à 77,1% chez les 18-19 ans et à 39,6% chez les 20-24 ans (tableaux A.2.3 et A.2.4). On trouve proportionnellement moins de femmes vivant chez leurs parents que d'hommes et l'écart s'agrandit avec l'âge: à 20-24 ans, près de la moitié des hommes sont encore au foyer comparativement à moins du tiers pour les femmes.

---

3 Seulement les jeunes encore célibataires sont considérés comme enfants dans les foyers.

Les jeunes quittent-ils maintenant le foyer familial plus tôt qu'ils ne le faisaient dix ans auparavant? Le tableau 2.2 indique que les modifications de comportement sont assez minimes: 64,1% des 15-24 ans vivaient chez leurs parents en 1971 contre 62,8% en 1981. Cette tendance à la baisse ne s'observe d'ailleurs que dans le premier lustre, puisqu'on note une légère augmentation de 1976 à 1981. Ces données ne permettent de voir qu'une certaine image du phénomène. Ainsi, elles ne permettent pas d'étudier les cas d'aller-retour: ceux qui quittent le foyer et y reviennent. Elles révèlent néanmoins que les jeunes d'aujourd'hui ne semblent pas quitter davantage le foyer avant leur 25e anniversaire que ne le faisaient ceux de 1971.

Tableau 2.2: Nombre et pourcentage de jeunes au foyer, Canada, 1971, 1976 et 1981

Année	Nombre	%
1971	2 564 545	64,1
1976	2 793 085	62,4
1981	**2 926 075**	**62,8**

Source: Statistique Canada, Recensements de 1971, 1976 et 1981.

Le tableau 2.3 illustre de façon plus détaillée le même phénomène mais seulement pour le dernier lustre. À quelques exceptions près, la proportion des jeunes au foyer a légèrement augmenté et cette augmentation se manifeste plus chez les 18-24 ans que chez leurs cadets (qui ne sont pas encore majeurs).

2.2.1 Leur famille[4]

En 1981, la grande majorité des jeunes au foyer (83,9%) vivent dans une famille biparentale, comparativement à 16,1% qui ne vivent qu'avec un seul parent (tableau 2.4). La proportion des jeunes dans une famille monoparentale a augmenté depuis 1976, où elle était de 13,5%. Parmi les quelque 470 000 jeunes en question, 79% vivent avec leur mère et 21%, avec leur père.

On observe peu de variation provinciale sur la proportion de jeunes dans une famille monoparentale: de 13,2% à Terre-Neuve à 17,1% au Québec. Les territoires se distinguent des provinces avec 18,3% pour les Territoires du Nord-Ouest et 20,9% pour le Yukon (tableau A.2.5).

Le type de famille monoparentale le plus répandu est celui où le parent est veuf: 37,9% des jeunes de 15-17 ans et 55,4% des 18-24 ans vivant avec un seul parent en 1976. Dans la plupart des cas (82%), ce parent est la mère. Pour ces jeunes, l'absence de l'autre parent est totale. Viennent ensuite les familles désunies par une séparation ou par un divorce. Cette situation

---

4 Il ne s'agit pas ici seulement de relation de consanguinité mais également de mode de vie familiale. Ainsi, un des deux parents peut être un beau-père ou une belle-mère; l'enfant peut également avoir été adopté.

Tableau 2.3: Pourcentage de jeunes au foyer selon l'âge, Canada et provinces, 1976 et 1981

Province	1976			1981		
	15-17	18-24	15-24	15-17	18-24	15-24
Terre-Neuve	92,1	49,4	**64,0**	93,2	57,8	**70,2**
Île-du-Prince-Édouard	92,8	54,3	**67,8**	94,4	58,4	**70,5**
Nouvelle-Écosse	91,7	47,7	**62,1**	92,6	52,8	**65,1**
Nouveau-Brunswick	92,8	49,6	**63,6**	92,9	54,3	**66,6**
Québec	94,2	56,1	**68,3**	93,7	56,4	**67,1**
Ontario	93,0	48,8	**62,9**	93,7	54,5	**66,2**
Manitoba	90,9	41,9	**57,4**	90,9	45,7	**59,2**
Saskatchewan	90,8	39,1	**56,5**	90,3	38,8	**54,7**
Alberta	89,9	35,1	**52,0**	88,8	32,4	**46,6**
Colombie-Britannique	91,1	40,7	**56,8**	91,2	43,6	**57,2**
Yukon	80,2	26,0	**41,6**	79,4	28,6	**43,4**
Territoires du Nord-Ouest	84,8	32,1	**48,5**	83,3	37,7	**52,4**
CANADA	**92,6**	**48,1**	**62,4**	**92,6**	**50,5**	**62,8**

Source: Calculé à partir des catalogues 93-831 et 93-832 pour 1976, et du tableau A.2.3 et du catalogue 92-901 pour 1981.

Tableau 2.4: Nombre et répartition (%) des jeunes au foyer, selon le type de famille et l'âge, Canada, 1976 et 1981

Type de famille	1976			1981
	15-17	18-24	15-24	15-24
Biparentale	1 160 210 (87,5)	1 245 710 (85,5)	2 414 920 (86,5)	**2 456 100** **(83,9)**
Monoparentale	166 030 (12,5)	212 135 (14,5)	378 165 (13,5)	**469 960** **(16,1)**
- mère	134 415 (10,1)	172 360 (11,8)	306 775 (11,0)	**373 500** **(12,8)**
- père	31 615 (2,4)	39 775 (2,7)	71 390 (2,5)	**96 460** **(3,3)**
TOTAL	1 326 240 (100,0)	1 466 845 (100,0)	2 793 085 (100,0)	**2 926 060** **(100,0)**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1976, Catalogues 93-832 et 93-833, et tableau A.2.5.

touche davantage les jeunes de 15-17 ans (respectivement 29,4% et 25,5%) que leurs aînés de 18-24 ans (20,7% et 17,1%). Ces derniers sont plus touchés par le décès d'un des parents. Très peu de jeunes vivent avec un parent célibataire (2,0% chez les 15-17 ans et 1,7% chez les 18-24 ans vivant avec un seul parent)5.

2.3 Les jeunes couples

En 1981, **914 855 jeunes vivent en couple**; de ceux-ci, 35% (320 545) sont des hommes et 65% (594 310) des femmes. Ils représentent 13,6% de l'ensemble des jeunes hommes et 25,8% de l'ensemble des jeunes femmes (tableau 2.5). Ces écarts considérables selon le sexe s'expliquent par la plus grande précocité du mariage des jeunes femmes et par l'écart d'âge entre les époux (chapitre 3).

La vie en couple est, en effet, plus précoce chez les femmes que chez les hommes. Chez les 15-17 ans, neuf fois plus de femmes que d'hommes vivent en couple. La précocité des femmes est évidente lorsqu'on examine la répartition selon l'âge des jeunes vivant en couple, mais aussi lorsqu'on examine les taux (tableau 2.5).

Tableau 2.5: Nombre de jeunes vivant en couple, répartition (%) et taux (%) selon l'âge et le sexe, Canada, 1981

Age	Nombre		Répartition (%)		Taux (%)	
	M	F	M	F	M	F
15-17	1 050	9 695	0,3	1,6	0,2	1,5
18-19	13 355	58 315	4,2	9,8	2,8	12,5
15-19	14 405	68 010	4,5	11,4	1,2	6,0
20-24	306 145	526 305	95,5	88,6	26,1	45,0
15-24	**320 540**	**594 310**	**100,0**	**100,0**	**13,6**	**25,8**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, données non publiées.

Il demeure néanmoins que chez les deux sexes, la vie à deux est peu fréquente avant 20 ans: 1,2% des hommes et 6,0% des femmes. Chez les 20-24 ans, elle est plus répandue mais c'est malgré tout le fait d'une minorité, surtout chez les hommes: 26,1% des hommes, 45,0% des femmes.

On peut répartir les jeunes couples selon qu'ils vivent dans une famille principale ou secondaire6, ce qui fournit un élément d'information quant au

---

5 Ces données, non présentées, sont pour 1976.

6 Famille principale: famille dont fait partie la personne responsable des paiements du ménage; famille secondaire: famille dont la personne responsable des paiements du ménage ne fait pas partie (Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-905).

degré de responsabilités (financières ou autres) auxquelles ils ont à faire face. La presque totalité (95%) de ces jeunes vivent dans une famille principale, et ce pourcentage vaut tant pour les hommes que les femmes. Ainsi, la majorité des jeunes couples assurent le soutien financier de leur ménage. Ces données ne révèlent toutefois pas dans quelle mesure, par exemple, les parents contribuent financièrement ou autrement. C'est au Québec qu'on trouve la plus grande proportion des jeunes couples vivant dans une famille principale (97%), alors qu'à Terre-Neuve cette proportion n'est que de 82% (tableau A.2.6).

Tous ces jeunes vivant en couple sont considérés par Statistique Canada comme étant mariés, alors que certains vivent en union libre. Cette question est examinée au chapitre 3. De plus, la fécondité des jeunes couples est étudiée au chapitre 4.

2.4 Jeunes, parents et seuls

En 1981, on recense **48 055 jeunes parents seuls** (chefs d'une famille monoparentale) contre 35 730 en 1976 et 28 820 en 1971, soit une hausse de 67% au cours de la décennie (tableau 2.6). L'augmentation a été légèrement plus rapide au cours du dernier lustre (35%) qu'au cours de la période de 1971 à 1976 (24%), ce qui suggère une accélération de la montée de ce phénomène. Le nombre de jeunes parents seuls a augmenté plus rapidement que pour l'ensemble de la population. Ceci explique que l'importance des jeunes parmi l'ensemble des parents seuls soit passée de 6,1% en 1971 à 6,7% en 1981.

L'accroissement du nombre de jeunes parents seuls s'explique en grande partie par l'augmentation simultanée du nombre des jeunes mères célibataires (voir chapitre 4) et de la proportion de celles-ci qui gardent leur enfant (en opposition à la mise en adoption).

Tableau 2.6: Nombre et répartition (%) du nombre de jeunes parents seuls selon le sexe, Canada, 1971, 1976 et 1981

Année	Masculin	Féminin	Total
1971	---	---	28 820
1976	2 925 (8,2)	32 810 (91,8)	35 730 (100,0)
1981	2 530 (5,3)	45 525 (94,7)	**48 055** (100,0)

Source: Statistique Canada, Recensement de 1971, Bulletin 2.2-9, Recensement de 1976, cataloque 93-833 et Recensement de 1981, catalogue 92-905.

Par rapport à l'ensemble des jeunes, les jeunes parents seuls constituent néanmoins une très faible minorité, soit 0,1% des jeunes hommes et 2,0% des jeunes femmes en 1981 (tableau 2.1). Selon les provinces, ce pourcentage varie légèrement plus chez les femmes (de 1,4% à Terre-Neuve à 3,0% au Nouveau-Brunswick) que chez les hommes.

La famille monoparentale demeure un phénomène essentiellement féminin: 94,7% des jeunes parents seuls en 1981 sont des femmes. Ceci tend d'ailleurs à s'accentuer si l'on en juge la tendance entre 1976 et 1981.

Quant à l'état matrimonial, le profil varie selon le sexe: les mères seules sont surtout célibataires (53,9%) alors que les pères seuls sont surtout séparés (53,7%). La proportion des célibataires atteint 36,2% chez les jeunes pères seuls. Chez les mères, la proportion des séparées atteint 34,5%. Viennent ensuite les parents divorcés et veufs (tableau A.2.7).

On remarque également des différences dans les modes de vie familiale des jeunes parents seuls. Les femmes ont en effet beaucoup plus tendance à vivre dans une famille principale (82,0%) que les hommes (54,3%). Les célibataires (hommes et femmes) ont plus tendance que les non-célibataires à vivre dans une famille principale. À souligner, par exemple, que 91,3% des jeunes mères célibataires vivent dans ce type de famille.

Le tableau A.2.8 révèle des différences provinciales notables dans les modes de vie des jeunes parents seuls. Ainsi, au Québec, seulement 12,4% des jeunes parents seuls vivent dans une famille secondaire, comparativement à 51,1% à Terre-Neuve.

Remarquons enfin que les jeunes parents seuls ont plus tendance à vivre dans une famille secondaire que les jeunes vivant en couple.

2.4.1 Les jeunes mères seules

On dispose d'un certain nombre de renseignements supplémentaires permettant de mieux analyser les caractéristiques des jeunes mères seules pour la période de 1971 à 1981. Ces données ne sont disponibles que pour les jeunes mères qui, rappelons-le, représentent en 1981, 94,7% des jeunes parents seuls.

En 1981, la majorité des jeunes mères seules (87,0%) ont entre 20 et 25 ans, suivies par celles de 18-19 ans (10,9%). Très peu ont 15-17 ans (2,1%) (tableau 2.7). Au cours de la période de 1971 à 1981, la proportion des mères de 15-17 ans a d'ailleurs diminué alors que celle des 20-24 ans a augmenté. On constate donc un certain vieillissement de la structure par âge des jeunes mères seules. Cette structure varie entre les provinces: plus jeune au Nouveau-Brunswick, où 17,4% des mères seules ont moins de 20 ans, plus vieille en Colombie-Britannique où seulement 10,1% des jeunes mères ont entre 15 et 20 ans (tableau A.2.9).

Tableau 2.7: Répartition (%) des jeunes mères seules, selon l'âge, Canada, 1971, 1976 et 1981

Âge	1971	1976	1981
15-17	4,2	3,2	2,1
18-19	10,8	12,4	10,9
20-24	85,0	84,4	87,0
15-24	100,0	100,0	100,0

Source: Statistique Canada, données non publiées.

L'état matrimonial des jeunes mères seules s'est également modifié depuis 1971: moins sont veuves ou séparées et plus sont célibataires (tableau A.2.10). Cette tendance résulte en grande partie de l'augmentation des naissances chez les mères célibataires (chapitre 4). On remarque également que la part des célibataires décroît avec l'âge (de 88,0% chez les 15-17 ans à 53,7% chez les 20-24 ans, en 1981).

Dans chaque groupe d'âge, la majorité des jeunes mères seules vivent dans une famille principale, mais les plus jeunes (15-17 ans) ont davantage tendance à vivre dans une famille secondaire que les plus âgées (18-24 ans). Quant aux tendances chronologiques, on ne peut rien en conclure à cause de l'évolution dans les recensements de la notion de familles tant principale que secondaire.

Le chapitre 4 présente une analyse de la fécondité des jeunes familles monoparentales.

2.5 Jeunes vivant hors de la famille

En 1981, 15,0% des jeunes hommes et 13,7% des jeunes femmes, pour un total de **666 530 jeunes, vivent hors de la famille.** Parmi ceux-ci, 27,5% vivent dans un ménage familial auquel ils ne sont pas apparentés alors que la majorité (72,5%) vivent dans un ménage non familial. Parmi ces jeunes vivant dans un ménage non familial, on distingue ceux vivant avec une ou plusieurs personnes non apparentées et ceux vivant seuls (tableau A.2.11).

La très grande majorité des jeunes vivant hors de la famille sont célibataires et la plupart (73,2%) sont âgés de 20-24 ans. La structure par âge est plus jeune chez les femmes que chez les hommes. Les jeunes dans un ménage familial (non apparenté) se distinguent des autres jeunes hors de la famille: les premiers sont plus jeunes que les seconds, avec respectivement 47,0% et 19,2% âgés de 15-19 ans. Dans l'ensemble, on compte légèrement plus d'hommes que de femmes vivant hors de la famille, sauf chez ceux qui vivent seuls.

2.5.1 Ceux qui vivent seuls

Un mode de vie relativement nouveau s'est développé de façon notable dans les pays occidentaux, y compris le Canada: une augmentation marquée du nombre de personnes vivant seules. Ceci résulte principalement de deux facteurs: 1) le vieillissement de la population qui entraîne un accroissement du nombre de personnes âgées vivant seules (surtout des veuves) et 2) la tendance qu'ont les jeunes à quitter le foyer parental de moins en moins pour se marier mais plutôt pour vivre seuls.

Pour la période allant de 1971 à 1981, le nombre de jeunes vivant seuls a presque triplé, passant de 69 485 à **201 090** (tableau 2.8). L'augmentation a été beaucoup plus marquée durant le premier lustre, où le nombre a plus que doublé, que durant le second. Il y aurait donc une décélération de ce phénomène.

La proportion des jeunes vivant seuls augmente avec l'âge: ainsi, alors que seulement 0,2% des jeunes de 15-17 ans vivent seuls, ce taux passe à 2,4% chez les 18-19 ans et à 7,5% chez les 20-24 ans (tableau 2.9).

Tableau 2.8: Importance des jeunes vivant seuls, selon l'âge et le sexe, Canada, 1971, 1976 et 1981

Âge et sexe	Nombres			Taux (%)			Accroissement (%)	
	1971	1976	1981	1971	1976	1981	1971-76	1976-81
Total								
15-19	9 530	21 925	25 445	0,5	0,9	1,1	130,1	16,1
20-24	59 955	121 335	175 645	3,2	5,7	7,5	102,4	44,8
15-24	**69 485**	**143 270**	**201 090**	**1,7**	**3,2**	**4,3**	**106,2**	**40,4**
Masculin								
15-19	3 880	9 290	11 020	0,4	0,8	0,9	139,4	18,6
20-24	30 710	60 455	89 250	3,3	5,7	7,6	96,9	47,6
15-24	**34 595**	**69 745**	**100 270**	**1,7**	**3,1**	**4,3**	**101,6**	**43,8**
Féminin								
15-19	5 645	12 635	14 420	0,5	1,[illegible]	1,3	123,8	14,1
20-24	29 250	60 880	86 400	3,1	5,7	7,4	108,1	41,9
15-24	**34 895**	**73 515**	**100 820**	**1,8**	**3,3**	**4,4**	**110,7**	**36,4**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1971, données non publiées, Recensement de 1976, et tableau A.2.11.

Tableau 2.9: Jeunes vivant seuls selon l'âge et le sexe: nombre, répartition et taux (%), Canada, 1981

Sexe et âge		Nombre	Répartition (%)	Taux (%)
Total	15-17	2 675	1,3	0,2
	18-19	22 775	11,3	2,4
	20-24	175 645	87,4	7,5
	15-24	**201 090**	**100,0**	**4,3**
Masculin	15-17	1 205	1,2	0,2
	18-19	9 815	9,8	2,0
	20-24	89 250	89,0	7,6
	15-24	**100 270**	**100,0**	**4,3**
Féminin	15-17	1 470	1,5	0,2
	18-19	12 950	12,8	2,8
	20-24	86 400	85,7	7,4
	15-24	**100 820**	**100,0**	**4,4**

Source: Tableau A.2.12.

On observe peu de différence selon le sexe, sinon une précocité à vivre seul légèrement plus grande chez les femmes que chez les hommes. Le lecteur est invité à consulter le tableau A.2.12 pour les données provinciales.

La très grande majorité des jeunes vivant seuls (95%) sont célibataires et cette tendance s'est accentuée depuis 1971. Viennent ensuite les personnes séparées (environ 4%); ce groupe est d'ailleurs plus important chez les femmes et chez les 20-24 ans. Très peu de jeunes vivant seuls sont mariés, veufs ou divorcés.

2.6 Un bilan

Les comportements des jeunes, tels que saisis et décrits par les statistiques analysées jusqu'à présent, ne semblent pas être ceux d'une génération qui conteste la famille.

La très grande majorité des jeunes vivent dans le cadre d'une famille, que ce soit leur famille d'orientation ou de procréation. De plus, les jeunes de 1981 ne semblent pas quitter davantage le foyer familial que ne le faisaient ceux de 1971. Au contraire, au cours de la période de 1976 à 1981, on observe une très légère augmentation de la proportion de jeunes au foyer. Des données plus récentes (1984) provenant de l'Enquête sur la famille de Statistique Canada suggèrent (même si une comparaison directe avec les données du recensement est difficile) que cette tendance à la hausse se poursuit (Burch, 1985).

Parallèlement à cette tendance, même si le nombre de jeunes vivant seuls continue d'augmenter, on observe une décélération de ce phénomène au cours de la période de 1976 à 1981.

Les conditions économiques difficiles du début des années 80 auront peut-être eu comme effet de retarder le départ du foyer et peut-être d'amener certains jeunes à retourner au foyer. Le fait de demeurer au foyer ne constitue d'ailleurs pas toujours seulement une question de choix. Ainsi, Peters (1985b) rapporte que "Le chômage chez les jeunes prolonge la période de dépendance envers leurs parents. Bon nombre de jeunes quitteraient le foyer s'ils en avaient les moyens" (traduction libre). Un étude auprès de jeunes assistés sociaux au Québec révèle que "ce n'est pas toujours de bon gré que les jeunes assistés sociaux habitent le foyer parental. La moitié d'entre eux songent à quitter leurs parents pour s'installer en appartement: pour le faire, les filles attendent un conjoint, les garçons, un emploi" (Dandurrand, 1985, p.7). En outre, parmi ceux demeurant chez leurs parents, "un cas sur trois, (avait) déjà vécu ailleurs qu'à la résidence parentale, il s'agit en réalité d'un retour pour eux" (idem).

Ces éléments sont en accord avec d'autres études. "Nous pouvons dire que l'état civil, l'âge et le sexe ne sont pas les variables les plus importantes dans le choix de s'installer en ménage. C'est plutôt le revenu qui semble jouer un rôle déterminant (...) on a aussi observé une tendance à retourner dans la famille chez les jeunes qui subissent une baisse de revenu (...). Toutes les périodes de chômage durable ont vu se produire ce phénomène de repli sur la famille" (Dorbes, 1984, p.17).

On peut établir, à l'aide des statistiques disponibles, une autre relation entre la famille et la situation socio-économique. Il semble en effet que le fait de vivre au foyer parental favorise la fréquentation scolaire des jeunes: les jeunes vivant chez leurs parents ont des taux de fréquentation scolaire plus élevés que ceux qui vivent hors de la famille. Ce que ces statistiques ne peuvent nous dire, c'est le sens de la relation: les jeunes qui demeurent au foyer sont-ils plus susceptibles de poursuivre leurs études, ou les jeunes voulant poursuivre leurs études ont-ils plus tendance à demeurer au foyer familial? Inversement, les jeunes qui ont quitté leurs parents ont-ils plus de difficultés à continuer leurs études (pour des raisons économiques, par exemple), ou encore ceux qui ont abandonné leurs études sont-ils plus en mesure (à cause de leur indépendance économique, par exemple) de quitter leurs parents?

On constate, en outre, des différences parfois notables dans les taux de fréquentation scolaire selon les caractéristiques de la famille ou des parents. Famille biparentale, niveau de scolarité élevé et rôle productif des parents réflètent vraisemblablement une plus grande aisance économique qui, toute choses égales par ailleurs, facilite la poursuite des études pour le jeune.

Par ailleurs, l'activité économique est moins répandue chez les jeunes qui vivent au foyer parental que chez ceux hors de la famille, ce qui s'explique probablement par leurs moindres responsabilités matérielles.

La monoparentalité a pris de l'ampleur au cours des années 70, à un rythme légèrement plus rapide chez les jeunes que chez leurs aînés. Le jeune parent seul type est une femme de 20-24 ans qui assume les charges de son foyer. Dans la plupart des cas, elle est célibataire. Ces tendances se sont d'ailleurs accentuées entre 1971 et 1981.

La vie "seul" et la monoparentalité ont pris de l'importance récemment parmi la population jeune. Un autre phénomène, étudié au chapitre suivant, en a également pris: l'union libre. Ces nouveaux modes de vie familiale sont d'ailleurs plus répandus chez les jeunes que chez leurs aînés. La vie "seul" est "une phase transitoire de l'existence en voie de devenir une période admise du cycle de vie" (Dorbes, 1985). Il sera intéressant d'examiner dans quelle mesure ce mode de vie devient ou non une "période" plus prolongée pour les nouvelles générations, et dans quelle mesure il constitue toujours une "phase transitoire". Quant à la monoparentalité et l'union libre, elles ne sont que des formes alternatives de famille. Et ne sont peut-être aussi que des phases transitoires qui mèneront éventuellement, pour plusieurs jeunes, à la forme traditionnelle de la famille nucléaire. Ce qu'il faudrait voir, c'est dans quelle mesure ces différents modes de vie familiale interviennent dans l'insertion sociale des jeunes.

Faute de pouvoir répondre directement à ces questions, on peut néanmoins examiner les attitudes des jeunes sur certaines questions relatives à la famille. Les résultats examinés ici proviennent essentiellement de l'enquête Gallup effectuée en 1982 et de celle de Goldfarb de 1983. A noter que les questions portant plus spécifiquement sur le mariage et le divorce, sur les enfants et sur l'avortement, sont discutées respectivement aux chapitres 3, 4 et 5.

Quatre-vingt cinq pourcent des jeunes de 18-24 ans (92% des 25 ans et plus) pensent qu'il est bon que l'on attache plus d'importance à la vie familiale. C'est, parmi d'autres changements proposés, celui que les jeunes favorisent le plus (voir tableau A.2.13). Parmi un ensemble de buts et aspirations, le désir "d'avoir une vie familiale stable et enrichissante" se situe en troisième place: 82% des jeunes de 15-24 ans y attachent une grande importance (tableau A.2.14).

Pour la majorité des jeunes, amour et respect doivent définir la relation enfant-parent, et de ce point de vue les jeunes ont une opinion identique à celle des 25 ans et plus (tableaux A.2.15 et A.2.16).

Sur certains plans, toutefois, les jeunes se distinguent quelque peu de leurs aînés. Ainsi,

- 59% des jeunes reconnaissent que "pour qu'un enfant grandisse dans une atmosphère heureuse, il lui faut à la fois un père et une mère"; 66% des aînés ont exprimé la même opinion;

- 20% seulement des jeunes contre 25% des ainés pensent que "pour se sentir complète (sic), il est nécessaire à une femme d'avoir des enfants?";

- à savoir si "les besoins de la famille devraient passer avant les ambitions personnelles de la femme", 67% des jeunes se disent plutôt d'accord, contre 77% des aînés (une question semblable n'a pas été posée au sujet des ambitions de l'homme...).

Qu'en est-il des rapports que les jeunes entretenaient (ou entretiennent encore) au moment où ils étaient (sont) enfants? Quatre-vingt sept pourcent des jeunes se disent avoir été très près ou assez près de leur mère (82% des 25 ans et plus) et 74% de leur père (71% des 25 ans et plus). Dans l'ensemble, les jeunes (et ceci est également vrai chez les 25 ans et plus) se considèrent plus près de leur mère que de leur père (tableau A.2.17).

Enfin, seulement 15% des jeunes pensent que leurs parents sont ou étaient très stricts, comparé à 33% chez les 25 ans et plus.

Ces résultats ne semblent pas indiquer que l'écart entre les générations se soit accru. Quoique superficiels, ils indiquent peut-être, au contraire, un rapprochement au sein de la famille. Rappelons les résultats d'une enquête (Peters, 1985a) qui indiquaient qu'une grande proportion (81%) des parents déclaraient avoir changé certaines de leurs attitudes et 56% certains de leurs comportements, suite à l'influence de leurs enfants adolescents. Selon Peters, cette influence est probablement beaucoup plus forte maintenant qu'auparavant.

La plupart des jeunes déclarent vivre dans un milieu harmonieux: plus de 70% disent se sentir souvent heureux, détendus et en sécurité à la maison (peut être ou non le foyer familial). De nouveau, les jeunes se distinguent peu de leurs aînés. Moins de 20% se disent souvent anxieux ou agressifs à la maison. Ici, les pourcentages sont un peu plus faibles chez leurs aînés (Gallup, 1982).

Interrogés sur le degré de satisfaction de leur vie à la maison, 24% des jeunes se disent très satisfaits (10 sur une échelle de 10) contre 33% des aînés. Mais le calcul d'un indice synthétique (une moyenne pondérée) révèle très peu de différence entre la satisfaction des jeunes et celle de leurs aînés.

La famille, lieu primaire de formation, d'éducation et de socialisation. Quelles sont les valeurs que les jeunes (et les aînés) considèrent comme les cinq plus importantes à acquérir à la maison? Soixante-dix neuf pourcent des jeunes mentionnent l'honnêteté, 57% les bonnes manières, 51% la tolérance et le respect, 42% la politesse et 34% la responsabilité. Il est intéressant de noter que, de nouveau, les jeunes se distinguent très peu de leurs aînés (Gallup, 1982).

Qu'en est-il des opinions des jeunes sur le partage des tâches au foyer et du "statut de la femme"? Plus de 90% des jeunes pensent que les deux conjoints qui travaillent doivent partager également les tâches ménagères et que la femme devrait avoir autant à dire que son mari dans les décisions concernant la famille. Ces opinions sont également partagées par les aînés (Gallup, 1982).

L'enquête Goldfarb révèle aussi les opinions des jeunes sur le partage des tâches: 96% des jeunes pensent que la responsabilité des soins aux enfants revient autant au père qu'à la mère; 90%, que les tâches domestiques doivent être partagées également, et 87% qu'il en est de même pour les responsabilités financières du ménage. On remarque peu de différences dues à l'âge ou au sexe, de même qu'à la province de résidence (les jeunes québécois sont légèrement plus en faveur). Finalement, 14% des jeunes pensent que la place d'une femme est au foyer (Goldfarb, 1983).

3. CÉLIBAT, MARIAGE ET DIVORCE

Ce chapitre porte sur l'état matrimonial, le mariage, les ruptures d'union, les remariages et l'union libre chez les jeunes. L'essentiel de l'analyse porte sur les comportements, tels que saisis à partir des recensements et des statistiques de l'état civil, mais certaines questions d'attitudes sont également examinées.

Un grand nombre de jeunes vivent en couple, plusieurs ont déjà formé une famille et, dans certains cas, cette famille s'est brisée avant qu'ils n'atteignent l'âge de 25 ans. Un regard sur les modalités de formation et de rupture d'union chez les jeunes n'est donc pas sans intérêt. D'autre part, on s'interroge sur la viabilité de la famille: la progression de l'union libre et l'augmentation des divorces, notamment, révèlent une mutation de la famille. Les jeunes, que l'on considère généralement comme les principaux catalyseurs de changements dans une société, vivent-ils effectivement cette mutation?

3.1 Surtout célibataires

La majorité des jeunes de 15-24 ans sont célibataires. Le profil selon l'état matrimonial se modifie toutefois rapidement avec l'âge: alors qu'à 15 ans la presque totalité des jeunes sont célibataires, à 24 ans, seulement la moitié des hommes et le tiers des femmes le sont encore (graphique 3.1).

Le mariage avant 20 ans est peu fréquent: 1,5% des hommes et 6,6% des jeunes femmes de 15-19 ans sont mariés en 1981 (tableau A.3.1). Le mariage est donc plus précoce chez les femmes et cette différence selon le sexe se manifeste déjà à un jeune âge (graphique 3.1).

À 20-24 ans, 27,8% des hommes et 48,0% des femmes sont mariés. L'écart entre les sexes se maintient donc encore à ces âges.

Très peu de jeunes sont divorcés, veufs ou séparés.

De 1976 à 1981, la proportion des célibataires parmi les jeunes a augmenté. Cette tendance s'observe chez les deux sexes et dans toutes les provinces. Ainsi, le mariage avant 25 ans perdrait de l'importance. Les estimations de population selon l'état matrimonial produites par Statistique Canada confirment cette tendance, du moins jusqu'en 1984 (tableau 3.1).

Tableau 3.1: Proportion (%) de célibataires selon l'âge, le sexe, Canada, 1976, 1981 et 1984.

Sexe et âge	1976	1981	1984
Masculin			
15-19	98,0	98,4	99,4
20-24	67,7	71,9	79,7
Féminin			
15-19	91,8	93,3	96,5
20-24	45,3	51,1	59,8

Source: Tableaux A.3.1 et A.3.2 et Dumas (1985).

GRAPHIQUE 3.1: PROPORTION DE CÉLIBATAIRES SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1981

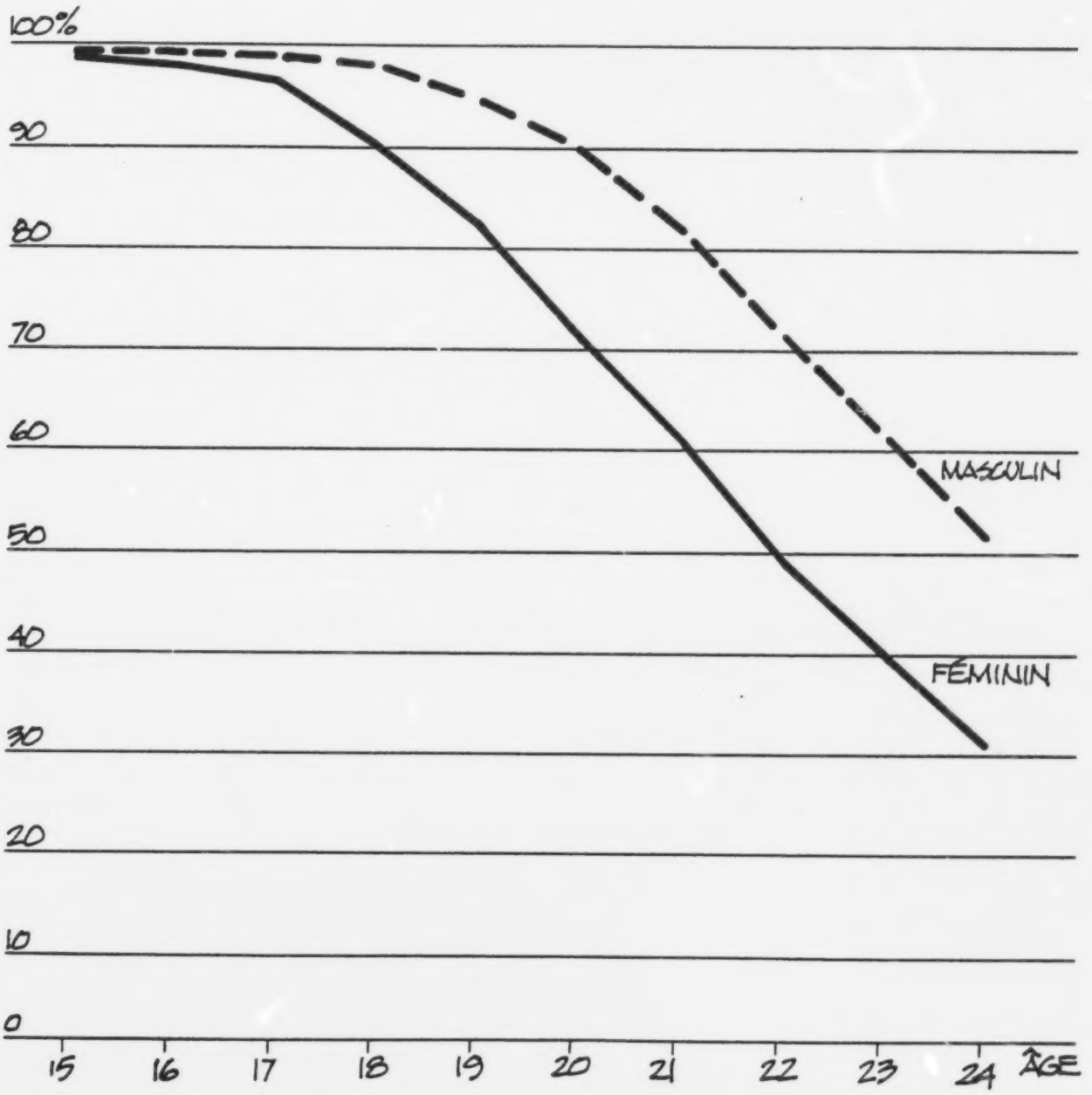

SOURCE: TABLEAU A.3.3

Il faut toutefois noter que parmi les jeunes que l'on qualifie de "mariés", certains vivent en fait en union libre (section 3.6). Ce qu'il faut donc voir dans cette diminution de l'importance du mariage, ce n'est uniquement une diminution de l'importance du mariage comme tel, mais plutôt une tendance moindre chez les jeunes à vivre en couple, que l'union fasse suite ou non à un mariage.

3.2 L'union légale

Le taux de nuptialité permet de mesurer l'incidence du mariage légal dans une population pour une année donnée. En 1983, on a enregistré 56 mariages pour 1 000 hommes et 70 pour 1 000 femmes de 20-24 ans, et 4 mariages pour 1 000 hommes et 20 pour 1 000 femmes de 15-19 ans (tableaux A.3.4 et A.3.5).

Le graphique 3.2 illustre la diminution des taux de nuptialité de 1977 à 1983, et confirme la baisse de l'importance du mariage légal chez les jeunes. Le graphique 3.3 indique qu'au Québec, les taux sont dans l'ensemble plus faibles que ceux des autres provinces. On remarque en outre que chez les jeunes de moins de 20 ans, les taux sont plus élevés dans l'ouest du pays: le mariage y est donc un peu plus précoce.

La diminution des taux de nuptialité observée au niveau national chez les 15-19 ans se retrouve dans toutes les provinces (tableau A.3.4). Chez les 20-24 ans, les tendances sont moins nettes et diffèrent d'une province à une autre (tableau A.3.5).

3.3 Entre jeunes

Une certaine conception populaire du couple veut que les femmes épousent en général des hommes plus âgés. Cette conception est ici vérifiée chez les jeunes.

Le tableau A.3.6 présente la répartition des mariages, conclus une année donnée, selon l'âge des conjoints. On constate que les jeunes hommes épousent en majorité des femmes du même groupe d'âge: en 1983, 67,6% des hommes de moins de 20 ans ont épousé une femme de moins de 20 ans et 68,0% des hommes de 20-24 ans ont épousé une femme du même groupe d'âge. 32,4% des jeunes garçons de moins de 20 ans ont épousé une femme plus âgée qu'eux; chez les jeunes hommes de 20-24 ans, 21,5% ont épousé une femme plus jeune et 10,5% une femme plus âgée. La situation est différente chez les jeunes femmes. Celles de moins de 20 ans épousent surtout des hommes plus âgés (85,5%). Celles de 20-24 ans se marient en majorité (55,1%) avec un homme de leur groupe d'âge, ou plus âgé (43,3%).

Ce profil s'est modifié quelque peu au cours des années. De façon générale, les jeunes hommes ont de plus en plus tendance à épouser des femmes de leur groupe d'âge et des femmes plus âgées et de moins en moins tendance à épouser des femmes plus jeunes. Chez les femmes, cette même tendance semble s'appliquer malgré des fluctuations.

Il demeure toutefois que la majorité des mariages de jeunes se font entre jeunes.

GRAPHIQUE 3.2: ÉVOLUTION DES TAUX (‰) DE NUPTIALITÉ DES JEUNES SELON L'ÂGE ET LE SEXE, CANADA, 1977 À 1983

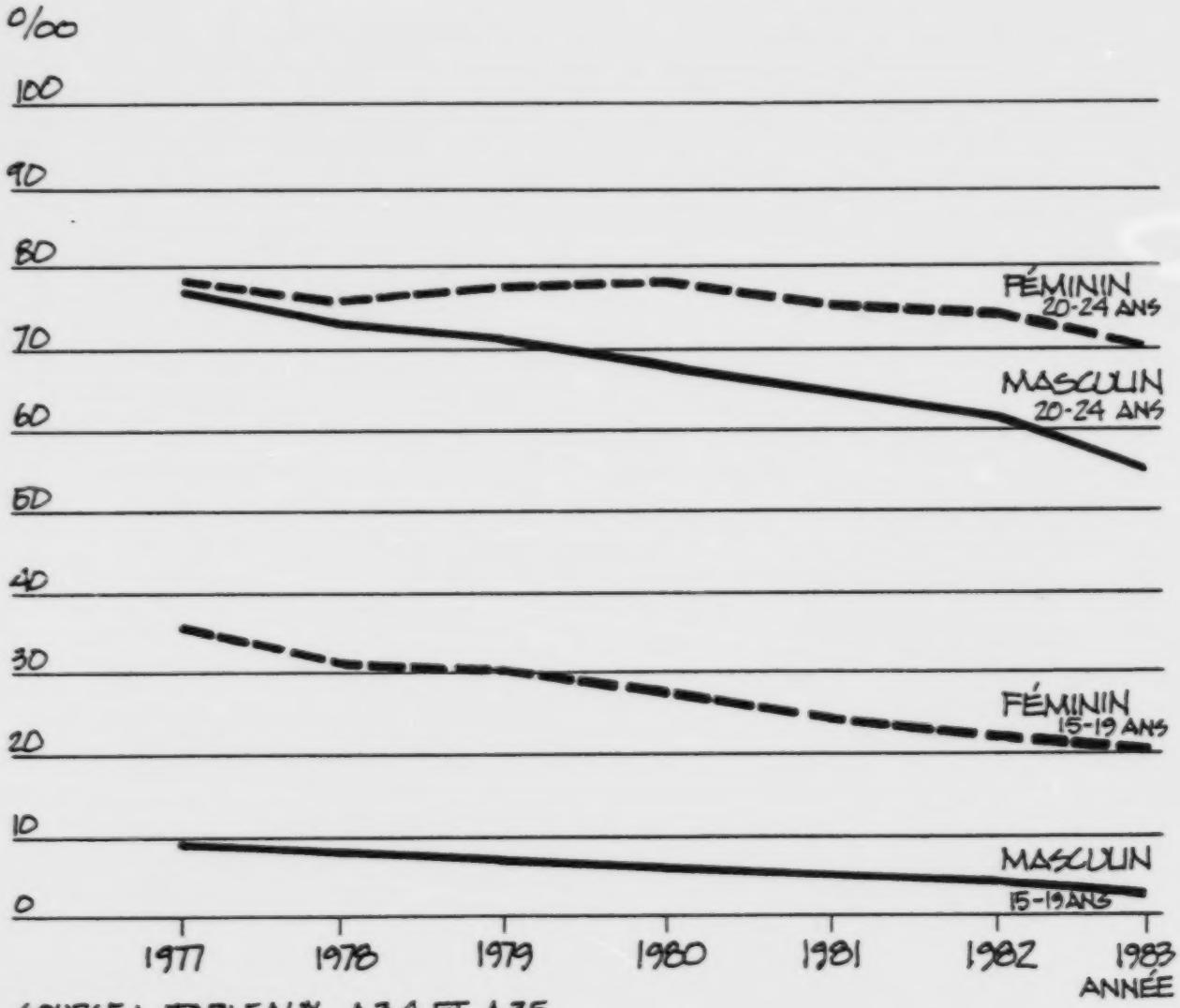

SOURCE: TABLEAUX A.3.4 ET A.3.5

GRAPHIQUE 3.3: TAUX (‰) DE NUPTIALITÉ DES JEUNES SELON L'ÂGE ET LE SEXE, PROVINCES, 1983

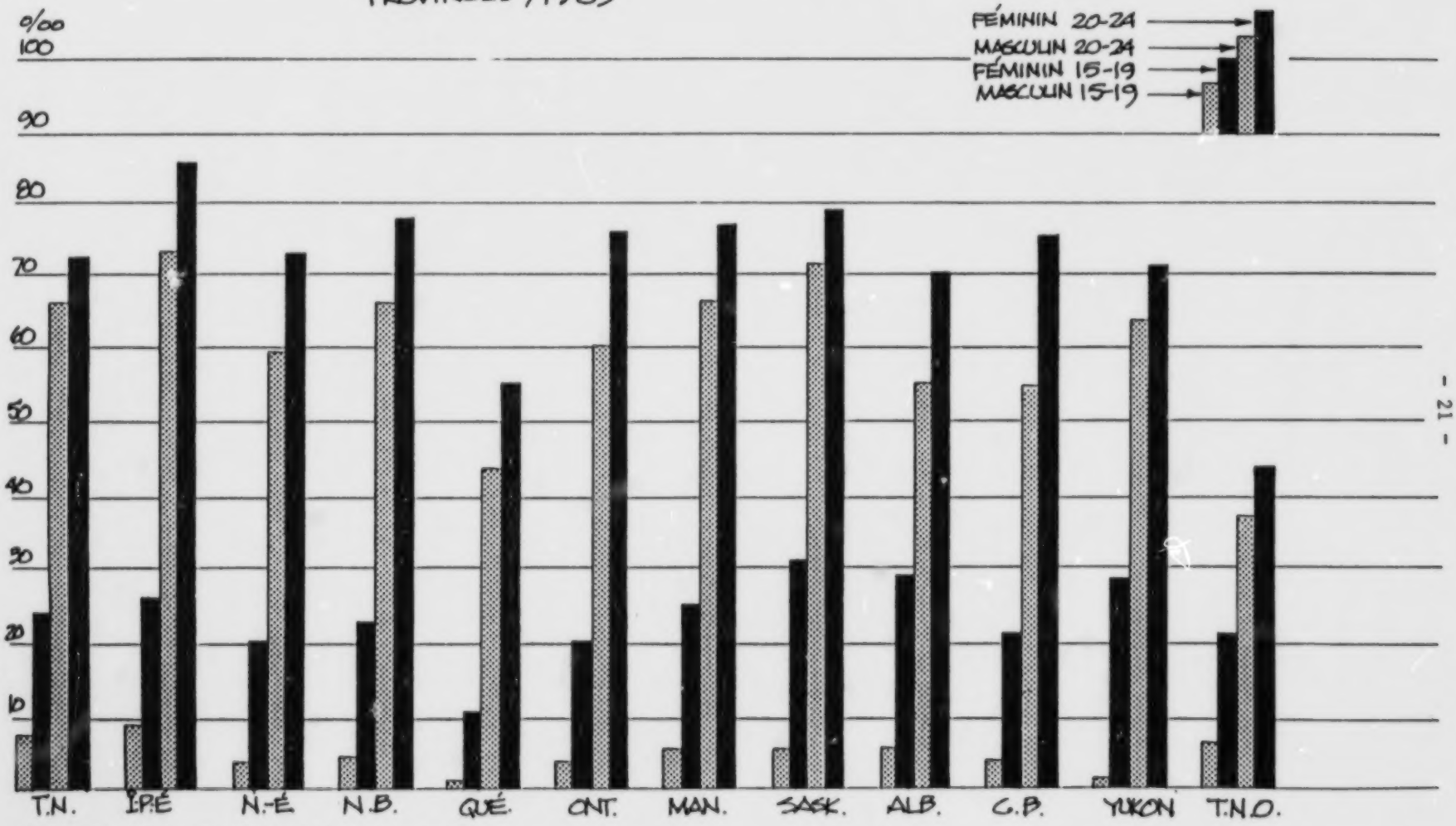

SOURCE: TABLEAUX A.3.4 ET A.3.5

3.4 Le divorce

En 1981, au moment du recensement, il y avait au Canada, 12 930 jeunes divorcés, la plupart âgés de 20-24 ans (12 310); 73% sont des femmes et 27%, des hommes. Ces quelque 13 000 jeunes ne représentent que 0,3% de l'ensemble des jeunes. Malgré la faible importance des divorcés parmi les jeunes, il n'est pas sans intérêt de consacrer une section à ce phénomène qui prend de l'ampleur, le divorce.

En 1983, on a enregistré au Canada un total de 68 567 divorces: 7 119 de ces divorces impliquaient une jeune femme et 2 752, un jeune homme; parmi ceux-ci 2 213 impliquaient à la fois une jeune femme et un jeune homme (tableau A.3.7). Le nombre élevé des divorces chez les jeunes femmes par rapport à celui des jeunes hommes se comprend mieux quand on se rappelle qu'entre 15 et 25 ans, plus de femmes que d'hommes sont mariées.

De 1972 à 1983, le nombre de divorces au Canada a plus que doublé en suivant une tendance continue à la hausse sauf en 1983 alors que le nombre de divorces a enregistré une baisse. Les divorces impliquant au moins un jeune ont également suivi une tendance générale à la hausse mais de façon moins marquée et avec de nombreuses fluctuations (tableau 3.2).

Tableau 3.2: Nombre de divorces selon l'âge au divorce et le sexe, Canada, 1972-1983.

Année	Masculin			Féminin		
	15-19	20-24	Tous âges	15-19	20-24	Tous âges
1972	15	1 808	32 364	189	4 207	32 364
1973	31	2 016	36 704	212	4 664	36 704
1974	13	2 399	45 019	264	5 618	45 019
1975	44	2 685	50 611	294	6 301	50 611
1976	32	3 059	54 207	363	6 848	54 207
1977	35	3 226	55 370	339	7 249	55 370
1978	33	3 362	57 155	354	7 439	57 155
1979	28	3 274	59 474	274	7 650	59 474
1980	34	3 263	62 019	282	7 621	62 019
1981	30	3 172	67 671	270	7 693	67 671
1982	30	3 187	70 436	248	7 549	70 436
1983	**22**	**2 730**	**68 567**	**216**	**6 903**	**68 567**

Source: Statistique Canada, Statistique de l'État civil.

L'étude des taux est plus révélatrice de l'impact du divorce dans une population. On distingue deux types de taux de divorce. Le premier, le taux brut de divorce, rapporte le nombre de divorces à l'ensemble de la population, indépendamment de l'état matrimonial. Le second, le taux brut modifié de divorce, rapporte le nombre de divorces à la population mariée[7]. Ce dernier taux est certes plus intéressant puisqu'il rapporte le phénomène à la seule population concernée. Malheureusement, Statistique Canada ne publie généralement que le premier taux. Ces résultats seront donc d'abord examinés pour la période récente de 1977 à 1983. Nous passerons ensuite à l'examen du deuxième type de taux que nous n'avons calculé que pour 1981.

7 Nous nous sommes ici inspirées de la terminologie adoptée par Basavarajappa (1978).

Le taux brut de divorce varie grandement selon l'âge et le sexe. Il est toujours plus élevé chez les femmes que chez les hommes et chez les 20-24 ans que chez les 15-19 ans (tableaux A.3.9 et A.3.10). On s'en étonnera peu: la population "à risque", soit la population des mariés, est plus importante chez les femmes que chez les hommes et chez les 20-24 ans que chez leurs cadets. Le taux brut de divorce augmente avec l'âge pour atteindre un maximum à 25-29 ans chez les femmes (1 464,6 pour 100 000 en 1983) et à 30-34 ans chez les hommes (1 544,5 pour 100 000 en 1983). Les taux de divorce des jeunes sont parmi les plus faibles: chez les hommes, seul celui des 55 ans et plus est plus faible que celui des 20-24 ans et chez les femmes, seul celui des 50 ans et plus l'est.

En 1983, les taux bruts de divorce sont respectivement de 2,0 et 20,6 pour 100 000 chez les hommes et les femmes de 15-19 ans; ils atteignent 227,1 et 581,7 pour 100 000 respectivement chez les 20-24 ans.

Les taux varient aussi grandement selon la province. Ainsi, chez les femmes de 20-24 ans, les taux varient de moins de 300 pour 100 000 (Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires) à 1 059,6 en Alberta. Deux types de facteurs peuvent expliquer ces variations: 1) la part de la population "à risque" qui varie entre les provinces, comme on l'a vu précédemment, et 2) l'importance (propension) du divorce chez les personnes mariées. Or, c'est ce deuxième facteur qui est particulièrement intéressant. On pourra l'isoler par l'étude du deuxième type de taux. L'intérêt du taux brut, comme mentionné plus haut, est qu'il est disponible pour l'analyse des tendances. L'effet perturbateur de la structure de la population selon l'état matrimonial demeure, mais nous le considérons ici comme négligeable pour l'étude des tendances dans le temps.

Au niveau national, on observe des fluctuations du taux brut de divorce de 1977 à 1983: après une légère remontée, le taux diminue au début des années 80. Les tableaux A.3.9 et A.3.10 révèlent que la tendance suivie par les taux bruts de divorce varie selon la province.

Les taux modifiés de divorce, rappelons-le, rapportent le nombre de divorces à la population mariée et offrent une meilleure mesure du phénomène. Sont toutefois comprises dans le dénominateur, les personnes célibataires vivant en union libre qui sont, on l'a vu, considérées comme mariées. Or, ces personnes ne peuvent pas divorcer. Ainsi, le taux calculé ici sous-estime la réalité.

Le tableau 3.3 présente les taux modifiés selon le sexe et l'âge par province. Les taux des 20-24 ans sont illustrés au graphique 3.4. Les remarques faites précédemment s'appliquent encore mais les taux modifiés révèlent désormais véritablement la propension au divorce: les taux sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes et chez les 20-24 ans que chez leurs puînés. En 1981, pour 100 000 jeunes femmes mariées de 20-24 ans, 1 371 ont obtenu un divorce. Chez les 20-24 ans, les taux sont plutôt faibles à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, plus élevés au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Manitoba, suivis de l'Ontario, de la Saskatchewan, de la Nouvelle-Écosse, de la Colombie-Britannique et enfin de l'Alberta.

Pour la période 1969-1979, McKie et al. (1983) ont remarqué que, pour l'ensemble de la population, 66% des divorces sont demandés par la femme (voir

GRAPHIQUE 3.4 TAUX BRUT MODIFIÉ DE DIVORCE CHEZ LES 20-24 ANS SELON LE SEXE, CANADA ET LES PROVINCES, 1981

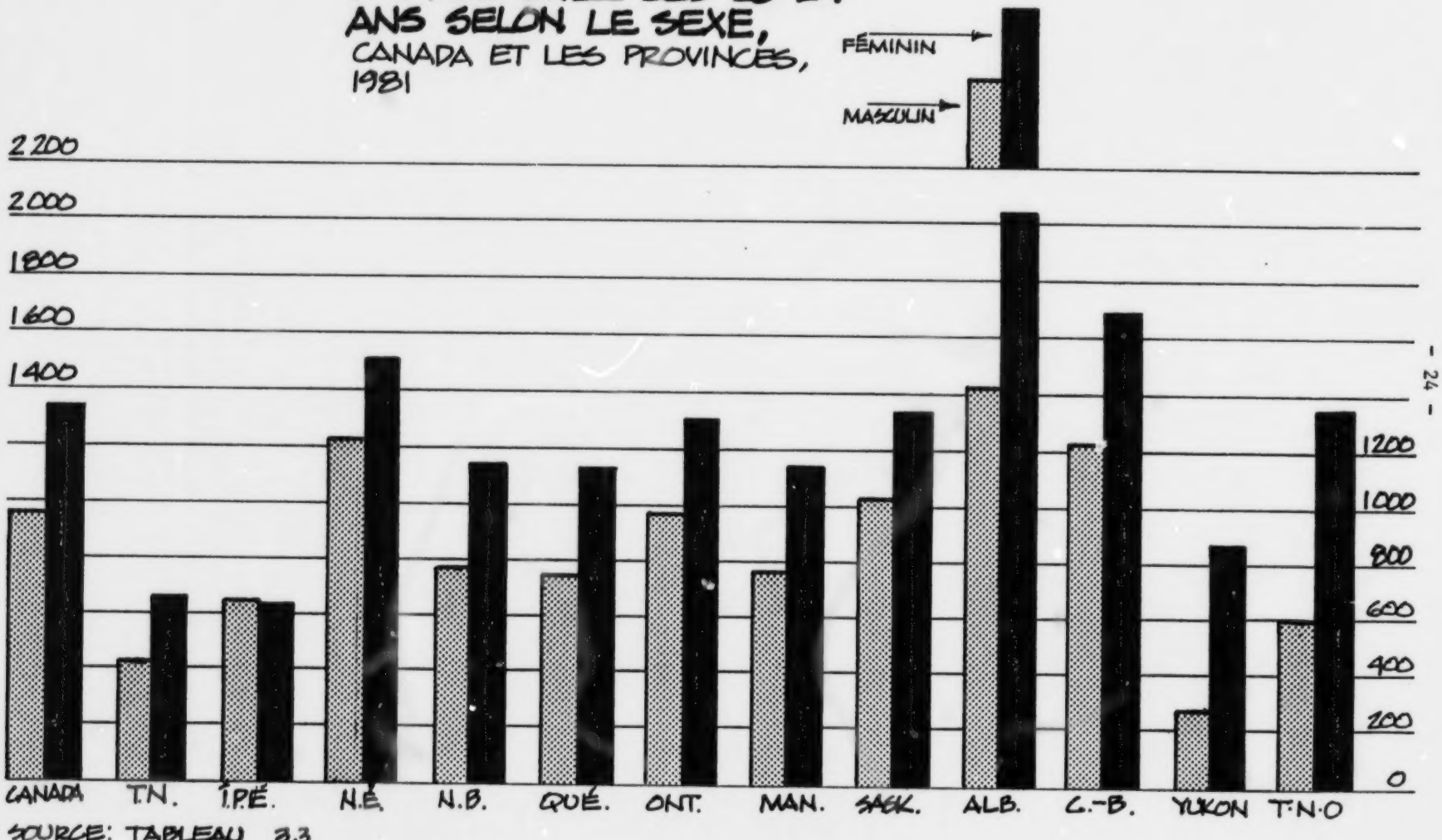

SOURCE: TABLEAU 3.3

tableau A.3.8). Ce pourcentage varie selon l'âge: chez les femmes, il est à son maximum de 81% chez les moins de 25 ans et diminue graduellement avec l'avancement en âge (p.135). Il faut toutefois se rappeler que chez les jeunes de moins de 25 ans, les femmes mariées sont plus nombreuses que les hommes mariés et que ceci évidemment peut expliquer en partie la proportion importante des femmes chez les requérants de moins de 25 ans.

Tableau 3.3: Taux brut modifié de divorce (pour 100 000 mariés), selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981.

Province	Masculin		Féminin	
	15-19	20-24	15-19	20-24
Terre-Neuve	-	403,62	-	633,59
Île-du-Prince-Édouard	-	629,37	377,36	627,45
Nouvelle-Écosse	487,80	1 228,91	862,42	1 507,94
Nouveau-Brunswick	666,67	776,84	248,76	1 144,60
Québec	55,17	767,90	293,85	1 139,74
Ontario	154,11	897,78	330,83	1 294,11
Manitoba	-	761,70	324,96	1 124,78
Saskatchewan	202,02	1 061,95	224,44	1 333,61
Alberta	306,64	1 481,40	576,76	2 054,16
Colombie-Britannique	45,35	1 203,53	342,15	1 696,16
Yukon	-	263,16	-	851,06
Territoires du Nord-Ouest	-	598,80	-	1 349,21
CANADA	**160,04**	**972,83**	**363,07**	**1 370,60**

Source: Calculé à partir du Recensement de 1981 et des Statistiques de l'état civil.

On dispose également de la répartition des divorces chez les jeunes selon le motif du divorce[8] pour la période 1969-1979. À noter que ces motifs de divorces sont ceux officiellement allégués durant la procédure de divorce et qu'on ne peut évaluer dans quelle mesure ces motifs correspondent à la cause principale et véritable de l'échec du mariage. Le tableau A.3.11 présente la répartition de la population qui demande un divorce selon le motif allégué. Seuls les 20-24 ans ont été présentés puisque l'on compte peu de divorces chez les 15-19 ans. On notera que la distribution selon le sexe indique le motif pour un divorce dans lequel un jeune homme (ou une jeune femme) est impliqué(e) et non pas le motif allégué par le jeune homme (ou la jeune femme) en question.

Une très grande proportion des divorces impliquant un jeune a comme motif l'adultère (46% des divorces impliquant un jeune homme et 44% une jeune femme en 1979). L'allégation de l'adultère atteint d'ailleurs son maximum chez les jeunes et diminue avec l'avancement en âge (McKie et al., p.162 et suivantes). Les jeunes craignent probablement moins la réprobation sociale et morale liée à l'adultère (McKie et al., p.164). Au contraire, la non-cohabitation est beaucoup moins mentionnée chez les jeunes que chez leurs aînés et est moins importante dans les divorces impliquant un jeune homme qu'une jeune

8 Ces données inédites nous ont été fournies par M. McKie de Statistique Canada.

femme. Ce motif implique une séparation effective d'une durée de trois ans. Les jeunes risquent donc moins de pouvoir invoquer ce motif, d'une part, parce que la durée de leur mariage est plutôt courte et, d'autre part, parce qu'une attente de trois ans, étant donné leur jeune âge, peut leur paraître longue. On ne remarque pas de changements majeurs de 1969 à 1979: l'importance de l'adultère a quelque peu diminué et celle de la non-cohabitation légèrement augmenté.

Les mariages entre personnes présentant des caractéristiques analogues ont davantage de chances de réussir. L'âge est, semble-t-il, une de ces caractéristiques: les taux de divorce sont plus faibles quand l'écart d'âge entre les conjoints est de cinq ans ou moins. Or, on a vu précédemment que la majorité des jeunes prennent un conjoint dans ces limites (McKie et al, pp.95-98). Il n'en demeure pas moins que des études américaines ont démontré que les unions de jeunes hommes âgés de moins de 25 ans et de femmes âgées de 14 à 17 ans, présentent des niveaux plus élevés d'instabilité; de même pour les cas de mariage entre des femmes d'au moins 25 ans et des hommes âgés de 22 à 24 ans et des cas de mariage entre des femmes âgées de 22 à 24 ans et des hommes âgés de 20-21 ans (McKie et al., p.98).

Il existe une relation positive entre l'âge au mariage et le risque de divorcer: plus jeune on se marie, plus élevé sera le risque de divorcer. Duchesne et Roy (1983, p.201) rapportent qu'aux États-Unis, les femmes qui se marient avant 20 ans divorcent deux fois plus que celles qui se marient entre 20 et 30 ans. Au Québec, parmi les mariées de 1968, après 11 ans de mariage, 17% des femmes mariées à 15-19 ans sont divorcées, contre respectivement 10% et 7% de celles mariées à 20-24 ans et à 25-29 ans (idem).

McKie et al. ont également démontré l'existence de cette relation à partir des données canadiennes et apportent certaines conclusions d'études, essentiellement américaines, tentant d'expliquer cette relation. Pour plus de détails, le lecteur peut se référer à cet ouvrage (pp.90-92); nous ne reprenons ici que brièvement les éléments d'explication mentionnés: attentes plus élevées chez les jeunes, donc déception plus marquée; plus grande dépendance (surtout chez la jeune femme), ce qui peut nuire à la relation conjugale; les grossesses pré-conjugales qui interviennent dans la période d'adaptation du couple et qui peuvent aggraver les difficultés financières. D'autres facteurs tels le manque d'éducation, l'arrêt des études, la précarité de l'emploi, peuvent également intervenir.

3.5 Remariage

Les jeunes divorcés ou veufs ont-il tendance à se remarier avant 25 ans? Le tableau A.3.12 révèle que la presque totalité des mariages chez les 15-24 ans sont des mariages de célibataires, donc des premiers mariages. On observe néanmoins un certain nombre de remariages, et ceci davantage chez les femmes que chez les hommes et chez les 20-24 ans que chez leurs puînés. On remarque également plus de remariages chez les divorcés que chez les veufs, mais ces chiffres sont peu révélateurs de la propension à se remarier selon que l'on est veuf ou divorcé. C'est pourquoi on devra analyser les taux selon l'état matrimonial. Avant de regarder les taux, notons néanmoins que la répartition des mariages selon l'état matrimonial antérieur ne subit pas de modifications de 1977 à 1983, si ce n'est une légère augmentation de la proportion des célibataires féminins de 20-24 ans.

On peut calculer des taux de nuptialité selon l'état matrimonial antérieur pour évaluer la propension au mariage des jeunes célibataires, veufs ou divorcés[9]. Le tableau 3.4 révèle que le remariage est assez important chez les divorcés de 20-24 ans, atteignant 289 pour 1 000 chez les femmes. Les taux de remariage sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes, chez les 20-24 ans que chez leurs puînés et chez les divorcés que chez les veufs. Ces chiffres confirment l'hypothèse souvent émise que le divorce n'est pas nécessairement un indice de refus du mariage mais souvent une étape à franchir pour contracter un autre mariage.

Tableau 3.4: Taux de nuptialité selon l'état matrimonial antérieur, l'âge et le sexe, Canada, 1981.

Age et sexe		Taux de nuptialité (pour 1 000)		
		Célibataire	Veuf	Divorcé
15-19	masculin	5,8	-	4,7
	féminin	26,8	8,3	142,5
20-24	masculin	90,5	44,2	227,0
	féminin	143,4	94,8	289,3

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981 et Statistique de l'état civil.

3.6 L'union libre

Malgré l'importance qu'on lui accorde, l'union libre demeure un phénomène très peu documenté ou quantifié.

Au recensement de 1981, la question sur le "Lien avec la personne 1" (Question 2) comprenait la case "Partenaire en union libre de la Personne 1" ainsi qu'un espace où le recensé pouvait inscrire un "Autre" lien si celui-ci ne figurait pas dans les catégories de la question 2 (exemple: Partenaire en union libre du chambreur). Ceci a permi pour la première fois une étude approfondie de l'union libre au Canada[10]. Les paragraphes suivants décrivent quelques points de cette étude.

Pour l'ensemble du Canada, 713 340 personnes (356 670 hommes et le même nombre de femmes) ont déclaré vivre en union libre: parmi ceux-ci, 233 520, soit 32,7%, étaient des jeunes (tableau 3.5). Parmi les femmes vivant en union libre, les jeunes comptent pour 39,8%.

---

9 Ces taux rapportent les mariages de 1981 selon un état matrimonial donné à la population recensée en 1981 selon ce même état matrimonial. Rappelons de nouveau que la définition de l'état matrimonial se rapporte à une situation de jure dans les statistiques de l'état civil et à une situation de facto dans le recensement.

10 Nous tenons à souligner l'excellente collaboration de MM. Gerry Ouellette et J.A. Norland qui nous ont fourni les données inédites pour ce sous-chapitre.

Le nombre de personnes vivant en union libre augmente rapidement avec l'âge pour atteindre un sommet à 24 ans chez les hommes et à 21 ans chez les femmes (tableau A.3.15). "L'union libre, tout comme le mariage d'ailleurs, est beaucoup plus tardif chez les hommes que chez les femmes" (Duchesne, 1984b). À 16 ans, on compte 15 fois plus de femmes que d'hommes vivant en union libre; à 19 ans, c'est trois fois plus de femmes que d'hommes. L'équilibre entre les nombres ne se produit qu'à 24 ans, et, à l'opposé, après 25 ans, on compte plus d'hommes que de femmes vivant en union libre.

Les jeunes vivant en union libre représentent 5,0% de l'ensemble des jeunes (3,9% des jeunes hommes et 6,2% des jeunes femmes). De ce point de vue, l'union libre est relativement peu répandue parmi les jeunes. Ce taux augmente avec l'âge: de moins de 1% à 15 ans, il passe à 8,9% à 24 ans chez les hommes, et à 9,8% chez les femmes à 22 ans.

Par contre, si on ne considère que les jeunes vivant en couple (les "mariés" de facto du recensement), l'importance de ce mode de vie chez la jeunesse devient plus évidente: près du quart des jeunes vivant en couple (28,5% des jeunes hommes et 23,9% des jeunes femmes) vivent en union libre. D'ailleurs, à certains âges, les jeunes vivant en union libre représentent la moitié des jeunes vivant en couple (tableau A.3.13).

Quelques comparaisons internationales montrent que le Canada se situe à un niveau intermédiaire en ce qui concerne l'union libre: elle est moins répandue ici qu'en Suède, mais plus qu'en France et en Angleterre (tableau A.3.14). L'examen des expériences dans d'autres pays révèle que là où l'union libre est apparue, "on a pu relier celle-ci à la baisse de l'intensité des premiers mariages et à la hausse de l'âge moyen au premier mariage" (Duchesne et Roy, 1983, p. 190). De plus, "là où le phénomène est apparu, l'évolution se caractérise par sa soudaineté et par sa rapidité" (idem p.191).

Deux modèles de cohabitation semblent ressortir. Ainsi, en Suède, la cohabitation constitue une situation relativement durable alors qu'en France, elle constitue le plus souvent un comportement prémuptial plutôt bref (idem p.191). De plus, "la présence, l'arrivée ou le désir d'un enfant ne semblent guère modifier la probabilité de se marier en Suède, alors qu'ils constituent une incitation majeure en France" (idem p.191).

Tableau 3.5: Nombre et répartition (%) des personnes vivant en union libre selon l'âge et le sexe, Canada, 1981.

Âge	Nombre			Répartition		
	M	F	T	M	F	T
15-19 ans	8 340	32 450	40 790	2,3	9,1	5,7
20-24 ans	83 090	109 640	192 730	23,3	30,7	27,0
15-24 ans	**91 430**	**142 090**	**233 520**	**25,6**	**39,8**	**32,7**
25 et plus	265 240	214 580	479 820	74,4	60,2	67,3
TOTAL	356 670	356 670	713 340	100,0	100,0	100,0

Source: Tableau A.3.13

3.7 Un bilan

À partir des statistiques analysées précédemment, on semble conclure que le mariage est moins populaire chez les jeunes: les taux de nuptialité ont suivi récemment une tendance à la baisse et la proportion des mariés dans la population jeune a également diminué malgré la prise en compte des jeunes vivant en union libre. On a également vu que le divorce n'est pas négligeable chez les jeunes mais que, par contre, une proportion des divorcés se remarient avant 25 ans.

On ne peut évidemment rien conclure sur les comportements de cette génération des 15-24 ans: se marieront-ils moins, se marieront-ils plus tard, ceux qui se marieront, divorceront-ils plus... Autant de questions qui restent pour le moment sans réponse. Ce qui est néanmoins certain, c'est que les jeunes d'aujourd'hui se marient moins avant l'âge de 25 ans et divorcent plus avant cet âge que les jeunes du début des années 70. On peut donc dire qu'avant l'âge de 25 ans, les jeunes d'aujourd'hui sont à cet égard différents des générations précédentes.

On dispose de certaines informations permettant de saisir les opinions des jeunes sur le mariage et le divorce. Or, ces informations révèlent très peu de différences, en termes d'attitude, entre les jeunes et leurs aînés. Ainsi, la grande majorité des jeunes de 18-24 ans (81%) ne pensent pas que le mariage soit une institution démodée; les attitudes des jeunes sont à ce sujet très semblables à celles de leurs aînés (tableau A.3.15).

Si les jeunes semblent croire en majorité à l'institution du mariage, très peu pensent que le mariage doit précéder la vie de couple. En effet, au moins six jeunes de 15-24 ans sur dix sont en faveur de la cohabitation (tableau A.3.16). Cette opinion positive sur la cohabitation avant le mariage est partagée par les jeunes des deux sexes, des deux groupes d'âge et des différentes régions (à noter qu'elle est plus importante au Québec). Les jeunes croient donc encore à l'institution du mariage mais favorisent le mariage à l'essai. Ceci pourrait avoir comme effet de retarder le mariage et non pas nécessairement de l'éliminer.

Si on examine maintenant l'importance accordée selon l'âge à divers facteurs pour un mariage réussi, on remarque que les facteurs se retrouvent dans le même ordre hiérarchique chez les jeunes et chez leurs aînés (tableau A.3.17). Les trois facteurs les plus importants sont: le respect mutuel, la fidélité et la compréhension/tolérance. Viennent ensuite les relations sexuelles satisfaisantes et les enfants.

Les jeunes semblent toutefois accorder plus d'importance que leurs aînés aux facteurs suivants: une bonne entente sexuelle, le partage des tâches ainsi que le partage des intérêts et goûts. Les jeunes accordent moins d'importance que leurs aînés aux facteurs suivants: le fait de vivre séparé de la famille, le fait d'avoir le même milieu social, le revenu, le logement, l'accord sur les questions religieuses et politiques et enfin, les enfants. Tous accordent la même importance au respect mutuel, à la fidélité et à la compréhension/tolérance.

En termes de tolérance face au divorce, encore ici les jeunes ne se distinguent guère de leurs aînés: le divorce apparaît à peine plus justifiable aux yeux des jeunes qu'à ceux de leurs aînés. Pour 15% des jeunes (20% de leurs aînés), le divorce n'est jamais justifiable alors qu'à peine 6% des jeunes et de leurs aînés pensent qu'il l'est toujours (tableau A.3.18). La tolérance des jeunes face au divorce des parents ayant de jeunes enfants varie: 42,3% des jeunes de 15-24 ans croient que ces parents ne devraient pas divorcer alors que 39,7% croient qu'ils ne peuvent le faire. Les jeunes hommes s'opposent plus au divorce dans ce cas que ne le font les femmes: 29,6% chez les premiers et 16,2% chez les secondes (tableau A.3.19). Les enfants de divorcés devenant souvent la responsabilité de la mère, les jeunes hommes, en tant qu'enfants craignent-ils plus que les jeunes filles la séparation du père ou, en tant que futurs pères, craignent-ils l'éloignement de leurs enfants? Les jeunes de 15-19 ans désapprouvent également davantage le divorce quand il y a de jeunes enfants que ne le font ceux de 20-24 ans: 26,5% contre 19,6% respectivement. On observe également des variations selon la région: c'est au Québec que l'opposition au divorce avec jeunes enfants est la plus grande.

Tout comme pour le degré de tolérance face au divorce, on observe peu de différences dans les causes considérées acceptables pour un divorce chez les jeunes par rapport à leurs aînés (tableau A.3.20). L'infidélité et la violence sont les causes les plus souvent considérées comme suffisantes pour un divorce: plus de 80% des jeunes et des aînés les mentionnent. Vient ensuite la cessation de l'amour, qui est toutefois mentionnée beaucoup plus par les jeunes (84%) que par leurs aînés (70%). Ce dernier élément constitue d'ailleurs la seule différence notable entre les jeunes et leurs aînés. Un peu plus de 60% des jeunes et des aînés considèrent la consommation excessive d'alcool comme une raison suffisante de divorce. Loin derrière viennent la non-concordance des personnalités et la non-satisfaction des relations sexuelles. Les autres causes sont mentionnées par moins de 10% de la population enquêtée. À remarquer que, si pour 6% des aînés aucune des causes mentionnées ne justifie un divorce, ce pourcentage n'est que de 3% chez les jeunes. À remarquer également que par rapport à leurs aînés, une proportion au moins égale, mais souvent plus élevée, de jeunes considèrent les raisons mentionnées suffisantes pour le divorce.

Ces résultats d'enquêtes d'opinion suggèrent donc à maintes reprises qu'il n'y a que très peu de différences d'attitudes entre les jeunes et leurs aînés sur les questions de mariage et de divorce.

4. FÉCONDITÉ

Ce chapitre présente une analyse des jeunes comme parents, par le biais des statistiques sur la fécondité. Ce phénomène est ici abordé sous deux angles: d'abord, la fécondité des jeunes femmes et, ensuite, le nombre d'enfants mis au monde dans les familles dont le chef est un(e) jeune. Cette analyse se base sur les statistiques de l'état civil qui fournissent, pour une année donnée, le nombre de naissances ayant eu lieu au cours de l'année. Elle s'appuie également sur les données des recensements qui fournissent des informations sur le nombre de naissances vivantes que chaque femme non célibataire a eu (descendance atteinte)[11].

4.1 Fécondité des jeunes femmes

4.1.1 Les naissances

En 1983, 364 760 naissances vivantes ont été enregistrées au Canada[12], dont 132 596 (soit 36%) étaient le fait de femmes âgées entre 15 et 25 ans (on a de plus enregistré 222 naissances chez des femmes de moins de 15 ans). Les jeunes femmes, et plus particulièrement celles de 20-24 ans, représentent donc une fraction fort importante des femmes donnant naissance à un enfant au cours d'une année donnée. Le nombre de naissances varie avec l'âge de la mère: il passe de 890 chez les femmes de 15 ans à 28 036 chez celles de 24 ans, atteint un maximum vers 25-26 ans et diminue ensuite avec l'avancement en âge (graphique 4.1 et tableau A.4.1).

Pour la majorité des jeunes femmes qui ont donné naissance à un enfant en 1983, il s'agit d'un premier enfant. La proportion des primipares diminue toutefois avec l'âge et passe de 97% à 15 ans à 52% chez les femmes de 24 ans (tableau A.4.2).

4.1.2 Les taux de fécondité

Deux types de taux sont ici examinés: les taux de fécondité par âge qui tiennent compte de l'ensemble des femmes, et les taux de fécondité des femmes mariées (section 4.1.3).

Les taux de fécondité par âge augmentent jusqu'à 25-29 ans. En 1983, le taux de fécondité des 15-19 ans est de 24,9°/oo comparé à 92,4°/oo à 20-24 ans (tableau 4.1)[13]. Le fait que peu de jeunes femmes soient mariées (surtout chez les 15-19 ans) explique en partie leurs taux relativement faibles malgré leur fécondabilité élevée. Les taux de fécondité des femmes mariées, que l'on examinera plus loin, montreront une réalité différente de celle observée à partir des taux de fécondité générale.

---

11 On se rappelera que les femmes ayant déclaré vivre en union libre sont ici considérées comme étant mariées.

12 Ces chiffres excluent Terre-Neuve. Cette province est le plus souvent exclue des tableaux de la Statistique de l'état civil, dû au fait qu'elle utilise un système de collecte des données sur les naissances différent et moins exhaustif que celui des autres provinces.

13 Taux en pour mille, d'où le symbole °/oo.

GRAPHIQUE 4.1 NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES SELON L'ÂGE DE LA MÈRE, CANADA, 1983

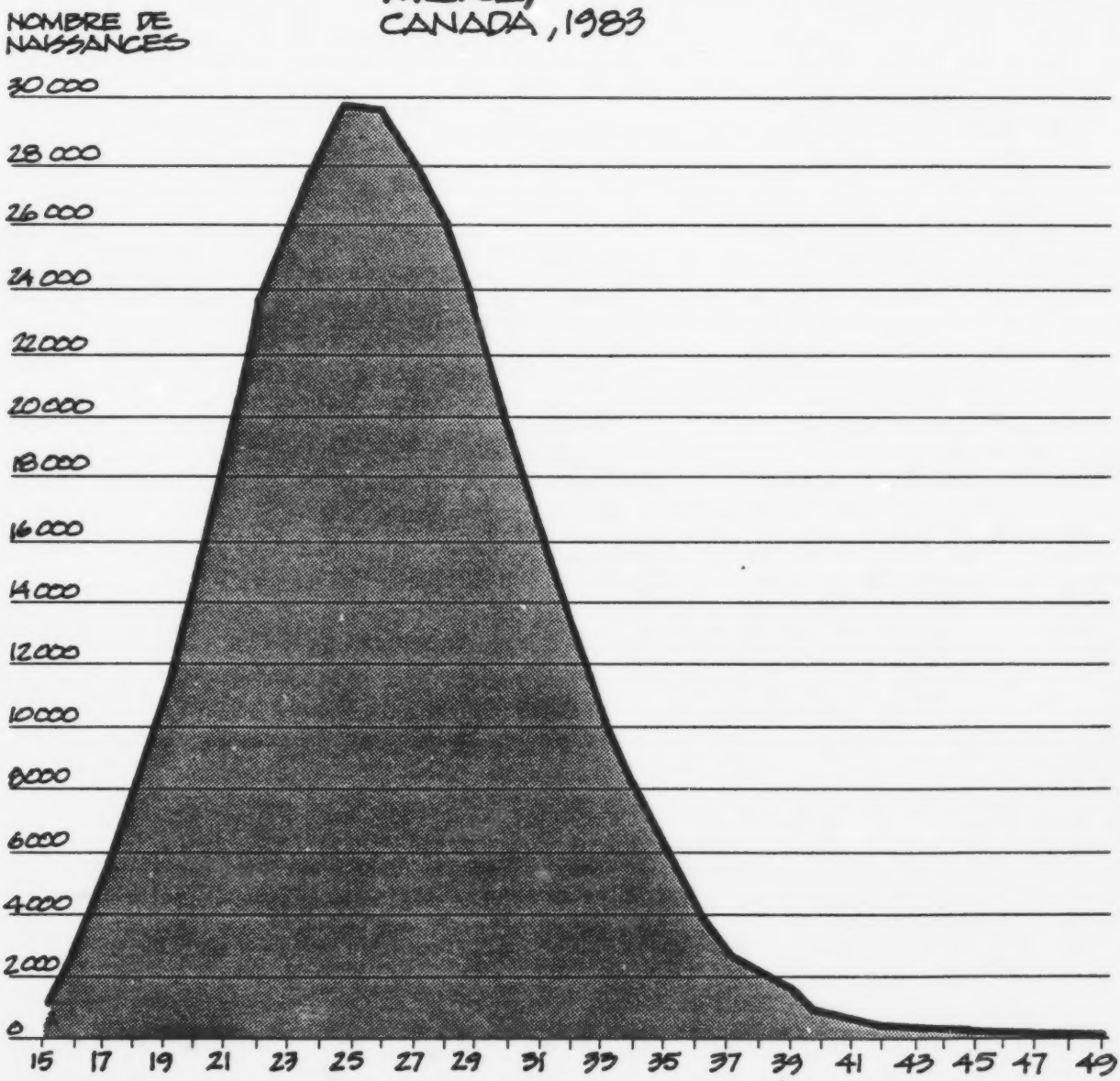

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL, 1983

Tableau 4.1: Taux de fécondité (°/oo) selon l'âge, Canada, 1983

Âge	Taux de fécondité
15-19	**24,9**
20-24	**92,4**
25-29	124,6
30-34	70,5
35-39	20,5
40-44	3,0
45-49	0,2

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil, 1983.

Les taux de fécondité varient considérablement à travers le pays (graphique 4.2 et tableau A.4.3). Les taux les plus faibles se retrouvent surtout au Québec, mais aussi en Ontario, alors que les taux les plus élevés sont enregistrés dans les Territoires du Nord-Ouest.

Au cours de la période 1961-1983, la fécondité a surtout diminué chez les femmes de plus de 35 ans, mais a également enregistré une baisse spectaculaire chez les moins de 35 ans, surtout chez celles de 15-24 ans (graphique 4.3). Les taux de fécondité sont passés durant cette période de 58,2 à 24,9°/oo chez les femmes de 15-19 ans et de 233,6 à 92,4°/oo chez celles de 20-24 ans, diminuant ainsi de plus de la moitié (tableau A.4.3). La baisse de la fécondité s'est encore poursuivie dans le passé récent, mais à un rythme plus ralenti. On remarque même une légère augmentation récente chez les femmes dans la trentaine. La diminution observée au niveau national se reproduit dans chaque province, mais à des rythmes variés.

Une rapide comparaison des taux de fécondité au Canada avec ceux d'autres pays montre que les jeunes canadiennes ont une fécondité plutôt faible. Par exemple, pour 1978-1979, les jeunes anglaises et américaines avaient des taux de fécondité plus élevés que les jeunes canadiennes. Concernant plus précisément la fécondité des adolescentes, les résultats d'une étude (Westaff, 1983) montre que, de ce point de vue, le Canada se situe, par rapport à 32 populations de pays industrialisés, dans le groupe de niveaux modérés de fécondité en 1971, et de diminution faible à modérée de ces taux au cours de la décennie.

4.1.3 Naissances et mariage

Le chapitre 2 indiquait qu'un nombre non négligeable de jeunes femmes étaient à la fois célibataires, mères et chefs d'une famille monoparentale. De fait, la majorité des mères célibataires sont des jeunes femmes: 72% des célibataires ayant donné naissance à un enfant en 1983 sont âgées entre 15 et 25 ans. Avant de procéder à l'analyse des statistiques disponibles, deux remarques s'imposent:

a) chez les jeunes, naissances chez des mères célibataires et naissances hors du mariage se confondent à toutes fins pratiques. On compte, en effet,

GRAPHIQUE 4.2 TAUX DE FÉCONDITÉ (‰) CHEZ LES JEUNES SELON L'ÂGE

CANADA ET PROVINCES, 1983

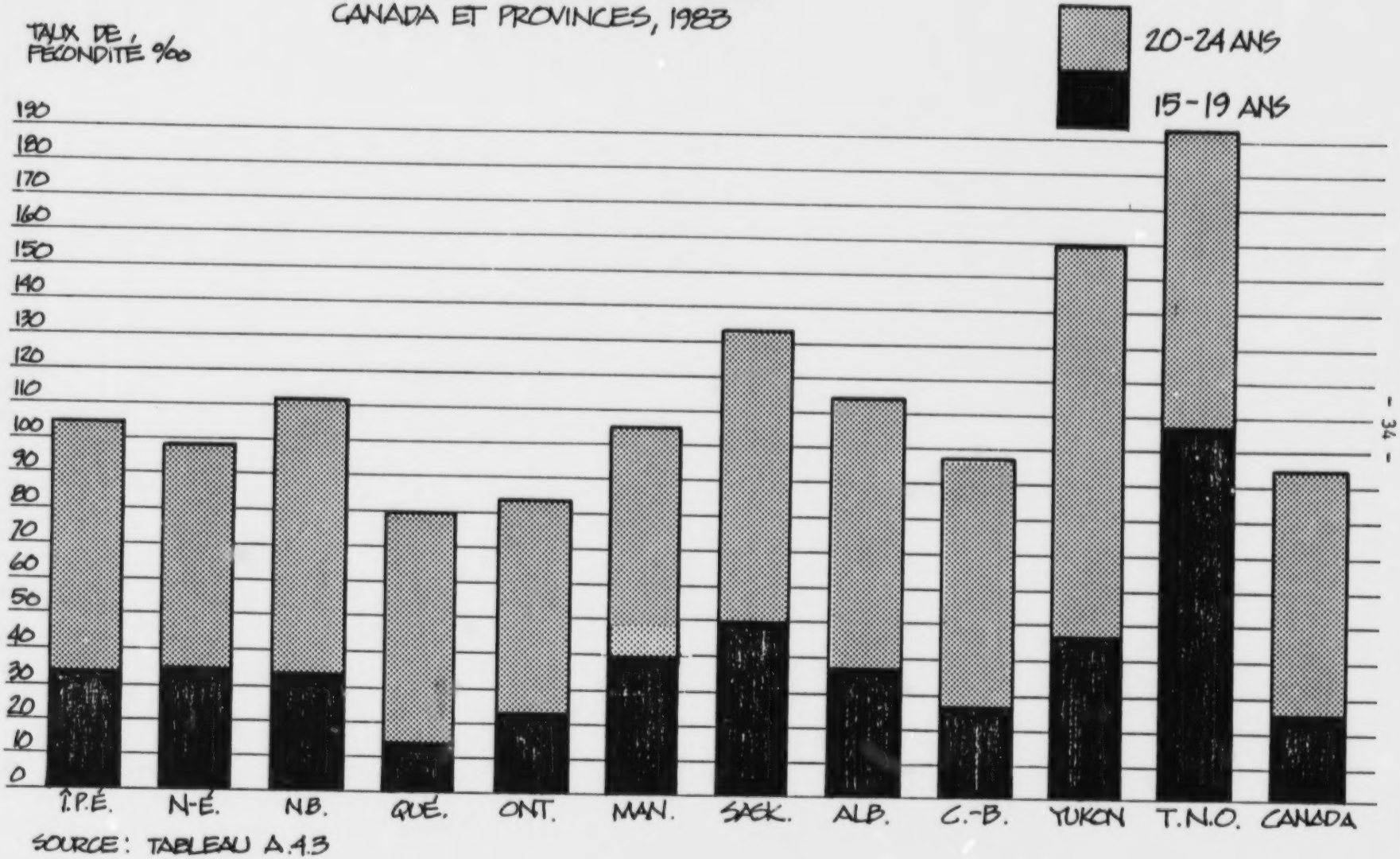

SOURCE: TABLEAU A.4.3

GRAPHIQUE 4.3 TAUX DE FÉCONDITÉ (0/00) SELON L'ÂGE, CANADA, 1961 ET 1983

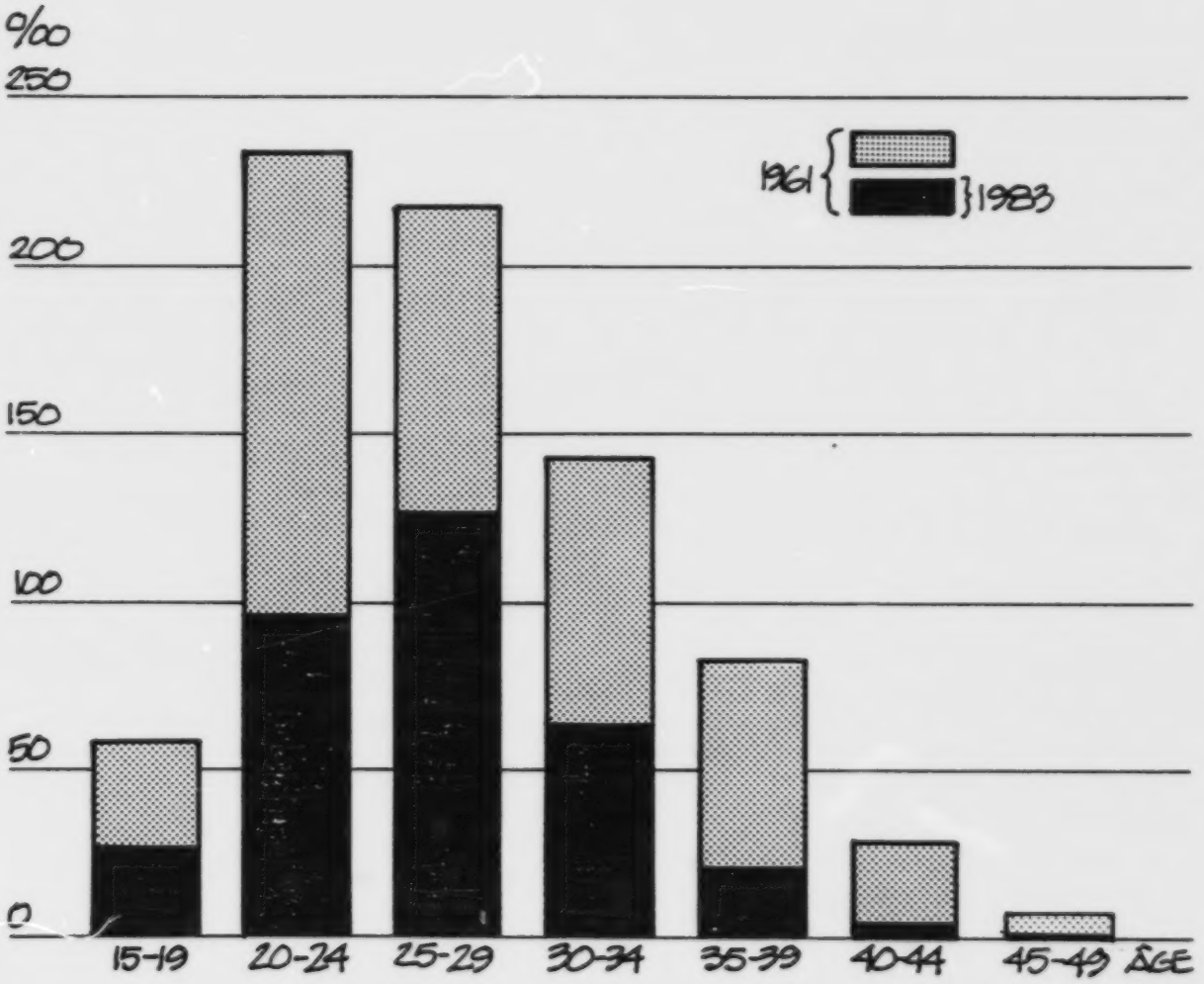

SOURCE : STATISTIQUE CANADA, STATISTIQUE DE L'ÉTAT CIVIL, 1977 ET 1983.

relativement peu de jeunes femmes veuves ou divorcées et, de ce fait, peu de naissances de la part de ces femmes. Comme on ne sait pas, dans le cas des mères veuves ou divorcées, si la conception a eu lieu dans le cadre du mariage, il est plus difficile d'interpréter ces données. Nous avons donc privilégié l'analyse des mères célibataires, ce qui, tout compte fait, amène à ne négliger que peu de naissances (le tableau A.4.5 indique que plus de 95% des naissances hors mariage chez les jeunes sont le fait de femmes célibataires).

b) les statistiques de l'état civil dont nous tirons les données sur les naissances considèrent le statut matrimonial de jure. Le recensement, au contraire, utilise la notion de facto. Or, nous sommes amenés, pour les besoins de l'analyse, à amalgamer ces deux sources. Les indices que nous calculons doivent donc être considérés comme des indicateurs.

En 1983, 16 516 célibataires de 15-19 ans et 21 531 de 20-24 ans ont donné naissance à un enfant. Ces chiffres indiquent une croissance importante par rapport à 1961, où l'on n'enregistrait respectivement que 7 548 et 6 841 naissances de mères célibataires[14]. Cette augmentation des nombres se reflète dans l'élévation de la proportion des naissances provenant de mères célibataires parmi l'ensemble des naissances. Le graphique 4.4 indique que de 1961 à 1983, la proportion des naissances de mères célibataires est passée de 19,2% à 65,4% chez les 15-19 ans et de 5,0% à 20,1% chez les 20-24 ans. C'est au cours de la période récente que l'augmentation a été la plus rapide.

Le tableau A.4.6 indique que les observations précédentes s'appliquent à chacune des provinces. La proportion des naissances de mères célibataires chez les 15-19 ans est toujours plus grande que chez les 20-24 ans. Chez les 15-19 ans, elle varie, en 1983, de 59,6% en Ontario à 74,1% au Québec; chez les 20-24 ans, de 15,1% en Ontario à 26,6% au Québec. De nouveau, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest se distinguent par des indices très élevés.

Pour mieux saisir l'impact de ce phénomène chez les jeunes femmes elles-mêmes, le calcul de taux est préféré. Or, on l'a mentionné, les seuls taux que nous puissions calculer mettent en relation deux types d'information non comparables: les célibataires de jure de l'état civil et les célibataires de facto du recensement. Ceci a comme conséquence une surestimation des taux de fécondité des célibataires et une sous-estimation des taux de fécondité des "déjà mariées". On ne connaît toutefois pas le niveau de cette surestimation ou sous-estimation ni s'il est semblable pour les deux groupes d'âge et les différentes provinces.

Les taux de fécondité selon l'état matrimonial (tableau 4.2) dédramatise la situation décrite dans les lignes précédentes. En 1981, environ 16 femmes de 15-19 ans sur 1 000 célibataires et près de 30 célibataires sur 1 000 chez les 20-24 ans, ont donné naissance à un enfant. Le phénomène est donc plus important chez les femmes de 20-24 ans que chez leurs puînées. Pour les deux groupes d'âge, les taux de fécondité des célibataires sont de beaucoup moins élevés que ceux des jeunes femmes déjà mariées. Ainsi, il semble que le mariage continue d'être, pour les jeunes, un milieu plus favorable à la fécondité que ne l'est le célibat.

---

14 Voir tableau A.4.4. et graphique 4.4. La notion d'"illégitimité" a évolué dans les statistiques depuis 1961. Les données comparées ici ne reposent pas sur la même définition, mais ceci, croyons-nous, ne devrait pas affecter de façon significative les tendances observées.

GRAPHIQUE 4.4 : ÉVOLUTION DE LA PART DES NAISSANCES HORS MARIAGE CHEZ LES JEUNES, CANADA, 1961 ET 1983, ET 1974 À 1983

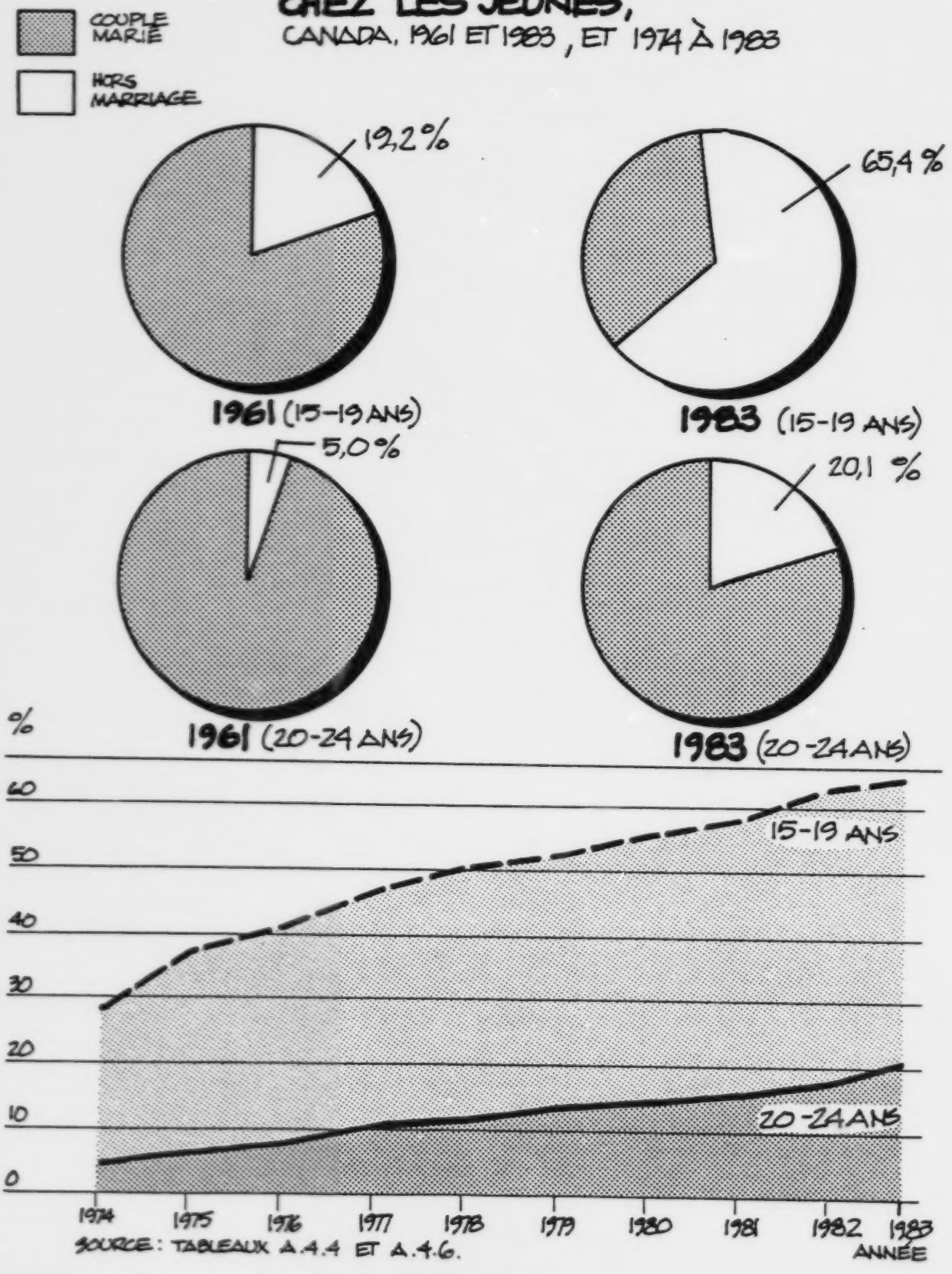

SOURCE : TABLEAUX A.4.4 ET A.4.6.

Tableau 4.2: Taux de fécondité (°/oo) des jeunes femmes selon l'état matrimonial et l'âge, Canada et provinces, 1981

Province	15-19 ans			20-24 ans		
	Total	Célibataire	Déjà mariée	Total	Célibataire	Déjà mariée
Île-du-Prince-Édouard	33,5	24,5	233,7	109,0	31,8	193,7
Nouvelle-Écosse	35,2	24,5	206,0	103,9	35,7	173,8
Nouveau-Brunswick	35,1	23,9	216,9	116,7	40,6	187,0
Québec	15,0	10,5	92,7	87,9	32,8	150,1
Ontario	23,1	13,3	181,7	89,1	19,6	169,3
Manitoba	39,9	27,7	197,2	107,7	42,3	174,7
Saskatchewan	47,9	34,1	203,7	137,6	55,7	201,3
Alberta	43,6	26,3	178,8	112,0	36,0	172,2
Colombie-Britannique	29,0	19,4	136,7	99,5	35,5	162,6
Yukon	66,3	56,9	145,2	137,1	100,4	164,5
Territoires du Nord-Ouest	113,0	109,1	137,7	175,4	170,0	179,8
CANADA	**26,4**	**16,4**	**155,4**	**96,7**	**29,6**	**162,4**

Source: Calculés à partir des naissances de 1981 de l'état civil et des populations du recensement de 1981.

On remarque des différences importantes dans les taux de fécondité des célibataires selon la province: l'Ontario et le Québec se distinguent par les taux les plus bas et la Saskatchewan par les taux les plus élevés (si on exclut les territoires où les taux sont de beaucoup supérieurs à la moyenne nationale).

Nous n'avons fait le calcul des taux de fécondité selon l'état matrimonial que pour l'année 1981, mais Dumas et Boyer (1985) l'ont fait pour le Canada pour la période 1977 à 1982. Au cours de cette période, le taux est passé de 15,8°/oo à 17,2°/oo pour les 15-19 ans, et de 22,9°/oo à 31,8°/oo pour les 20-24 ans.

Quelques résultats d'une enquête effectuée en Nouvelle-Écosse en 1978 (MacDonnell, 1981) auprès de l'ensemble des primipares célibataires qui ont décidé de garder leur enfant (n=346), permettent d'éclairer quelque peu le phénomène des mères célibataires, même si ces résultats ne peuvent pas nécessairement être généralisés à l'ensemble du pays.

On ne dispose pas des informations selon l'âge. On sait toutefois que 94% des primipares célibataires sont âgées entre 14 et 25 ans. Les résultats concernant les primipares célibataires sont quelquefois comparés, dans l'étude citée, avec les primipares non célibataires. Ces dernières sont, en moyenne, plus âgées puisque seulement 59% d'entre elles ont moins de 25 ans. Il faut garder ces éléments en mémoire, l'âge d'un individu déterminant certaines de ses caractéristiques.

Voici donc quelques résultats de cette enquête:

- les primipares célibataires proviennent plus que les non célibataires d'une famille brisée (31% contre 15%);

- 80% des primipares célibataires n'avaient pas complété leur secondaire ("high school") contre 34% des non célibataires; 2% des célibataires seulement avaient au moins commencé des études universitaires contre 20% des non célibataires;

- environ 40% seulement des célibataires allaient encore à l'école lorsqu'elles sont devenues enceintes. Parmi celles-ci, 65% ont complété leurs études, 33% ont abandonné l'école et 2% seulement ont continué leurs études après la naissance de l'enfant (on trouve respectivement 81%, 15% et 4% pour les non-célibataires);

- 81% des célibataires n'avaient pas de formation professionnelle contre 35% chez les non-célibataires;

- 34% des célibataires avaient un emploi quand elles sont devenues enceintes et près des deux tiers d'entre elles avaient un emploi considéré comme semi-spécialisé ou non spécialisé (contre 16% chez les non-célibataires);

- l'instabilité de l'emploi est plus marquée chez les célibataires: plus de la moitié de celles qui travaillaient avaient occupé leur emploi moins d'une année (environ le tiers chez les non-célibataires);

- 94% des pères des enfants des mères célibataires ont moins de 25 ans et 84% sont célibataires; le niveau d'éducation des pères, quoique légèrement plus élevé que celui des mères, demeure plutôt faible: 62% n'ont pas complété leur secondaire;

- la majorité des primipares célibataires connaissaient le père de leur enfant depuis plutôt longtemps: 23% depuis un à deux ans et 45% depuis au moins deux ans;

- seulement 16% des célibataires vivaient avec le père au moment de la naissance de l'enfant;

- seulement 22% des célibataires désiraient devenir enceintes alors que 68% ne le désiraient pas et 10% étaient indifférentes;

- la proportion des célibataires qui ne désiraient pas devenir enceintes est plus grande chez celles qui fréquentaient l'école (81%) que chez celles qui travaillaient (65%) ou restaient à la maison (54%); elle varie aussi selon l'âge, passant de 76% chez les moins de 17 ans à 65% chez les 20-24 ans (32% chez les 25 ans et plus);

- seulement 59% de celles qui ne voulaient pas devenir enceintes ont déclaré connaître suffisamment les méthodes de planification des naissances (80% chez celles qui voulaient devenir enceintes ou étaient indifférentes et 94% chez les primipares non célibataires);

- l'utilisation de méthodes contraceptives chez les célibataires qui ne voulaient pas devenir enceintes varie selon l'âge: 79% des moins de 17 ans n'avaient jamais utilisé de méthode contraceptive, 55% chez les 17-19 ans et 36% chez les 20-24 ans (30% chez les 25 ans et plus);

- au moment de la naissance de l'enfant, 8% des mères célibataires vivaient seules, 60% avec leur famille, 29% en union libre, 2% s'étaient mariées;

- 18 mois après la naissance de l'enfant, plus de femmes vivent seules (16%) ou se sont mariées (17%), moins vivent en famille (43%) ou en union libre (22%);

- au moment de la naissance de l'enfant, 60% des mères célibataires déclaraient avoir des difficultés financières (15%, de sérieuses difficultés). La situation économique semble s'améliorer quelque peu avec le temps: en effet, 18 mois après la naissance de l'enfant, 50% des femmes déclarent avoir des difficultés financières (6% de sérieuses difficultés).

Si certains des résultats présentés ci-haut montrent que les mères célibataires ne sont pas toutes seules à la naissance de l'enfant, que certaines d'entre elles voulaient cette grossesse et qu'une partie se sont mariées, ils montrent néanmoins que les jeunes mères célibataires sont moins bien préparées, en termes de scolarité par exemple, pour faire face à leur avenir.

Si des difficultés économiques sont à prévoir, les préjugés sociaux face à la mère célibataire semblent diminuer avec les générations. Près de la moitié des jeunes de 18-24 ans comparé à moins du tiers des 25 ans et plus approuvent les naissances hors mariage (tableau 4.3).

Tableau 4.3: Répartition (%) de la population sur l'attitude de la femme qui désire avoir un enfant comme parent célibataire sans avoir une relation stable avec un homme

Opinion	18-24	25 ans et plus
Approuve	46	32
Désapprouve	39	49
Indécis	13	16
Ne sait pas	2	3
Total	100	100

Source: Gallup, 1982.

4.1.4 La descendance atteinte

Une autre façon d'aborder la fécondité des jeunes femmes consiste à examiner le nombre d'enfants qu'elles ont déjà mis au monde. Ces informations proviennent des recensements et portent uniquement sur les femmes non célibataires (voir note 11, page 31).

Comme on peut s'y attendre, une grande proportion des jeunes femmes déjà mariées n'ont pas encore d'enfant, soit 65% de celles de 15-19 ans et 54% de celles de 20-24 ans, en 1981 (tableau 4.4). Ce qui frappe surtout, c'est l'augmentation de cette fraction de 1961 à 1981, tant chez les 15-19 ans que chez leurs aînées. En 1981, un peu plus du quart des jeunes femmes déjà mariées ont un seul enfant alors que 6% et 18%, respectivement chez les 15-19 et 20-24 ans, en ont deux ou plus.

Tableau 4.4: Répartition (%) des femmes non célibataires selon le nombre d'enfants et l'âge, Canada, 1961, 1971 et 1981

Âge et année		Nombre d'enfants				
		0	1	2	3+	Total
15-19	1961	42,3	44,4	11,3	2,0	100,0
	1971	49,7	41,2	7,3	1,8	100,0
	1981	**64,9**	**28,9**	**5,1**	**1,1**	**100,0**
20-24	1961	26,2	34,7	24,9	14,2	100,0
	1971	42,0	33,5	18,5	6,0	100,0
	1981	**54,0**	**27,8**	**14,7**	**3,5**	**100,0**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1961, Catalogue 98-507; Recensement de 1971, bulletin 1.2-6; Recensement de 1981, catalogue 92-906.

Le tableau 4.5 permet de mieux voir comment se répartissent selon le nombre d'enfants les femmes qui en ont déjà eu au moins un. La majorité des jeunes déjà mères n'ont qu'un seul enfant; ceci s'observe chez les 20-24 ans mais surtout chez les 15-19 ans. Près du tiers des femmes de 20-24 ans ayant commencé leur famille ont deux enfants et 7,6% en ont déjà trois ou plus. De 1961 à 1981, la diminution de la fécondité se manifeste à la fois par une augmentation des femmes déjà mariées sans enfant et par une diminution du nombre d'enfants chez celles qui en ont.

En 1981, la femme déjà mariée de 15-19 ans a, en moyenne, 0,43 enfant (contre 0,74 en 1961) et celle de 20-24 ans, 0,69 enfant (contre 1,33 en 1961). Ici encore, des différences notables existent entre les provinces (tableau 4.6): le Québec se distingue par une descendance atteinte très faible, et Terre-Neuve, les territoires et l'Île-du-Prince-Édouard par une descendance élevée (une moyenne d'environ un enfant par jeune femme mariée de 20-24 ans).

Tableau 4.5: Répartition (%) des femmes non célibataires ayant au moins un enfant selon le nombre d'enfants et l'âge, Canada, 1961, 1971 et 1981

Âge et année		Nombre d'enfants			
		1	2	3+	Total
15-19	1961	76,9	19,6	3,5	100,0
	1971	81,9	14,5	3,6	100,0
	1981	**82,4**	**14,5**	**3,1**	**100,0**
20-24	1961	47,0	33,7	19,3	100,0
	1971	57,8	31,9	10,3	100,0
	1981	**60,4**	**32,0**	**7,6**	**100,0**

Source: Tableau 4.4.

Tableau 4.6: Nombre moyen d'enfants mis au monde par femme non célibataire selon l'âge de la femme, Canada et provinces, 1961, 1971 et 1981

Province	15-19			20-24		
	1961	1971	**1981**	1961	1971	**1981**
Terre-Neuve	0,92	0,83	0,92	1,83	1,41	1,11
Île-du-Prince-Édouard	0,83	0,82	0,75	1,48	1,15	0,96
Nouvelle-Écosse	0,81	0,73	0,55	1,54	1,08	0,84
Nouveau-Brunswick	0,91	0,68	0,61	1,61	1,15	0,90
Québec	0,69	0,59	0,31	1,24	0,79	0,55
Ontario	0,72	0,61	0,43	1,26	0,89	0,68
Manitoba	0,64	0,66	0,57	1,31	0,91	0,79
Saskatchewan	0,80	0,71	0,57	1,39	1,03	0,93
Alberta	0,71	0,64	0,42	1,40	0,95	0,70
Colombie-Britannique	0,73	0,61	0,37	1,41	0,93	0,67
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0,73	0,72	0,75	1,66	1,27	1,00
CANADA	**0,74**	**0,63**	**0,43**	**1,33**	**0,91**	**0,69**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

4.1.5 Fécondité différentielle

Cette section examine les différences dans la fécondité atteinte des jeunes selon trois caractéristiques socio-culturelles, soit la langue maternelle, le groupe ethnique et la religion, et selon trois variables socio-économiques, soit l'éducation, les antécédents de travail et le milieu de résidence. Les données analysées proviennent des recensements de 1971 et

de 1981. Les indices utilisés sont (1) la distribution des femmes non célibataires selon le nombre d'enfants mis au monde et (2) le nombre d'enfants mis au monde par femme déjà mariée (voir note 11, page 31).

Langue maternelle[15]

La langue maternelle est souvent un facteur de différenciation des comportements et ceci se vérifie au niveau de la descendance atteinte chez les jeunes. La fécondité atteinte des francophones est la plus faible (tableau 4.7). Au niveau national, les francophones sont celles qui comptent la plus grande proportion de femmes non célibataires sans enfant. Elles sont également celles qui ont le plus faible nombre moyen d'enfants par femme. Ceci étonnera peu puisqu'on a déjà vu que le Québec, où se concentre la majorité des francophones, se distingue par des niveaux de fécondité très faibles. Chez les francophones hors Québec, il n'y a pas de distinction très nette: leur niveau de fécondité est parfois plus faible et parfois plus élevé que celui des jeunes anglophones (tableau A.4.7).

Tableau 4.7: Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, la langue maternelle et l'âge, Canada, 1981.

Âge et langue maternelle		Nombre d'enfants					Enfants par femme
		0	1	2	3+	Total	
15-19	Total	64,9	28,9	5,1	1,1	100,0	0,43
	Anglais	62,8	30,6	5,6	1,0	100,0	0,45
	Français	73,8	22,4	3,0	0,8	100,0	0,31
	Autre	57,0	32,8	7,8	2,4	100,0	0,57
20-24	Total	54,0	27,8	14,7	3,5	100,0	0,69
	Anglais	52,7	27,7	15,8	3,8	100,0	0,72
	Français	59,6	27,1	11,3	2,0	100,0	0,57
	Autre	45,2	31,8	17,4	5,6	100,0	0,86

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

15 La langue maternelle est la première langue parlée et encore comprise. Pour une analyse des caractéristiques linguistiques des jeunes, voir Bourbeau (1984).

De façon générale, les anglophones se situent à un niveau intermédiaire entre les francophones et les allophones. Elles sont évidemment celles qui se rapprochent le plus de la moyenne nationale étant donné le poids démographique de leur groupe. La fécondité est plus précoce chez les allophones: une plus grande proportion des femmes non célibataires ont déjà un enfant. Elles ont le nombre moyen d'enfants le plus élevé. En fait, la fécondité des jeunes allophones de 15-19 ans ressemble fort à la fécondité des jeunes francophones de 20-24 ans.

De 1971 à 1981, la fécondité des jeunes anglophones et des jeunes francophones a diminué, suivant ainsi la tendance nationale et celle suivie par leurs aînées. La baisse de la fécondité a toutefois été plus marquée chez les jeunes francophones, ce qui a eu pour effet d'accentuer l'écart entre les niveaux de fécondité des jeunes francophones et anglophones (tableau A.4.8).

Groupe ethnique[16] et religion

Tout comme la langue maternelle, le groupe ethnique est souvent considéré au Canada comme une variable socio-culturelle importante. Les tableaux A.4.9 et A.4.10 révèlent des différences concernant la fécondité chez les jeunes selon le groupe ethnique. Ainsi, la proportion des femmes sans enfant varie pour les 15-19 ans de 38,7% chez les Autochtones à 71,5% chez les Italiennes, et pour les 20-24 ans de 22,8% chez les Autochtones à 61,6% chez les Ukrainiennes. Le nombre moyen d'enfants par femme varie pour les 15-19 ans de 0,34 chez les jeunes se déclarant d'origine "britannique et autres" à 0,84 chez les Autochtones et, pour les 20-24 ans de 0,57 chez les Chinoises à 1,56 chez les Autochtones.

On ne peut expliquer, dans le cadre de ce travail, la raison de ces différences, où des facteurs culturels mais aussi socio-économiques interviennent. Il serait intéressant de voir dans quelle mesure la précocité ou le retard du mariage chez les différents groupes expliquent les comportements reproductifs des divers groupes. Malheureusement ces données n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction de ce rapport.

Un groupe se distingue clairement des autres: les Autochtones. Certaines études démontrent qu'une des caractéristiques de la population autochtone est la précocité des comportements procréateurs et la proportion importante des grossesses chez les adolescentes (Bruyère, 1981).

La religion ne semble pas être un facteur de grande différenciation de fécondité chez les jeunes: les écarts entre les groupes sont plutôt faibles (tableau A.4.11). Trois groupes se distinguent toutefois: les jeunes de religion juive ont une fécondité plus faible et les jeunes des religions mennonite, huttérite et mormone ont des taux de fécondité élevés.

---

16 Jusqu'en 1981, l'origine ethnique d'un individu était déterminée par l'origine de l'ancêtre paternel venu en Amérique. En 1981, la référence à l'ancêtre paternel est abandonnée et les réponses multiples acceptées.

Éducation

L'éducation est généralement considérée comme un facteur de réduction de la fécondité. On associe à un plus haut niveau d'éducation un certain nombre de caractéristiques qui peuvent contribuer à la diminution ou au retard de la fécondité, par exemple, un accès plus grand à la contraception, le désir d'avoir une carrière, etc. Chez les jeunes de moins de 25 ans, un facteur d'importance est sûrement le fait que celles qui poursuivent des études avancées sont, en bonne partie, encore à l'école et n'ont pas encore commencé leur famille.

Le tableau A.4.12 révèle des différences de fécondité considérables selon le niveau de scolarité. Ainsi chez les femmes non célibataires de 15-19 ans, 65% de celles n'ayant pas atteint la 9e année sont sans enfant contre 83% chez celles qui ont un certificat d'études non universitaires. On observe un rapport de quatre à un dans le nombre moyen d'enfants de ces deux groupes de femmes. Chez les 20-24 ans, les écarts sont encore plus larges.

L'élévation du niveau de scolarité est donc accompagnée d'une élévation de la proportion des sans enfant et d'une diminution du nombre moyen d'enfants par femme. Il est difficile toutefois de savoir dans quel sens va la relation: les jeunes femmes qui deviennent enceintes ont-elles tendance à abandonner l'école donc à avoir un niveau de scolarité plus faible, ou les jeunes femmes poursuivant leurs études ont-elles tendance à avoir moins d'enfants du fait de leur éducation?

Antécédents de travail

De nombreuses études ont été consacrées à la relation existant entre le travail de la femme et sa fécondité. Ces études concluent, de façon générale, que le travail de la femme est un facteur de réduction de la fécondité. Chez les jeunes, cette relation se vérifie au tableau A.4.13. Celles qui ont travaillé depuis le 1er janvier 1980 ont une fécondité plus faible que celles qui n'ont pas travaillé depuis cette date. Parmi les premières, celles qui sont encore actives comptent la plus grande proportion de femmes non célibataires sans enfant (79,2% pour les 15-19 ans et 69,3% pour les 20-24 ans) et le nombre moyen d'enfants par femme le plus faible (0,25 pour les 15-19 ans et 0,42 pour les 20-24 ans).

Chez les jeunes femmes qui n'ont pas travaillé depuis le 1er janvier 1980, on n'observe pas de schéma clair entre celles qui ont déjà travaillé avant cette date et celles qui n'ont jamais travaillé. Quoiqu'il en soit, leur fécondité est élevée: chez les 20-24 ans, par exemple, seulement 15,5% de ces femmes n'ont pas encore d'enfant, et elles ont en moyenne 1,43 enfant, ce qui est très élevé par rapport à la moyenne de leur groupe d'âge (0,69 enfant). À remarquer également que 44,9% d'entre elles ont déjà au moins deux enfants.

Milieu de résidence

La fécondité des jeunes varie selon le milieu de résidence et suit la tendance généralement observée: la fécondité diminue selon que l'on passe du milieu rural au milieu urbain et diminue également avec l'augmentation de la taille de la communauté urbaine (tableau A.4.14). Ainsi, par exemple, chez

les 20-24 ans, 62,8% des femmes non célibataires vivant dans les villes de 500 000 habitants et plus sont sans enfant contre 40,7% de celles vivant en milieu rural agricole; alors que seulement 2,1% des premières ont trois enfants ou plus, c'est le cas de 7,1% chez les secondes. Les jeunes femmes non célibataires de 20-24 ans vivant en milieu urbain de plus de 500 000 habitants ont un nombre moyen d'enfants par femme plus faible (0,52) que celui des jeunes femmes non célibataires de 15-19 ans vivant en milieu rural agricole.

Les différences observées dans les niveaux de fécondité selon les variables étudiées ici ne permettent qu'une analyse plutôt superficielle du phénomène de la fécondité différentielle: des tableaux plus complexes sont nécessaires pour une analyse plus révélatrice. Ainsi, les faibles indices de fécondité des jeunes juives s'expliquent-ils par leur religion ou par le fait que leur niveau de scolarité est plus élevé et qu'elles vivent en très grande majorité en milieu urbain - ces deux caractéristiques étant associées, comme on l'a vu, à une fécondité plus faible.

4.2 Fécondité des jeunes familles[17]

Cette section porte sur la fécondité atteinte des jeunes familles et prend en considération toutes les familles dont l'époux ou l'épouse a entre 15 et 25 ans. Au moment de la rédaction de cette étude, les données disponibles du recensement de 1981 ne distinguent pas les époux ou épouses de moins de 25 ans: ceux-ci sont inclus dans la catégorie "moins de 35 ans". En outre, les données du recensement de 1971 posent certains problèmes de comparabilité et d'autres difficultés techniques. Aussi, seules les données de 1976 sont examinées ici.

Jusqu'à présent, dans ce chapitre, la fécondité a été mesurée en termes de nombre de naissances vivantes ou d'enfants mis au monde par les femmes. Cette section sur la fécondité des jeunes familles aborde de façon différente la notion de fécondité. Il s'agit ici du nombre d'enfants vivant au foyer. Étant donné le jeune âge des parents (15 à 25 ans), les enfants ne peuvent avoir quitté le foyer familial, et, de ce fait, le nombre d'enfants vivant au foyer doit s'apparenter au nombre d'enfants tel qu'on aimerait pouvoir le saisir dans une étude de fécondité. Il demeure néanmoins que l'indice utilisé ici ne constitue probablement qu'une mesure indicative de la fécondité, étant donné les adoptions, les mises en garde chez les grands-parents, les prises en charge par l'autre conjoint dans le cas des foyers brisés, les décès d'enfants, etc.

La majorité des jeunes familles biparentales n'ont pas d'enfant et près de trois sur dix ont un seul enfant. Les familles monoparentales comptent, par définition, au moins un enfant. Environ sept familles monoparentales sur dix n'ont qu'un enfant, 22,2%, deux enfants et 6,1%, au moins trois enfants.

---

17 Une jeune famille est soit 1) une famille monoparentale dont le parent est âgé(e) entre 15 et 25 ans, soit 2) une famille biparentale dont l'époux ou l'épouse est âgé(e) entre 15 et 25 ans.

Tableau 4.8: Répartition (%) des jeunes familles selon le type de famille et le nombre d'enfants, Canada, 1976

Type de famille		Nombre d'enfants				
		0	1	2	3+	Total
Biparentale						
Ensemble	.Époux de 15-24 ans	60,4	28,5	9,5	1,6	100,0
	.Épouses de 15-24 ans	53,3	29,8	14,1	2,8	100,0
Avec enfants	.Époux de 15-24 ans	-	71,9	24,1	4,0	100,0
	.Épouses de 15-24 ans	-	63,8	30,2	6,0	100,0
Monoparentale						
	Total	-	71,7	22,2	6,1	100,0
	Pères de 15-24 ans	-	72,8	16,4	10,8	100,0
	Mères de 15-24 ans	-	71,6	22,7	5,7	100,0

Source: Tableau A.4.15.

Parmi les mères chefs d'une famille monoparentale[18], les célibataires sont celles qui ont le moins d'enfants, la très grande majorité d'entre elles (83,0%) n'ayant qu'un seul enfant (tableau 4.9). Rappelons qu'elles représentent une part importante (40%) des mères seules. Les femmes mariées dont le conjoint est absent ainsi que les séparées et les divorcées ont des niveaux de fécondité moyens: de 62,7 à 69,4% ont un seul enfant à la maison; au moins le quart d'entre elles en ont deux et peu en ont trois ou plus. Les veuves sont celles qui ont le plus d'enfants: seulement 58,1% d'entre elles ont un seul enfant et plus d'une sur dix (11,4%) a au moins trois enfants.

Tableau 4.9: Répartition (%) des jeunes familles monoparentales selon le sexe, l'état matrimonial du parent et le nombre d'enfants, Canada, 1976.

Sexe du parent et nombre d'enfants		Célibataire	Marié(e), conjoint(e) absent(e)	Séparé(e)	Veuf (ve)	Divorcé(e)	Total
Féminin	1	83,0	69,4	62,7	58,1	65,0	71,6
	2	13,7	25,4	29,5	30,5	28,3	22,7
	3+	3,3	5,2	7,8	11,4	6,7	5,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Masculin	1	73,0	72,7	75,4	66,7	70,6	72,8
	2	13,3	18,6	17,6	13,3	26,5	16,4
	3+	13,7	8,7	7,0	20,0	2,9	10,8
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Tableau A.4.16.

18 On a vu au chapitre 2 que très peu de jeunes hommes sont chefs d'une famille monoparentale. Les nombres les concernant sont présentés dans les tableaux, lorsqu'ils sont disponibles, mais ne sont pas analysés ici.

On a vu que le mariage demeure chez les jeunes un environnement plus propice à la fécondité que ne l'est le célibat (section 4.1.3): ceci peut expliquer la moindre fécondité des célibataires par rapport aux autres. La plus forte fécondité des veuves s'explique probablement en partie du fait que pour leur mariage, la rupture a été soudaine, non volontaire et ne résulte pas de mésententes comme celles qui ont pu modifier la fécondité des autres femmes dont le foyer s'est brisé.

La relation inverse entre l'éducation et la fécondité, constatée à la section 4.1.5, se vérifie de nouveau ici (tableaux A.4.17 et A.4.18). Chez les familles biparentales, la proportion des familles sans enfant augmente avec l'élévation du niveau de scolarité: chez les familles dont l'épouse est âgée de 15-24 ans, elle passe de 29,0% chez celles qui n'ont pas atteint la 9e année à 76,7% chez celles qui ont fait des études universitaires. Cette tendance se retrouve également chez les familles dont l'époux est jeune, mais les écarts sont moins marqués. Le nombre d'enfants diminue également avec l'élévation du niveau de scolarité des parents de familles monoparentales.

Le tableau A.4.20 révèle également des différences dans le nombre d'enfants selon l'activité des parents. La comparaison entre actifs et inactifs indique que les premiers ont en moyenne moins d'enfants que les seconds. Ceci est vrai pour tous les types de familles, mais est plus marqué dans le cas des épouses de familles biparentales et moins marqué dans le cas des époux de familles biparentales. L'activité de la mère a donc une plus grande incidence sur la taille de la famille que l'activité de l'époux. Parmi les actifs, et ceci pour tous les types de famille, la taille de la famille est plus petite en moyenne chez les occupés que chez les chômeurs.

4.3 Un bilan

La fécondité des jeunes femmes est un sujet d'actualité: plus précisément, c'est la fécondité des adolescentes qui préoccupe, preuve en est l'abondante littérature à ce sujet. Il est vrai qu'avoir des enfants à un jeune âge peut entraîner des difficultés pour le développement psycho-social et socio-économique de la jeune mère.

Mais la fécondité chez les jeunes a diminué au cours des dernières années. Ce qui est certainement plus remarquable dans la situation présente, c'est l'importance relative grandissante des jeunes mères célibataires: 65% des femmes de 15-19 ans ayant donné naissance à un enfant en 1983 sont célibataires; chez les femmes de 20-24 ans, ce pourcentage atteint 20%. S'il est vrai qu'une partie de ces femmes vivent, en fait, dans une union libre, il n'en demeure pas moins qu'elles sont de façon générale moins bien munies en termes socio-économiques. Les résultats de l'enquête en Nouvelle-Écosse, que nous avons retenue ici comme illustration, l'ont en effet bien montré.

L'analyse des taux de fécondité selon l'état matrimonial a toutefois révélé que le mariage demeure un état plus propice à la fécondité que ne l'est le célibat. En effet, c'est bien une très faible proportion des femmes célibataires qui deviennent mères.

Parmi les jeunes femmes non célibataires, soit celles qui sont mariées, et celles qui ont déjà été mariées (auxquelles s'ajoutent celles vivant en union libre), la descendance atteinte (le nombre d'enfants déjà mis au monde) a diminué de 1961 à 1981. En 1981, celles de 15-19 ans ont, en moyenne, 0,43 enfant (contre 0,74 en 1961) et celles de 20-24 ans, 0,69 enfant (1,33 en 1961). Cette diminution de la descendance atteinte moyenne s'est manifestée à la fois par une augmentation des femmes sans enfant et par une diminution du nombre d'enfants chez celles qui en ont.

L'hétérogénéité du groupe des jeunes est évident lorsqu'on examine la descendance atteinte des femmes non célibataires selon certaines caractéristiques: la descendance atteinte varie selon la province ou le milieu de résidence des femmes, selon leur langue maternelle, leur groupe ethnique, leur niveau d'éducation et leur expérience sur le marché du travail.

Il aurait été intéressant d'examiner certains aspects de la vie des jeunes associés à leur fécondité: l'âge auquel débute la vie sexuelle; la fréquence des relations sexuelles; la connaissance, l'utilisation des moyens contraceptifs, etc. Nous n'avons pu, dans le cadre de cette étude, analyser ces éléments. Il faudrait néanmoins mentionner que si des données nationales sur ces aspects sont très rares, voire inexistantes, il existe une abondante littérature pour des milieux géographiques plus restreints.

Nous avons toutefois consacré le chapitre suivant à l'avortement, puisqu'on sait qu'un nombre non négligeable de jeunes femmes enceintes décident de mettre un terme à leur grossesse.

5. L' AVORTEMENT

5.1 Observations préliminaires

Ce chapitre traite des avortements thérapeutiques autorisés en vertu de l'article 18 de la Loi fédérale de 1969. En bref, cette loi ne permet d'interrompre une grossesse que dans un hôpital accrédité ou approuvé, et seulement si le comité d'avortement thérapeutique de l'hôpital déclare que la continuation de la grossesse mettrait ou mettrait probablement en danger la vie ou la santé de la mère enceinte.

Les données présentées ici ne concernent donc que les avortements pratiqués dans les hôpitaux participants qui ont communiqué leurs chiffres à Statistique Canada. Ainsi, les statistiques ne comprennent pas: 1) les avortements auto-provoqués, 2) les avortements classés comme "spontanés" et "autres", 3) les avortements provoqués hors des hôpitaux notamment dans les cliniques, comme au Québec, 4) les avortements obtenus par des Canadiennes à l'étranger et enfin 5) les avortements provoqués dans des hôpitaux mais qui n'ont pas été classés comme avortements.

On ne connaît pas l'importance de l'ensemble de ces cinq catégories d'avortements. On dispose de quelques informations concernant les Canadiennes ayant obtenu un avortement aux États-Unis. Si l'on en croit ces statistiques, il semble que de moins en moins de Canadiennes vont aux États-Unis pour y obtenir un avortement: les statistiques de 1971 indiquent 6 309 avortements de Canadiennes aux États-Unis contre 1 644 en 1980. On enregistre toutefois une remontée depuis 1980: en 1982, 3 156 Canadiennes ont obtenu un avortement aux États-Unis. Ces chiffres publiés par Statistique Canada ne coïncident toutefois pas avec les résultats d'une enquête officieuse (sic) de la Fédération pour le planning des naissances du Canada (FPNC). Selon la FPNC (1983), le nombre de Canadiennes allant aux États-Unis pour mettre fin à leur grossesse a pu atteindre les 10 000 en 1981.

Le Québec dispose d'une deuxième source d'information sur l'avortement: la Régie de l'assurance-maladie comptabilise les avortements non thérapeutiques pratiqués par des médecins en clinique ou en cabinet. Le nombre d'avortements comptabilisé par la Régie est de beaucoup supérieur à celui de Statistique Canada: pour 1982, la première indique un total de 15 385 avortements contre 9 671 pour Statistique Canada (Dumas 1985 et Messier 1984).

Le fait que l'on ne dispose pas de l'ensemble des avortements obtenus par les Canadiennes n'est pas la seule difficulté que rencontre l'étude de l'avortement. Quelle part des avortements thérapeutiques est due à des causes médicales? Dans quelle mesure la tendance suivie par les taux d'avortement reflète-t-elle un changement de comportement chez les femmes ou reflète-t-elle une augmentation du nombre d'hôpitaux accrédités, des modifications dans l'interprétation de la loi par les comités, des changements d'attitudes de la part des médecins, etc. Autant de questions auxquelles les statistiques analysées dans ce dossier ne pourront apporter réponse.

Mentionnons, enfin, que Statistique Canada publie annuellement, depuis 1972, des statistiques sur les avortements thérapeutiques mais ne fournit des informations selon l'âge que depuis 1974. Les données les plus récentes sont celles de 1982.

5.2 Quelques comparaisons internationales

Les comparaisons internationales sont délicates à faire et peuvent souvent se révéler trompeuses. Dans le cas présent, il faudrait notamment s'interroger sur la définition de l'avortement utilisée dans les différents pays, sur les moyens légaux et techniques disponibles pour obtenir un avortement, ainsi que sur les méthodes de collecte des statistiques sur les avortements. Sans ces informations, on ne peut véritablement interpréter les résultats. On peut néanmoins faire quelques remarques.

Le tableau 5.1 présente quelques statistiques relatives à l'avortement thérapeutique ou légal dans certains pays. Les taux d'avortement pour les femmes en âge de procréer varient de 8,3 °/oo en Écosse à 35,3 °/oo en Hongrie[19]. Parmi les pays figurant au tableau 5.1, le Canada se situe en seconde place pour la faible importance relative de ses taux d'avortement (11,1 °/oo en 1982). Le taux canadien s'apparente à celui de l'Angleterre-Pays de Galles. Il se situe par contre fort loin du taux américain (29,3 °/oo) qui est plus du double de celui du Canada.

Tableau 5.1: L'avortement, quelques comparaisons internationales

Pays	1982 Taux (°/oo) 15-44 ans	Année	Taux (°/oo)		% par rapport à l'ensemble des avortements		
			< 20 ans	20-24 ans	< 20 ans	20-24 ans	Moins de 25 ans
Canada	11,1	1981	16,3	18,0	28,3	32,3	60,6
		1980	16,9	18,2	29,7	31,8	61,5
États-Unis 1980	29,3	1980	44,4	51,4	29,6	35,4	65,0
Angleterre et Pays de Galles	12,6	1981	17,7	19,5	27,3	26,8	54,1
Tchécoslovaquie	32,1	1980	10,8	37,2	6,1	20,2	26,3
Danemark	20,7	1980	20,9	30,1	17,8	24,0	41,8
Hongrie	35,3	1980	26,5	39,0	10,3	18,6	28,9
Écosse	8,3	1980	12,1	13,1	29,7	29,0	58,7
Suède	19,4	1981	20,9	27,3	18,1	22,3	40,4

Source: Statistique Canada, catalogue 82-211.

Au Canada, les jeunes femmes sont plus touchées par l'avortement que ne le sont leurs aînées. Cette remarque semble pouvoir s'appliquer à d'autres pays puisque les taux des jeunes femmes sont toujours plus élevés que ceux de l'ensemble des femmes, sauf chez les Tchécoslovaques et les Hongroises de moins de 20 ans. Les taux d'avortement des jeunes canadiennes sont parmi les plus bas. Par contre, il apparaît clairement qu'au Canada l'avortement concerne beaucoup plus les jeunes femmes par rapport à leurs aînées que dans les autres pays, sauf aux États-Unis. En effet, 65,0% des avortements pratiqués

---

19 Taux pour mille femmes, d'où l'utilisation du symbole °/oo.

aux États-Unis et 61,5% au Canada le sont sur des jeunes femmes de moins de 25 ans, alors que, par exemple, ce pourcentage n'est que de 26,3% en Tchécoslovaquie.

On verra plus loin que les taux d'avortement ont augmenté au Canada. Cette situation n'est pas exceptionnelle puisque la même tendance est observée dans d'autres pays (Wadhera et Nair, 1980 et Fédération pour le planning des naissances du Canada, 1983).

5.3 Ampleur et tendance du phénomène

5.3.1 Vue d'ensemble

En 1982, 66 254 avortements thérapeutiques ont été obtenus au Canada par des Canadiennes, dont **39 517** par des jeunes femmes de moins de 25 ans[20]. L'avortement thérapeutique a donc pris une ampleur considérable depuis 1970, où l'on ne comptait que 11 152 avortements. Depuis 1979, le phénomène semble avoir atteint sa vitesse de croisière.

Depuis 1974, le nombre d'avortements est également à la hausse chez les jeunes femmes (tableau 5.2): il a augmenté de 36% en huit ans chez les 15-24 ans. On remarque toutefois une diminution récente chez les moins de 20 ans.

Tableau 5.2: Nombre d'avortements selon l'âge de la femme, Canada, 1974 à 1982

Année	13-44	13-14	15-17	18-19	20-24
1974	48 136	573	7 232	7 277	14 070
1975	49 311	597	7 437	7 413	14 354
1976	54 478	665	7 895	8 173	16 151
1977	57 564	670	8 313	8 742	17 443
1978	62 290	599	8 571	9 806	19 256
1979	65 043	647	8 860	10 250	20 520
1980	65 751	559	8 660	10 277	20 926
1981	65 053	548	7 983	9 875	21 027
1982	**66 254**	**516**	**7 335**	**9 906**	**21 760**

Source: Statistique Canada, catalogue 82-211.

Les jeunes femmes sont plus touchées par l'avortement que ne le sont leurs aînées. Le tableau 5.3 montre en effet que depuis 1974, la proportion des avortements obtenus par les jeunes de 15-24 ans représente environ 60% de l'ensemble des avortements.

---

20 Incluant 516 avortements chez des jeunes filles de moins de 15 ans.

Tableau 5.3: Importance relative des avortements chez les jeunes selon l'âge, Canada, 1974-1982

Année	13-44	13-14	15-17	18-19	20-24	15-24
1974	100,0	1,2	15,0	15,1	29,2	59,3
1975	100,0	1,2	15,1	15,0	29,1	59,2
1976	100,0	1,2	14,5	15,0	29,6	59,1
1977	100,0	1,2	14,4	15,2	30,3	59,9
1978	100,0	1,0	13,8	15,7	30,9	60,4
1979	100,0	1,0	13,6	15,8	31,5	60,9
1980	100,0	0,9	13,2	15,6	31,8	60,6
1981	100,0	0,8	12,3	15,2	32,3	59,8
1982	**100,0**	**0,8**	**11,1**	**15,0**	**32,8**	**58,9**

Source: Tableau 5.2.

Le graphique 5.1 indique que le nombre d'avortements augmente en flèche de 15 à 18 ans, atteint un sommet à 18-21 ans et diminue légèrement avec l'âge jusqu'à 25 ans. En termes de nombre d'avortements, les jeunes de 18-21 ans semblent donc plus touchées. Les nombres ne permettent toutefois pas une compréhension adéquate du phénomène. Les taux permettent de mieux le relativiser puisqu'ils rapportent le nombre d'avortements à la population concernée. Le graphique 5.2 illustre l'évolution de 1974 à 1982 des taux d'avortement par groupe d'âge et met en évidence trois éléments:

- l'augmentation de l'importance de l'avortement jusqu'à un sommet à 18-19 ans et, ensuite, la diminution continue avec l'avancement en âge;

- la tendance à la hausse de l'avortement, essentiellement due à l'augmentation marquée chez les femmes de 18 à 25 ans;

- la récente stabilisation des taux pour tous les groupes d'âge.

Le tableau 5.4 présente les taux d'avortement chez les jeunes illustrés au graphique 5.2. En 1982, le taux d'avortement chez les femmes de 18-19 ans atteint 21,1 °/oo, suivi du taux des femmes de 20-24 ans (18,5 °/oo), de celui des femmes de 15-17 ans (11,7 °/oo), et enfin de celui des jeunes de moins de 15 ans (1,4 °/oo). À noter que seul le taux de ces dernières est plus faible que le taux de l'ensemble des femmes de 13 à 45 ans (10,4 °/oo).

Comme on pouvait l'apprécier au graphique 5.2, chez les jeunes, les taux ont augmenté sensiblement. L'augmentation la plus marquée est celle des taux chez les femmes de 20-24 ans (31%). On remarquera également qu'une légère baisse semble s'être manifestée récemment chez les 15-17 ans et les 18-19 ans alors que les taux sont plutôt stables chez les 13-14 ans.

GRAPHIQUE 5.1 : NOMBRE D'AVORTEMENTS CHEZ LES JEUNES PAR ÂGE, CANADA, 1982

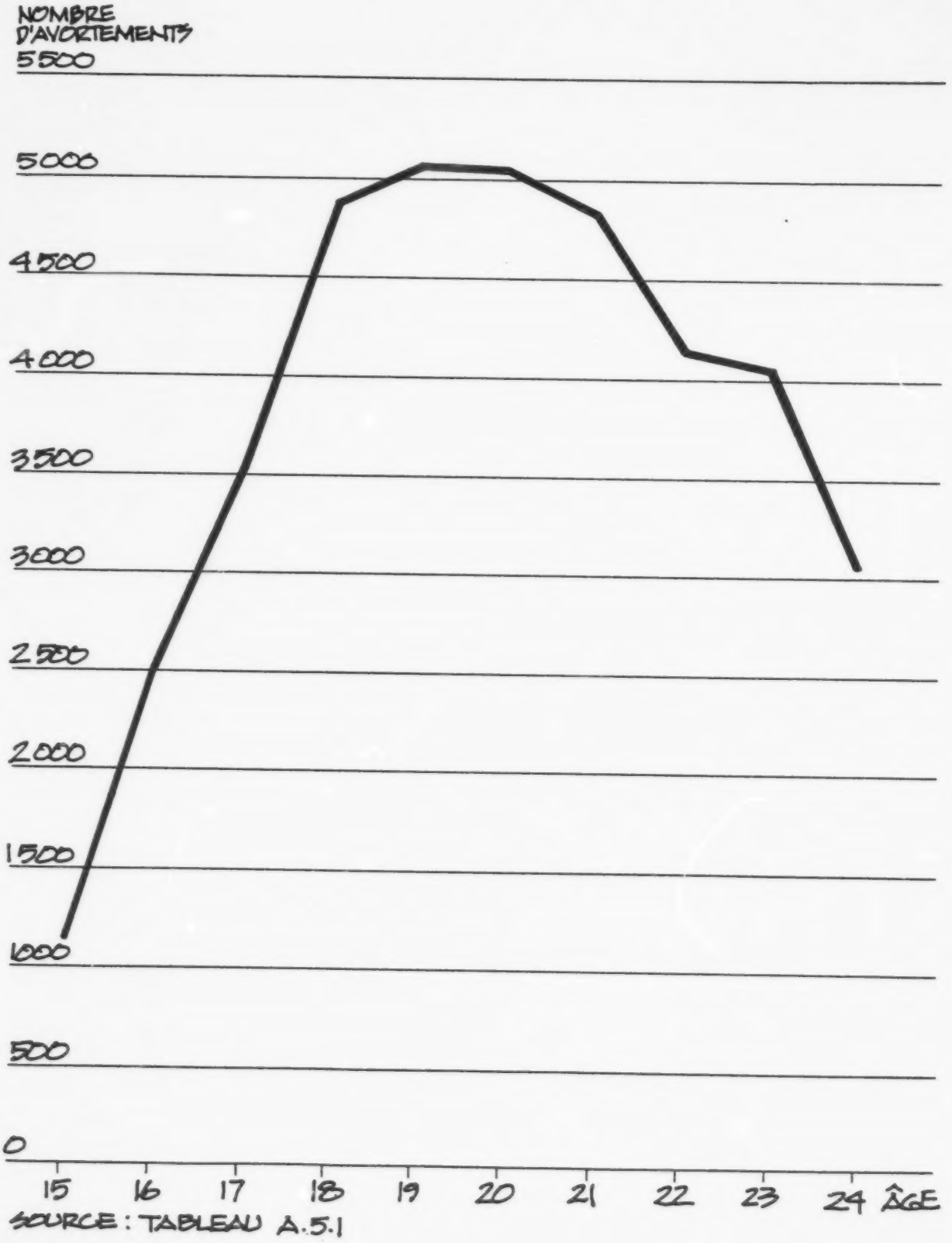

SOURCE : TABLEAU A.5.1

GRAPHIQUE 5.2 ÉVOLUTION DES TAUX D'AVORTEMENT (o/oo) SELON L'ÂGE
CANADA, 1975 À 1982

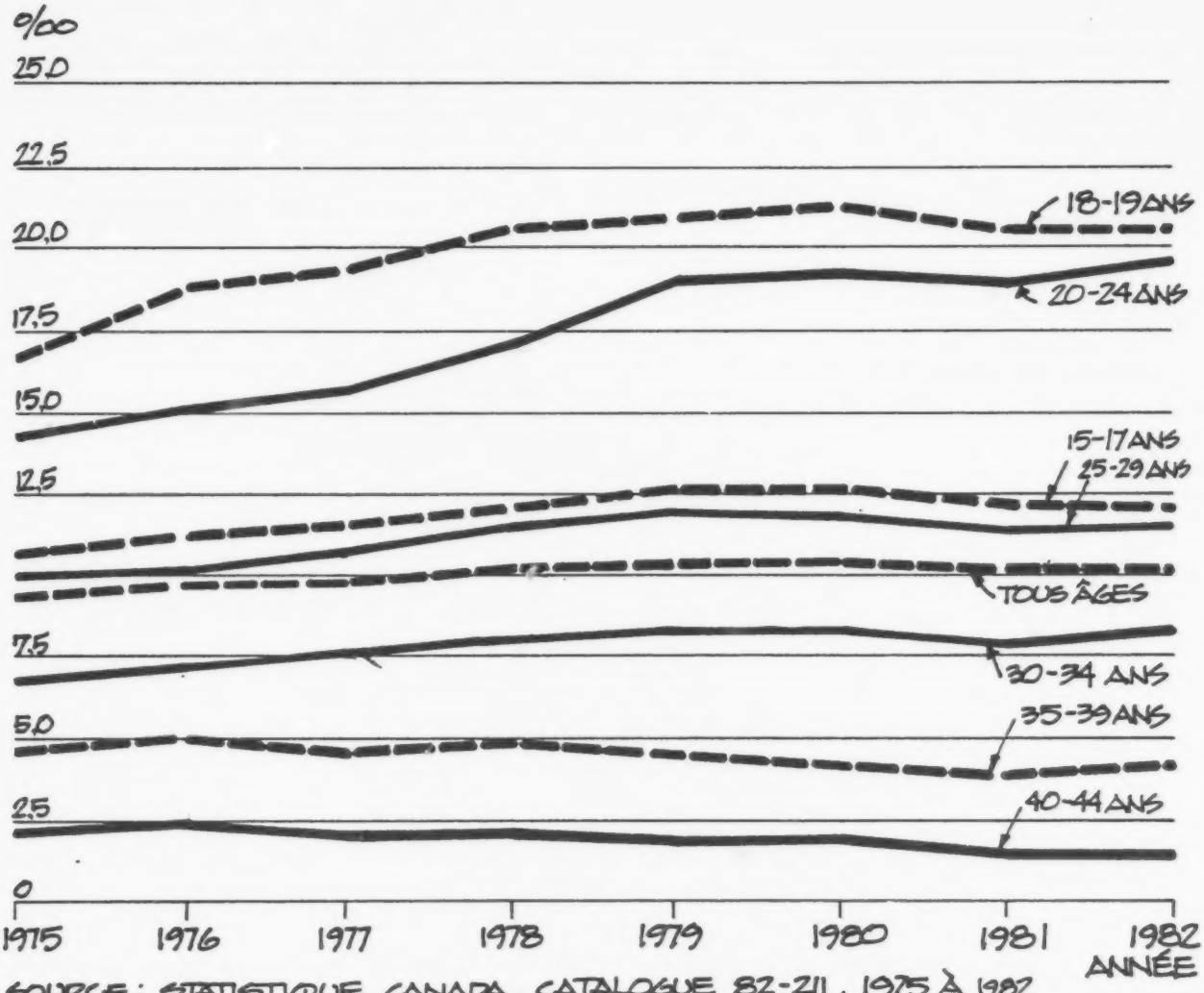

SOURCE: STATISTIQUE CANADA, CATALOGUE 82-211, 1975 À 1982

Tableau 5.4: Taux d'avortement (°/oo) selon l'âge de la femme, Canada, 1974 à 1982

Année	13-44	13-14	15-17	18-19	20-24
1974	8,8	1,2	10,8	16,6	14,1
1975	8,8	1,3	10,9	16,7	13,8
1976	9,5	1,4	11,3	18,2	15,1
1977	9,5	1,5	11,8	19,2	15,9
1978	10,4	1,3	12,2	21,1	17,2
1979	10,7	1,5	12,8	21,7	18,1
1980	10,7	1,4	12,7	21,8	18,2
1981	10,4	1,4	12,0	21,8	18,0
1982	**10,4**	**1,4**	**11,7**	**21,1**	**18,5**

Source: Statistique Canada, catalogue 82-211.

5.3.2 Disparités régionales

L'avortement n'a pas la même ampleur d'une région à l'autre au Canada. En termes de répartition d'abord, on observe une grande différence entre les provinces. L'Ontario est la province qui compte le plus d'avortements en 1982: 31 290, dont 18 834 chez des jeunes de 15-24 ans. À l'opposé, on trouve l'Île-du-Prince-Édouard avec 26 avortements dont 16 chez des jeunes (tableau A.5.2). Ces nombres étant fortement influencés par les bassins de population de chacune des provinces, l'examen des taux sera de nouveau plus révélateur. Le tableau 5.5 et le graphique 5.3 présentent pour 1982 les taux d'avortement des jeunes femmes selon la province. Deux remarques: 1) partout, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard (où les nombres sont petits), le même schéma s'applique: les taux les plus élevés sont ceux des jeunes femmes de 18-19 ans, suivis du taux des 20-24 ans et enfin de celui des 15-17 ans, 2) on observe une élévation des taux d'avortement de l'est à l'ouest du pays, à l'exception de la Nouvelle-Écosse et l'Ontario dont les taux se distinguent des provinces voisines.

Les taux les plus faibles sont ceux de l'Île-du-Prince-Édouard où l'avortement semble très peu important. À l'opposé, les taux d'avortement dépassent 20 °/oo en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon et aux Territoires du Nord-Ouest. Il est nécessaire de mentionner qu'on n'a enregistré respectivement que 75 et 159 avortements chez les jeunes femmes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest: les forts taux d'avortement résultent de la faible population de ces deux régions, mais ils révèlent néanmoins une incidence élevée du phénomène.

Il a déjà été mentionné qu'au niveau national, environ 60% des avortements pratiqués le sont pour des jeunes de moins de 25 ans. Cette proportion varie d'une province à l'autre. Ainsi, au Québec, les avortements chez les jeunes sont proportionnellement moins importants parmi l'ensemble des avortements pratiqués dans la province: 51,1% des avortements sont obtenus par des jeunes femmes, comparé à plus de 70% dans les Territoires du Nord-Ouest et en Saskatchewan (tableau A.5.3).

GRAPHIQUE 5.3 TAUX D'AVORTEMENT (o/oo) DES JEUNES SELON L'ÂGE, CANADA ET PROVINCES, 1982

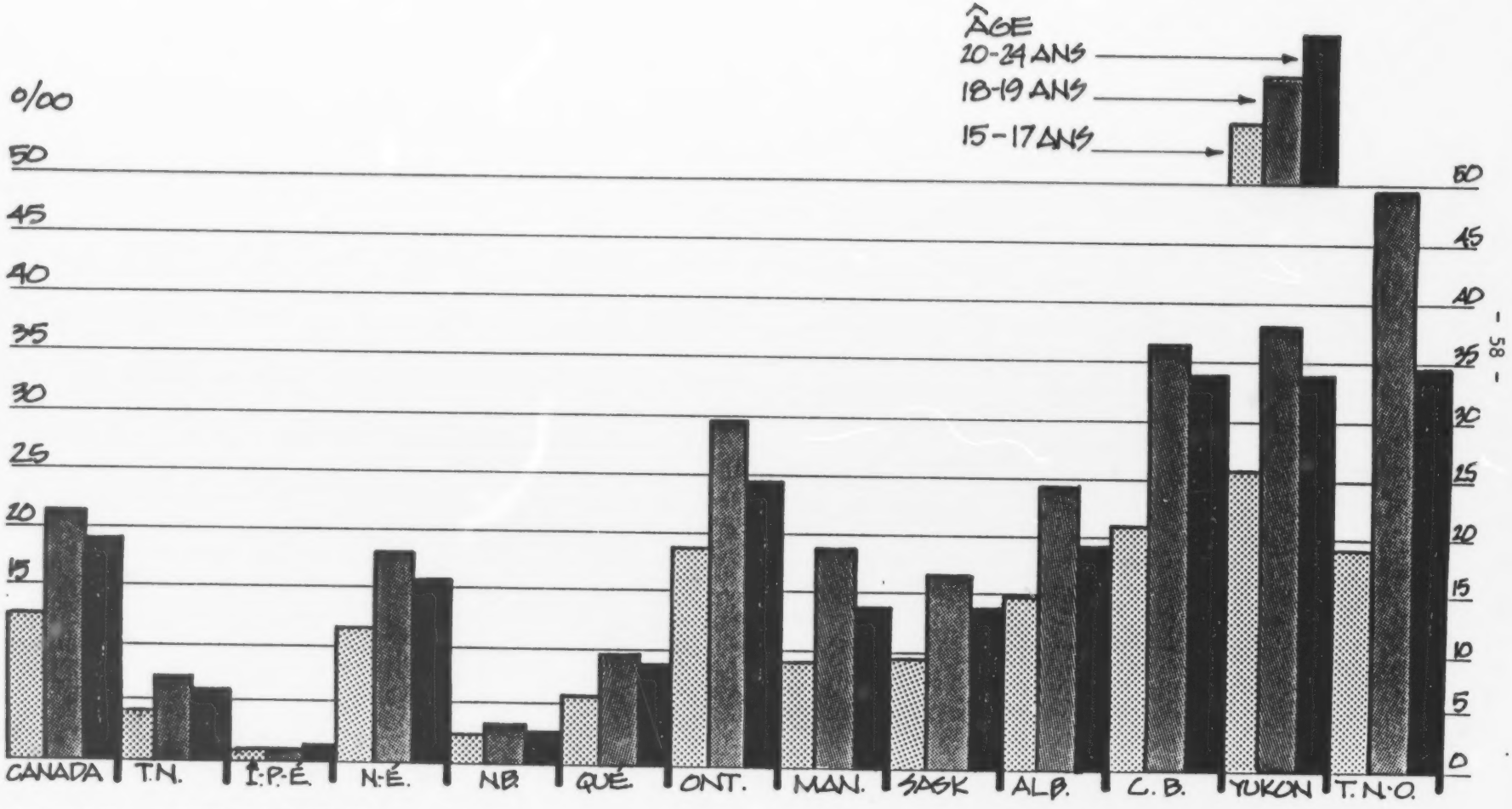

SOURCE: TABLEAU 5.5

Tableau 5.5: Taux d'avortement (°/oo) selon l'âge de la femme, Canada et provinces, 1982

Province	15-44	15-17	18-19	15-19	20-24
Terre-Neuve	3,4	4,8	5,9	5,2	5,2
Île-du-Prince-Édouard	0,9	1,5	1,5	1,5	1,7
Nouvelle-Écosse	8,4	11,8	17,5	14,2	15,1
Nouveau-Brunswick	1,5	2,3	2,7	2,5	2,6
Québec	6,0	5,1	9,3	6,9	9,2
Ontario	14,9	17,9	29,1	22,6	24,8
Manitoba	7,3	8,1	16,8	11,8	13,0
Saskatchewan	7,5	9,8	16,2	12,6	13,3
Alberta	11,2	13,7	24,3	18,4	18,6
Colombie-Britannique	18,8	21,4	36,2	27,8	33,5
Yukon	18,8	26,7	37,5	31,0	33,8
Territoires du Nord-Ouest	18,6	18,0	49,0	30,4	34,6
CANADA	**11,1**	**12,5**	**21,1**	**16,2**	**18,5**

Source: Statistique Canada, catalogue 82-211.

L'évolution récente des taux d'avortement chez les jeunes varie également dans les différentes provinces. Le tableau A.5.4 indique, par exemple, que les taux de certaines provinces ont diminué depuis 1979 (Terre-Neuve, Colombie-Britannique), alors que dans d'autres provinces, ils ont marqué une tendance à la hausse (Manitoba, Québec, Nouvelle-Écosse).

L'accès à l'avortement varie d'une province à une autre. Au 1er janvier 1981, on comptait au Canada 267 hôpitaux dotés d'un comité d'avortement (contre 143 en 1970). On trouve de ces hôpitaux dans chaque province et territoire, mais leur répartition ne correspond pas à celle de la population, d'où une inégalité entre provinces en termes d'accès à l'avortement.

Avant d'aborder les différences régionales dans l'accès à l'avortement, il convient de faire une précision. Les statistiques analysées jusqu'à présent concernaient les avortements obtenus par les résidentes d'une province donnée et non pas les avortements pratiqués dans cette province. Sur les 65 053 avortements pratiqués en 1981, 611 l'ont été dans une province différente de la province de résidence de la femme (voir tableau A.5.5). L'importance du nombre de femmes ayant obtenu un avortement dans une province autre que leur province de résidence varie d'une province à une autre. Il ne semble toutefois pas y avoir de lien entre l'importance du nombre de femmes allant ailleurs pour obtenir un avortement et l'importance de l'avortement dans sa province de résidence ou l'indice "femmes/hôpital" discuté dans les prochaines lignes.

Le tableau A.5.6 présente la distribution par province des hôpitaux dotés d'un comité d'avortement. L'Ontario est la province la mieux dotée puisqu'on y compte 105 hôpitaux, suivie de la Colombie-Britannique (58 hôpitaux). Le calcul du nombre de femmes par hôpital doté d'un comité d'avortement fournit un indice brut d'accessibilité à l'avortement. Calculé pour l'ensemble des femmes d'âge fécond (15-44 ans), l'indice varie de 5 700 femmes par hôpital aux Territoires du Nord-Ouest à 51 900 femmes par hôpital au Québec. Le Yukon

et les Territoires du Nord-Ouest semblent être les mieux dotés puisqu'on y compte entre 2 200 à 2 500 jeunes de 15-24 ans par hôpital. Le Québec se situe à l'autre extrême avec 20 200 jeunes femmes par hôpital.

L'accès à l'avortement pour les jeunes femmes varie donc, théoriquement, de façon notable entre les provinces. Ce facteur n'explique toutefois pas les différents niveaux de l'avortement selon les provinces: on ne remarque en effet pas de relation directe entre l'accès plus ou moins facile à l'avortement (mesuré par l'indice nombre de "femmes/hôpital") et les niveaux plus ou moins élevés des taux d'avortement des différentes provinces. Il semble en fait que l'accès à l'avortement doive être mesuré différemment puisque l'existence d'hôpitaux dotés de comités d'avortement dans une province donnée n'implique pas pour autant le fonctionnement de ces comités. En outre, l'interprétation de la loi relative à l'avortement semble varier d'un comité à un autre. Notons à cet effet que "seulement 20% des hôpitaux canadiens sont dotés d'un comité d'avortement thérapeutique et, en 1980, 17% des hôpitaux au Canada ont été le lieu de pratique de 76% de tous les avortements" (FPNC, 1983).

5.3.3 Effet sur la fécondité

En 1982, on compte pour l'ensemble des femmes d'âge fécond, 17,8 avortements pour 100 naissances. Chez les jeunes, cet indice est beaucoup plus élevé mais diminue avec l'avancement en âge: chez les femmes de 13-14 ans, on compte 180 avortements pour 100 naissances, 82 chez les 15-17 ans, 51 chez les 18-19 ans et, enfin, 20 chez les 20-24 ans (tableau 5.6).

Tableau 5.6: Avortements pour 100 naissances selon l'âge de la femme, Canada*, 1974 à 1982

Année	13-44	13-14	15-17	18-19	20-24
1974	13,7	182,7	56,8	28,3	12,6
1975	13,7	160,5	56,2	28,8	12,4
1976	15,1	185,6	62,7	32,5	13,9
1977	15,9	201,5	68,6	36,1	15,0
1978	17,4	179,0	76,8	42,9	16,9
1979	17,8	204,6	87,3	46,9	18,0
1980	17,7	202,2	86,2	48,3	18,4
1981	17,5	200,4	86,7	49,2	18,9
1982	**17,8**	**179,7**	**81,9**	**50,7**	**19,7**

* Ne comprend pas Terre-Neuve, sauf pour les 13-44 ans.
Source: Statistique Canada, catalogue 82-211.

Le nombre d'avortements a augmenté de 1974 à 1982 par rapport au nombre de naissances: alors qu'on comptait, par exemple, 28,3 avortements pour 100 naissances chez les femmes de 18-19 ans en 1974, on en compte 50,7 en 1982. Si cette tendance est peu étonnante du fait de l'élévation des taux d'avortement et de la diminution des taux de fécondité, elle révèle toutefois l'importance grandissante du facteur avortement sur la diminution de la fécondité.

L'impact de l'avortement sur la fécondité des jeunes femmes varie selon les provinces: faible à l'Île-du-Prince-Édouard chez l'ensemble des femmes de moins de 25 ans et au Nouveau-Brunswick chez les femmes de 20-24 ans; élevé chez les femmes de 15-19 ans de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, où l'on compte presque autant d'avortements que de naissances (tableau 5.7).

Tableau 5.7: Avortements pour 100 naissances selon l'âge de la femme, Canada et provinces[1], 1982

Province	15-44	15-19	20-24
Île-du-Prince-Édouard	1,4	4,3	1,5
Nouvelle-Écosse	13,7	39,6	14,9
Nouveau-Brunswick	2,3	7,0	2,2
Québec	10,7	45,2	10,9
Ontario	25,1	95,5	28,2
Manitoba	10,7	29,8	12,4
Saskatchewan	9,2	25,1	9,6
Alberta	14,7	41,2	16,4
Colombie-Britannique	29,4	99,2	33,3
Yukon	23,6	63,3	28,0
Territoires du Nord-Ouest	16,0	26,3	18,8
CANADA[2]	**18,1**	**61,6**	**19,7**

1 Données pour Terre-Neuve non disponibles.
2 Excluant Terre-Neuve.
Source: Statistique Canada, catalogue 82-211.

5.4 Caractéristiques des jeunes femmes ayant obtenu un avortement

Remarque préliminaire: On observera des différences notables entre les deux groupes d'âge, 15-19 ans et 20-24 ans. Ces différences s'expliquent en partie du fait des caractéristiques mêmes de la population de ces deux groupes d'âge: par exemple, on risque moins à 15-19 ans qu'à 20-24 ans d'avoir déjà été mariée ou enceinte. Le calcul de taux serait certes plus révélateur, mais on a dû se limiter ici à l'examen des proportions.

La majorité des jeunes femmes ayant obtenu un avortement en 1982 sont célibataires: 96% chez les 15-19 ans et 77% chez les 20-24 ans (tableau A.5.7). Seuls 2% et 13% respectivement des femmes de 15-19 et 20-24 ans ayant obtenu un avortement sont mariées. Les autres sont séparées, divorcées ou vivent en union libre. On ne sait pas dans quelle mesure les célibataires vivant en union libre se sont déclarées comme célibataires ou comme vivant en union libre.

Depuis 1976, on remarque que la part des célibataires augmente parmi les jeunes femmes ayant obtenu un avortement, alors que la part des mariées diminue. Cette tendance, très faible chez les 15-19 ans mais plus marquée chez les 20-24 ans, peut ne refléter que la diminution du mariage observée chez les jeunes (chapitre 3).

Le tableau A.5.8 présente la distribution des jeunes femmes ayant obtenu un avortement selon le nombre d'accouchements ou d'avortements (spontanés ou provoqués) antérieurs. Il faudrait noter qu'il est fort possible que les statistiques officielles sous-estiment le nombre d'avortements répétés, les femmes pouvant craindre un refus de la part du comité en avouant leur "récidivisme".

Chez les femmes âgées de 15-19 ans, la presque totalité n'a jamais eu ni accouchement ni avortement antérieur. C'est donc leur première expérience de grossesse. Leur jeune âge et une moins longue période de risque de devenir enceinte expliquent probablement cet état de fait. Si on distingue ces jeunes selon l'état matrimonial (tableau A.5.9), on remarque toutefois qu'environ la moitié des jeunes femmes non célibataires ayant obtenu un avortement en 1982 ont déjà eu un accouchement avant leur avortement (les nombres sont toutefois petits).

La situation est différente chez les femmes de 20-24 ans: 28,1% de celles ayant subi un avortement en 1982 avaient déjà eu un accouchement antérieur et 19,0% avaient déjà subi un avortement provoqué. La distinction selon l'état matrimonial indique que si seulement 17,4% des jeunes célibataires avaient déjà eu un accouchement avant d'obtenir un avortement en 1982, près des deux tiers des jeunes non célibataires en avaient déjà eu un.

La répartition des femmes ayant obtenu un avortement selon le nombre d'avortements spontanés antérieurs est demeurée stable de 1976 à 1982. Il n'en est pas de même selon le nombre d'accouchements et d'avortements provoqués. Parmi les femmes de 15-19 ans ayant subi un avortement, la proportion de celles n'ayant jamais eu un accouchement a fluctué légèrement mais peut être considérée comme stable alors que la proportion de celles ayant déjà subi un avortement provoqué a augmenté légèrement de 5,2% en 1976 à 8,2% en 1982. Chez les femmes de 20-24 ans, les tendances sont un peu plus marquées: la proportion des femmes n'ayant jamais eu un accouchement augmente de 68,2% à 71,9% entre 1976 et 1982, alors que la proportion des femmes ayant déjà eu un avortement provoqué a augmenté de 12,4% en 1976 à 19,0% en 1982.

Ces données révèlent une fréquence accrue des avortements répétés. Or, "d'après les constatations faites dans d'autres pays, il semble que, d'une manière générale, une plus grande accessibilité de l'avortement a coïncidé avec une augmentation du nombre de seconds avortements ou d'avortements répétés déclarés" (Badgley, 1977, p. 394). Des études américaines rapportent en effet que "le nombre total de femmes qui ont eu des avortements répétés, tend à croître avec l'augmentation du nombre de femmes qui ont un premier avortement" (Badgley, p.394).

Les avortements répétés sont une cause accrue d'inquiétude, notamment à cause des conséquences néfastes qu'ils peuvent entraîner sur la santé physique et mentale de la femme et sur sa fécondité future. En outre, on craint que certains couples puissent avoir recours à l'avortement comme "méthode contraceptive".

Les enquêtes effectuées dans le cadre des travaux du Comité sur l'application des dispositions législatives ont révélé des différences dans la fréquence habituelle des relations sexuelles entre les femmes qui ont déjà eu un avortement et les autres. Dans l'ensemble, celles qui ont déjà eu un avortement sont plus actives sexuellement que les autres femmes, la fréquence hebdomadaire des relations sexuelles étant respectivement de 1,6 et 1,2. Cette différence semble se concentrer essentiellement chez les femmes de 15-23 ans. Ainsi, la fréquence hebdomadaire des relations sexuelles est de 2,00 pour les femmes de 15-17 ans qui ont déjà eu un avortement contre 0,12 pour celles du même âge qui n'ont pas eu d'avortement.

Les travaux du Comité ont tenté de mieux comprendre le lien entre la non-connaissance, la non-utilisation de la contraception et l'avortement. On a constaté que 85% des femmes enquêtées qui recherchaient un avortement avaient une expérience préalable de la contraception. Par exemple, 50% des femmes de 18-19 ans qui recherchaient un avortement avaient déjà pris la pilule. "Leur grossesse non désirée devait donc s'expliquer par des raisons autres que le manque de connaissance ou d'information sur la contraception" (Badgley p.379). On dispose malheureusement de peu d'informations sur les jeunes femmes. On sait toutefois que les risques de conception accidentelle sont plus grands durant les intervalles entre l'arrêt d'utilisation d'une méthode et les premiers moments de l'utilisation d'une nouvelle méthode; on sait également que les jeunes sont plus enclins à changer de méthode. Ceci pourrait probablement expliquer un certain nombre de grossesses non planifiées chez les jeunes femmes. On ne connaît pas la proportion de jeunes femmes qui utilisaient une méthode contraceptive au moment de la conception non planifiée. On sait toutefois qu'une proportion importante de jeunes femmes n'utilisaient pas de contraceptif parce que, sexuellement peu actives, elles ne s'attendaient pas à avoir de relation sexuelle. Le problème ici n'en serait donc pas autant un de manque d'information que de manque de "prévision". Il est néanmoins nécessaire de souligner que l'échec d'une méthode ou une mauvaise utilisation d'une méthode ont également conduit certaines jeunes femmes à l'avortement.

5.5 Une question d'opinion

En 1976, soit sept ans après l'entrée en vigueur de la loi modifiant le code criminel en ce qu'a trait à l'avortement, moins de 40% de la population de 15 ans et plus sait qu'il peut être légal, dans certaines circonstances, d'obtenir un avortement (tableau A.5.10). Les jeunes adultes de 20-29 ans connaissent un peu mieux la loi que leurs puînés; il n'y a pas de différence chez les jeunes selon le sexe. Environ la moitié de la population, et plus encore chez les jeunes de 15-19 ans, ignore l'accessibilité aux services d'avortement dans leur région.

Environ 40% des jeunes de 15-19 ans et le quart de ceux de 20-29 ans n'avaient pas d'opinion à exprimer sur la Loi de l'avortement. Si on les exclut, on remarque que les jeunes hommes sont moins satisfaits de la loi que ne le sont les jeunes femmes ou l'ensemble de la population masculine, la jugeant trop restrictive. Les femmes de 15-19 ans sont celles qui, en plus grand nombre, la jugent satisfaisante. Le degré de satisfaction est beaucoup moins élevé chez les femmes de 20-29 ans dont l'opinion se rapproche de celle des jeunes hommes.

L'approbation face à l'avortement varie considérablement selon le motif invoqué: elle va d'environ 70% quand la grossesse met en danger la santé physique de la mère, à moins de 20% lorsqu'il s'agit de prévenir une naissance illégitime (tableau A.5.11). Les questions médicales, le viol et l'inceste sont les justifications les plus couramment acceptées (plus de 40%) et peu de gens se disent totalement contre l'avortement. Les jeunes de 15-19 ans semblent légèrement moins approuver l'avortement, indépendamment de la raison, que leurs aînés de 20-29 ans. Il est intéressant de remarquer que les jeunes hommes sont plus favorable à l'avortement sur demande que ne le sont les jeunes femmes. On note de nouveau peu de différence d'opinion entre les jeunes et l'ensemble de la population.

On peut rapprocher ces résultats à d'autres plus récents, sans toutefois pouvoir les comparer directement. Les résultats d'une enquête Gallup de 1982 suggèrent une ouverture d'esprit grandissante dans la population face à l'avortement (tableau A.5.12). En effet, cette enquête montre que 90% de la population approuve l'avortement quand la santé de la mère est en danger et environ 60% quand l'enfant risque d'être handicapé physiquement. Par contre, moins du quart de la population enquêtée approuve l'avortement dans le cas où la mère n'est pas mariée et dans le cas où un couple marié ne désire plus d'enfant. On remarque de nouveau, en 1982, très peu de différence entre les opinions des jeunes de 18-24 ans et celles de leurs aînés.

En 1983, plus de la moitié des jeunes de 15-24 ans pensent que l'avortement sur demande est quelque chose qu'une société ne peut refuser à une femme; 32% des jeunes ne sont pas d'accord avec cette idée et 15% hésitent. On remarque de nouveau que les jeunes de 20-24 ans sont légèrement plus ouverts à l'avortement que leurs puînés. Les femmes, quant à elles, sont moins indécises que les hommes: une plus grande proportion se disent en accord, mais également une plus grande proportion expriment leur désaccord (tableau A.5.13).

L'approbation face à l'avortement sur demande semble augmenter de l'est à l'ouest du pays, avec une légère diminution dans les Prairies. Cette tendance concorde assez bien avec l'incidence de l'avortement chez les jeunes dans les différentes provinces.

L'ensemble de ces résultats peut étonner et ce pour deux raisons: d'abord parce qu'ils révèlent l'absence de différences d'attitudes notables face à l'avortement entre les jeunes et leurs aînés et ensuite, parce qu'ils semblent révéler que, si la majorité des jeunes sont d'accord sur le droit à l'avortement, beaucoup moins approuvent l'avortement, surtout quand les questions de santé ne sont pas en jeu.

On ne peut comparer directement les données des enquêtes étudiées ici mais le rapprochement des résultats semble indiquer une tendance vers une plus grande approbation de l'avortement.

5.6 Un bilan

L'avortement chez les jeunes femmes, tout comme chez leurs aînées, a pris une ampleur considérable depuis le début des années '70, mais semble avoir atteint sa vitesse de croisière depuis 1979. Les taux d'avortement sont plus élevés chez les jeunes et celles-ci sont fortement représentées parmi l'ensemble des femmes qui obtiennent un avortement. Ces jeunes femmes sont en majorité célibataires et, pour la plupart d'entre elles, il s'agit de leur première grossesse.

Les conséquences psychosociales d'un avortement chez une jeune femme ne peuvent être évaluées à partir des statistiques analysées dans ce dossier (voir à ce sujet Tousignant 1985). Il faudrait néanmoins pouvoir comparer ces conséquences, généralement jugées comme difficiles, avec les coûts psychosociaux qu'entraîne la mise au monde d'un enfant non planifié ou désiré et, dans certains cas, sa mise en adoption.

Les conséquences médicales sont un peu mieux documentées. On sait en effet que les jeunes femmes tardent plus que leurs aînées à obtenir un avortement: 19% des femmes de 15-19 ans ayant obtenu un avortement en 1982 l'ont obtenu avant la neuvième semaine de gestation; cette proportion monte à 25% chez les 20-24 ans, mais demeure inférieure à celle des plus de 25 ans (au-delà de 30%). Le taux de complication suite à un avortement est plus élevé chez les jeunes: 3,7% chez les moins de 15 ans, 3,3% chez les 15-19 ans, 2,4% chez les 20-24 ans, alors que, chez leurs aînées, le taux oscille autour de 1,7%.

Le délai que mettent les jeunes femmes pour demander un avortement s'explique probablement, selon Millar (1982), par l'inexpérience à reconnaître les symptômes d'une grossesse, par la difficulté, le refus d'accepter la situation, par leur ignorance quant aux sources d'aide, et par leur hésitation à se confier aux adultes.

6. CONCLUSION

Le milieu familial est un milieu actuellement en changement. Nombre de ces changements sont vécus par les jeunes aussi bien dans leur mode de vie familiale que dans leurs comportements face au mariage, à la fécondité ainsi que face à l'avortement.

La majorité des jeunes vivent dans le cadre d'une famille. Le plus grand groupe est celui des jeunes vivant encore chez leurs parents. Ceux-ci ne sont pas à l'abri des changements: divorce des parents, monoparentalité, nombre moindre de frères/soeurs dû à la baisse de la fécondité, mères au travail, sont autant d'exemples de changements vécus par les jeunes en tant qu'enfants. En outre, il semble que la situation économique difficile de la période récente ait amener les jeunes à demeurer davantage chez leurs parents.

Les jeunes d'aujourd'hui se distinguent également des générations précédentes par le fait qu'ils ne quittent plus le foyer parental dans la seule intention de se marier. Le scénario est désormais plus varié: plusieurs vivent seul, certains sont chefs d'une famille monoparentale et d'autres vivent en union libre. La vie à deux, qu'elle soit précédée ou non d'un mariage, a d'ailleurs perdu quelque peu de son importance chez les moins de 25 ans.

Les comportements de jeunes face à la reproduction sont également en changement. D'une part, les jeunes femmes participent au phénomène de la baisse de la fécondité mais d'autre part, parmi les jeunes femmes qui ont un enfant, une proportion grandissante sont célibataires. La fécondité (tout comme les relations sexuelles) devient de plus en plus dissociée du mariage. De plus, l'avortement devient pour de plus en plus de jeunes femmes une solution face à une grossesse non désirée: plus chez les jeunes d'aujourd'hui que chez celles d'hier et plus chez les jeunes que chez leurs aînées.

Par contre, les enquêtes d'opinions révèlent que dans leurs attitudes les jeunes ne semblent pas remettre en cause la famille, le mariage, les enfants, et qu'en fait, les jeunes se distinguent peu de leurs aînés. La famille reste pour eux une valeur sure et importante. Dans quelle mesure les comportements différents qu'ils adoptent sont-ils des signes d'adaptation temporaires ou sont-ils des indices d'un changement réel qui se prolongera au delà de la jeunesse. Il faudra attendre quelques années avant de pouvoir répondre, chiffres à l'appui, à ces questions.

On doit toutefois dès à présent s'interroger sur les conséquences de ces changements vécus par les jeunes: conséquences face à leur développement psycho-social, à leur avenir socio-économque, face à leur intégration dans la société canadienne. Ce dossier n'aura permis qu'une première approche de la question familiale chez les jeunes.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A.1.1 Nombre de jeunes, Canada, 1961-1981

Année	Nombre de 15-24 ans
1961	2 616 205
1971	4 003 750
1981	**4 658 695**

Source: Statistique Canada, Recensements du Canada, 1961, 1971 et 1981.

Tableau A.1.2: Evolution de la structure par âge de la population des 15-24 ans, Canada, 1961-1981

Age	1961	1971	1981
15	12,2	11,2	9,1
16	11,5	11.1	9,9
17	10,9	10,6	10,2
18	10,3	10,2	10,3
19	9,9	9,7	10,1
(15-19)	**(54,8)**	**(52,8)**	**(49,6)**
20	9,5	9,5	10,3
21	9,1	9,3	10,2
22	8,9	9,2	10,0
23	8,8	9,4	10,0
24	8,9	9,8	9,9
(20-24)	**(45,2)**	**(47,2)**	**(50,4)**
15-24	100,0	100,0	100,0

Source: Voir tableau A.1.1.

Tableau A.2.1: Nombre de jeunes de 15-24 ans vivant dans les logements collectifs selon le genre de logement Canada, 1981

Genre de logement	Total	M	F
Total	**54 030**	**37 450**	**16 585**
- Logements collectifs institutionnels	21 175	14 655	6 520
. total des pensionnaires[1]	19 245	13 605	5 640
. total des non-pensionnaires	1 935	1 055	885
Hôpitaux et autres établissements connexes	10 655	6 105	4 555
. pensionnaires	10 025	5 810	4 215
. non-pensionnaires	630	290	340
Hôpitaux généraux, psychiatriques et établissements pour handicapés physiques	8 530	4 925	3 605
. pensionnaires	8 175	4 755	3 415
. non-pensionnaires	355	170	185
Foyers, établissements pour personnes âgées et malades chroniques	2 125	1 175	950
. pensionnaires	1 850	1 055	795
. non-pensionnaires	280	125	150
Orphelinats	2 165	1 265	905
Établissements pénitentiaires et établissements de correction[2]	7 650	6 910	735
. pensionnaires	7 370	6 705	670
. non-pensionnaires	275	210	70
Institutions religieuses	700	375	330
- Logements collectifs de service	13 890	7 855	6 025
. hôtels, motels, maisons de chambre pour touristes	4 335	2 770	1 565
. maisons de chambre et pensions	4 230	2 620	1 615
. autre[3]	5 325	2 470	2 850
- Camps de chantier	1 360	1 205	155
- Camps militaires[4]	13 965	12 025	1 940
- Colonies huttérites	3 645	1 705	1 940

1 Les données sur les pensionnaires sont présentées pour les logements collectifs institutionnels tel qu'indiqué, à l'exception des institutions religieuses et des orphelinats.

2 Comprend les foyers pour jeunes délinquants et les prisons.

3 Comprend les résidences scolaires, les YM/YWCA, et autres genres d'établissements tels que les pavillons des pourvoyeurs de chasse et pêche, etc. Notez que la catégorie "autre" se rapporte exclusivement aux logements collectifs de service.

4 Comprend les navires de guerre, les navires marchands ainsi que les navires de la garde côtière.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-903.

Tableau A.2.2: Jeunes vivant dans les ménages privés selon la situation familiale et le sexe, Canada et provinces, 1981

Situation familiale	CANADA		Terre-Neuve		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Familles principales								
En couple 15-24	301 875	564 030	5 595	11 605	1 305	2 445	10 320	18 350
Parents seuls 15-24	1 375	37 330	20	420	-	200	50	1 410
Enfants 15-24	1 580 645	1 287 890	43 090	35 255	8 910	7 325	57 335	47 145
15-17	639 070	600 590	18 700	17 645	3 730	3 550	23 650	22 430
18-24	941 575	687 300	24 390	17 610	5 180	3 775	33 685	24 715
Familles secondaires								
En couple 15-24	18 670	30 280	1 460	2 210	90	165	920	1 465
Parents seuls 15-24	1 155	8 195	55	395	5	55	55	420
Enfants 15-24	31 625	25 915	985	765	165	130	1 375	1 050
15-17	12 295	11 740	460	410	75	65	600	530
18-24	19 330	14 175	525	355	90	65	775	520
Hors famille								
15-24	352 395	314 130	4 325	5 360	980	1 165	9 395	9 485
15-19	87 360	91 455	1 460	2 090	300	390	2 675	2 790
20-24	265 035	222 675	2 865	3 270	680	775	6 720	6 695
Vivant seuls 15-24	100 270	100 820	530	475	210	240	2 195	2 400
15-19	11 020	14 420	50	50	20	30	175	250
20-24	89 250	86 400	480	435	190	210	2 020	2 150
TOTAL	2 287 740	2 267 770	55 530	56 010	11 455	11 485	79 450	79 325

Suite à la page suivante.

Tableau A.2.2 (suite)

Situation familiale	Nouveau-Brunswick		Québec		Ontario		Manitoba	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Familles principales								
En couple 15-24	8 585	15 860	80 505	153 525	93 545	176 820	12 800	22 965
Parents seuls 15-24	45	1 615	325	9 305	455	12 620	55	1 655
Enfants 15-24	49 625	39 775	459 215	376 090	567 140	470 120	61 110	48 850
15-17	20 530	19 225	172 235	163 520	227 095	213 010	25 855	24 665
18-24	29 095	20 550	286 980	212 570	340 045	257 110	35 255	24 185
Familles secondaires								
En couple 15-24	830	1 275	2 745	4 645	6 465	10 930	755	1 150
Parents seuls 15-24	35	370	190	1 180	370	2 785	65	545
Enfants 15-24	895	765	7 115	5 870	11 875	9 840	1 500	1 210
15-17	365	390	2 705	2 635	4 445	4 280	635	565
18-24	530	375	4 410	3 235	7 430	5 560	865	645
Hors famille								
15-24	6 725	6 780	74 005	67 705	104 665	98 705	15 925	15 720
15-19	2 035	2 375	19 645	19 595	24 260	26 100	4 230	5 020
20-24	4 690	4 405	54 360	48 110	80 405	72 605	11 695	10 700
Vivant seuls 15-24	1 430	1 425	26 205	25 235	30 920	32 725	5 105	5 770
15-19	115	185	3 145	3 730	2 870	3 885	680	1 020
20-24	1 315	1 240	23 060	21 505	28 050	28 840	4 425	4 750
TOTAL	66 740	66 440	624 100	618 320	784 515	781 820	92 210	92 095

Suite et fin à la page suivante.

Tableau A.2.2 (suite et fin)

Situation familiale	Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Yukon		Territoires du Nord-Ouest	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Familles principales										
En couple 15-24	14 605	25 785	41 375	72 735	32 245	62 065	345	700	650	1 195
Parents seuls 15-24	55	1 890	185	4 120	170	3 995	-	45	10	50
Enfants 15-24	56 110	42 860	123 355	94 995	150 880	122 500	1 110	830	2 760	2 125
15-17	26 065	24 330	54 725	50 235	64 585	60 320	565	475	1 335	1 165
18-24	30 045	18 530	68 630	44 760	86 295	62 180	545	355	1 425	960
Familles secondaires										
En couple 15-24	620	955	2 115	3 160	2 490	4 045	35	55	145	230
Parents seuls 15-24	85	385	130	875	150	1 120	-	20	10	50
Enfants 15-24	920	770	2 675	2 135	3 945	3 245	25	35	130	110
15-17	450	455	1 080	980	1 410	1 355	15	15	60	65
18-24	470	315	1 595	1 155	2 535	1 890	20	10	70	45
Hors famille										
15-24	17 285	16 125	68 205	48 930	49 440	42 850	575	480	880	810
15-19	4 940	5 685	15 650	14 790	11 705	12 100	180	175	290	340
20-24	12 345	10 440	52 555	34 140	37 735	30 750	395	305	590	470
Vivant seuls 15-24	5 380	5 770	13 535	11 955	14 405	14 585	125	85	230	170
15-19	770	1 220	1 570	2 010	1 575	2 020	20	15	30	25
20-24	4 610	4 550	11 965	9 945	12 830	12 565	105	70	200	145
TOTAL	89 680	88 770	238 040	226 950	239 320	239 820	2 100	2 155	4 585	4 570

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, Catalogue 92-905.

Tableau A.2.3: Nombre de jeunes au foyer selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981

Province et sexe		15-17	18-19	15-19	20-24
Terre-Neuve	M	19 160	10 290	29 455	14 620
	F	18 055	8 690	26 745	9 275
	T	37 220	18 980	56 200	23 900
Île-du-Prince-Édouard	M	3 805	2 310	6 110	2 960
	F	3 620	1 930	5 545	1 910
	T	7 420	4 235	11 660	4 875
Nouvelle-Écosse	M	24 245	14 865	39 110	19 595
	F	22 960	12 775	35 740	12 465
	T	47 205	27 645	74 850	32 060
Nouveau-Brunswick	M	20 900	12 520	33 415	17 110
	F	19 620	10 555	30 175	10 370
	T	40 515	23 075	63 590	27 475
Québec	M	174 940	111 950	286 890	179 440
	F	166 155	97 545	263 700	118 260
	T	341 095	209 495	550 590	297 700
Ontario	M	231 540	142 910	374 450	204 565
	F	217 290	124 225	341 520	138 445
	T	448 830	267 140	715 965	343 005
Manitoba	M	26 495	15 490	41 985	20 630
	F	25 230	12 605	37 840	12 225
	T	51 725	28 100	79 825	32 855
Saskatchewan	M	26 515	14 235	40 750	16 285
	F	24 785	10 935	35 720	7 910
	T	51 300	25 170	76 470	24 195
Alberta	M	55 805	31 815	87 620	38 410
	F	51 210	24 490	75 705	21 420
	T	107 015	56 310	163 325	59 830
Colombie-Britannique	M	65 995	39 370	105 360	49 470
	F	61 675	32 325	94 005	31 750
	T	127 675	71 690	199 360	81 215
Yukon	M	575	275	845	290
	F	490	190	680	175
	T	1 065	465	1 520	465
Territoires du Nord-Ouest	M	1 395	680	2 080	810
	F	1 225	510	1 740	490
	T	2 625	1 190	3 820	1 305
CANADA	M	**651 360**	**396 720**	**1 048 080**	**564 185**
	F	**612 325**	**336 775**	**949 105**	**364 695**
	T	**1 263 685**	**733 490**	**1 997 180**	**928 880**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-905.

Tableau A.2.4: Pourcentage de jeunes vivant au foyer selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981

Province et sexe		15-17	18-19	15-19	20-24	15-24
Terre-Neuve	M	93,8	88,6	92,0	58,4	77,2
	F	92,6	75,7	86,3	35,6	63,2
	T	93,2	82,2	89,2	46,8	70,2
Île-du-Prince-Édouard	M	94,7	88,9	92,4	57,3	77,0
	F	94,2	78,8	88,0	35,5	63,8
	T	94,4	83,9	90,3	46,2	70,5
Nouvelle-Écosse	M	92,7	83,5	89.0	49,9	70,5
	F	92,4	75,4	85,5	31,8	59,6
	T	92,6	79,6	87,3	40,9	65,1
Nouveau-Brunswick	M	93,4	86,1	90,5	52,9	72,9
	F	92,4	75,6	85,7	32,2	60,2
	T	92,9	80,9	88,2	42,6	66,6
Québec	M	93,8	86,1	90,7	55,7	73,0
	F	93,6	77,3	86,5	36,8	61,1
	T	93,7	81,8	88,8	46,3	67,1
Ontario	M	94,2	85,3	90,6	52,1	71,8
	F	93,2	76,5	86,4	34,9	60,6
	T	93,7	81,0	88,5	43,4	66,2
Manitoba	M	91,5	78,4	86,2	43,8	65,3
	F	90,2	64,5	79,7	26,1	53,1
	T	90,9	71,5	83,0	35,0	59,2
Saskatchewan	M	91,2	74,2	84,4	36,3	61,2
	F	89,4	57,7	76,5	17,9	48,1
	T	90,3	66,0	80,5	27,2	54,7
Alberta	M	89,9	66,8	79,9	28,0	51,1
	F	87,6	52,9	72,3	16,8	41,9
	T	88,8	60,0	76,2	22,6	46,6
Colombie-Britannique	M	92,1	77,8	86,2	39,6	63,6
	F	90,2	66,4	80,3	25,1	51,6
	T	91,2	72,2	83,3	32,3	57,2
Yukon	M	79,9	59,8	71,9	25,7	49,2
	F	79,0	44,2	65,4	14,1	37,5
	T	79,4	52,8	68,6	19,6	43,4
Territoires du Nord-Ouest	M	86,1	69,7	80,2	33,2	57,4
	F	80,1	54,6	65,9	21,4	47,0
	T	83,3	62,1	75,5	27,7	52,4
CANADA	**M**	**93,1**	**82,2**	**91,9**	**48,0**	**68,5**
	F	**92,1**	**71,9**	**83,8**	**31,2**	**57,1**
	T	**92,6**	**77,1**	**86,3**	**39,6**	**62,8**

Source: Calculé par nous à partir du tableau A.2.3 et du Recensement de 1981, catalogue 92-901.

Tableau A.2.5: Nombre et répartition (%) des jeunes vivant au foyer, selon le type de famille, Canada et provinces, 1981

Province	Nombre				Répartition (%)			
	Bi-parentale	Monoparentale		Total	Bi-parentale	Monoparentale		Total
		Père	Mère			Père	Mère	
T.-N.	69 540	2 535	8 020	80 095	86,8	3,2	10,0	100,0
I.-P.-E.	14 080	490	1 960	16 530	85,2	3,0	11,8	100,0
N.-E.	89 420	3 625	13 860	106 905	83,6	3,4	13,0	100,0
N.-B.	76 915	2 990	11 160	91 065	84,5	3,3	12,2	100,0
Québec	703 165	28 170	116 960	848 295	82,9	3,3	13,8	100,0
Ontario	894 285	33 695	130 995	1 058 975	84,4	3,2	12,4	100,0
Manitoba	94 625	3 760	14 345	112 730	84,0	3,3	12,7	100,0
Sask.	86 965	2 980	10 725	100 670	86,4	3,0	10,6	100,0
Alberta	188 485	7 585	27 080	223 150	84,5	3,4	12,1	100,0
C.-B.	232 865	10 230	37 480	280 575	83,0	3,6	13,4	100,0
Yukon	1 570	145	270	1 985	79,1	7,3	13,6	100,0
T.N.-O.	4 185	295	645	5 125	81,7	5,7	12,6	100,0
CANADA	**2 456 100**	**96 460**	**373 500**	**2 926 060**	**83,9**	**3,3**	**12,8**	**100,0**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, données non publiées.

Tableau A.2.6: Répartition (%) des jeunes vivant en couple selon le type de famille et le sexe, Canada et provinces, 1981

Province	Famille principale			Famille secondaire			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
T.-N.	79,3	84,0	82,4	20,7	16,0	17,6	100,0	100,0	100,0
I.-P.-E.	93,5	93,7	93,6	6,5	6,3	6,4	100,0	100,0	100,0
N.-E.	91,8	92,6	93,3	8,2	7,4	7,7	100,0	100,0	100,0
N.-B.	91,2	92,6	92,1	8,8	7,4	7,9	100,0	100,0	100,0
Québec	96,7	97,1	96,9	3,3	2,9	3,1	100,0	100,0	100,0
Ontario	93,5	94,2	94,0	6,5	5,8	6,0	100,0	100,0	100,0
Manitoba	94,4	95,2	94,9	5,6	4,8	5,1	100,0	100,0	100,0
Saskatchewan	95,9	96,4	96,2	4,1	3,6	3,8	100,0	100,0	100,0
Alberta	95,1	95,8	95,6	4,9	4,2	4,4	100,0	100,0	100,0
C.-B.	92,8	93,9	93,5	7,2	6,1	6,5	100,0	100,0	100,0
Yukon	90,8	92,7	92,0	9,2	7,3	8,0	100,0	100,0	100,0
T.N.-O.	81,8	83,9	83,1	18,2	16,1	16,9	100,0	100,0	100,0
CANADA	**94,2**	**94,9**	**94,6**	**5,8**	**5,1**	**5,4**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source: Tableau A.2.2.

Tableau A.2.7: Nombre et répartition (%) des jeunes parents seuls selon le sexe, l'état matrimonial et le type de famille, Canada, 1981

Type de famille et sexe	Total	Célibataire	Marié, conjoint absent	Veuf	Divorcé
Principale					
Masculin	1 375	640	595	30	110
Féminin	37 330	22 420	10 800	510	3 600
Secondaire					
Masculin	1 155	275	765	35	80
Féminin	8 195	2 135	4 900	145	1 015
Total					
Masculin	2 530	915	1 360	65	190
Féminin	45 525	24 555	15 700	655	4 615
Principale					
Masculin	**100,0**	46,5	43,3	2,2	8,0
Féminin	**100,0**	60,1	28,9	1,4	9,6
Secondaire					
Masculin	**100,0**	23,8	66,3	3,0	6,9
Féminin	**100,0**	26,0	59,8	1,8	12,4
Total					
Masculin	**100,0**	36,2	53,7	2,6	7,5
Féminin	**100,0**	53,9	34,5	1,5	10,1
Principale					
Masculin	54,3	69,9	43,8	46,2	57,9
Féminin	82,0	91,3	68,8	77,9	78,0
Secondaire					
Masculin	45,7	30,1	56,2	53,8	42,1
Féminin	18,0	8,7	31,2	22,1	22,0
Total					
Masculin	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Féminin	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-905.

Tableau A.2.8: Nombre et répartition (%) des jeunes parents seuls selon le type de famille, Canada et provinces, 1981

Province	Nombre		Répartition (%)	
	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire
T.-N.	435	455	48,9	51,1
Î.-P.-É.	205	60	77,4	22,6
N.-É.	1 465	475	75,5	24,5
N.-B.	1 665	410	80,2	19,8
Québec	9 635	1 370	87,6	12,4
Ontario	13 075	3 155	80,6	19,4
Manitoba	1 710	610	73,7	26,3
Saskatchewan	1 940	470	80,5	19,5
Alberta	4 305	1 005	81,1	18,9
C.-B.	4 170	1 270	76,7	23,3
Yukon	50	20	71,4	28,6
T.N-O.	60	55	52,2	47,8
CANADA	**38 705**	**9 350**	**80,5**	**19,5**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-905.

Tableau A.2.9: Répartition (%) des jeunes mères seules selon l'âge, Canada et provinces, 1981

Province	15-17	18-19	20-24	15-24
Terre-Neuve	1,5	9,9	88,6	100,0
I.-P.-E.	2,1	10,4	87,5	100,0
N.-E.	1,8	11,2	87,0	100,0
N.-B.	2,6	14,8	82,6	100,0
Québec	2,1	10,9	87,0	100,0
Ontario	2,1	10,8	87,1	100,0
Manitoba	1,2	12,1	86,7	100,0
Saskatchewan	2,1	13,2	84,7	100,0
Alberta	2,3	11,1	86,6	100,0
C.-B.	1,6	8,5	89,9	100,0
Yukon	-	18,2	81,8	100,0
T.N-O.	-	7,7	92,3	100,0
CANADA	**2,1**	**10,9**	**87,0**	**100,0**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, données non publiées.

Tableau A.2.10: Répartition (%) des jeunes mères seules selon l'âge et l'état matrimonial, Canada, 1971, 1976 et 1981

Âge et année	Célibataire	Veuve	Divorcée	Séparée	Total
15-17 ans					
1971	79,2	3,8	1,7	15,3	100,0
1976	75,5	4,1	3,6	16,8	100,0
1981	88,0	1,1	1,7	9,2	100,0
18-19 ans					
1971	58,9	2,6	3,9	34,6	100,0
1976	67,5	2,0	3,8	26,7	100,0
1981	80,5	0,6	2,2	16,7	100,0
20-24 ans					
1971	29,9	4,5	12,3	53,3	100,0
1976	38,7	3,1	14,5	43,7	100,0
1981	53,7	1,6	12,1	32,6	100,0
15-24 ans					
1971	**35,1**	**4,2**	**11,0**	**49,7**	**100,0**
1976	**43,4**	**3,0**	**12,0**	**40,8**	**100,0**
1981	**57,4**	**1,5**	**10,8**	**30,3**	**100,0**

Source: Statistique Canada, Recensements de 1971, 1976 et 1981, données non publiées.

Tableau A.2.11: Nombre de jeunes vivant hors de la famille selon les modes de vie familial, le sexe et l'état matrimonial, Canada, 1981

Modes de vie et âge	Total	Masculin				Féminin			
		T	C	M	V	T	C	M	V
Total									
15-19	178 815	87 360	83 575	3 285	300	91 455	86 080	4 560	540
20-24	487 715	265 040	246 680	15 050	350	222 675	200 235	17 245	735
15-24	666 530	352 400	330 255	18 335	650	314 130	286 315	21 805	1 275
-Ménage familial									
15-19	86 250	43 645	40 710	2 620	210	42 605	38 500	3 595	360
20-24	97 120	55 990	46 735	7 795	185	41 125	30 630	8 480	365
15-24	183 370	99 635	87 445	10 415	395	83 730	69 130	12 075	725
-Ménage non familial									
15-19	92 570	43 720	42 870	665	90	48 855	47 580	965	180
20-24	390 595	209 045	199 950	7 250	165	181 545	169 600	8 770	370
15-24	483 165	252 765	242 820	7 915	255	230 400	217 180	9 735	550
Seuls									
15-19	25 445	11 025	10 885	100	20	14 420	14 130	195	65
20-24	175 645	89 250	85 165	3 250	75	86 400	80 440	4 285	180
15-24	201 090	100 275	96 050	3 350	95	100 820	94 570	4 480	245
Avec d'autres									
15-19	67 130	32 700	31 985	570	80	34 430	33 450	770	115
20-24	214 945	119 795	114 780	4 000	90	95 150	89 160	4 480	185
15-24	282 075	152 495	146 765	4 570	170	129 580	122 610	5 250	300

C= Célibataires (jamais mariés)
M= Marié(e)s incluant les personnes séparées
V= Veufs, veuves
T= Total, incluant les personnes divorcées

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-905.

Tableau A.2.12: Nombre de jeunes vivant seuls selon l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1981

Age et sexe		CANADA	T.-N.	I.P.É.	N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
15-19	T	25 445	95	45	425	300	6 875	6 755	1 700	1 985	3 580	3 595	35	45
	H	11 020	50	20	175	115	3 145	2 870	680	770	1 570	1 575	20	30
	F	14 420	50	30	250	185	3 730	3 885	1 020	1 220	2 010	2 020	15	25
15-17	T	2 675	5	5	50	30	765	820	160	165	320	330	5	5
	H	1 205	-	-	20	15	375	355	60	75	145	140	10	-
	F	1 470	5	5	25	20	390	465	100	90	175	190	5	5
18-19	T	22 775	85	40	375	275	6 105	5 935	1 545	1 815	3 260	3 265	30	40
	H	9 815	50	15	155	100	2 770	2 515	615	690	1 430	1 435	15	25
	F	12 950	40	25	215	170	3 335	3 420	925	1 125	1 830	1 830	15	20
20-24	T	175 645	910	405	4 170	2 550	44 570	56 885	9 175	9 155	21 910	25 390	170	345
	H	89 250	480	190	2 020	1 315	23 060	28 050	4 425	4 610	11 965	12 830	105	200
	F	86 400	435	210	2 150	1 240	21 505	28 840	4 750	4 550	9 945	12 565	70	145
15-24	T	201 090	1 005	450	4 595	2 850	51 445	63 640	10 875	11 140	25 490	28 985	205	390
	H	100 270	530	210	2 195	1 430	26 205	30 920	5 105	5 380	13 535	14 405	125	230
	F	100 820	475	240	2 400	1 425	25 235	32 725	5 770	5 770	11 955	14 585	85	170

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-905.

Tableau A.2.13: Proportion (%) de personnes déclarant que les changements sociaux suivants sont "bons", selon l'âge, Canada, 1982

Changement	18-24	25+
Plus d'importance à la vie de famille	**85**	**92**
Plus d'intérêt à l'épanouissement de l'individu	82	84
Davantage de respect pour l'autorité	66	79
Moins d'importance à l'argent et aux biens matériels	63	66
Plus d'importance à la pleine égalité de la femme	62	63
Une vie simple et plus naturelle	60	85
Plus d'importance à l'entreprise privée	57	70
Développer davantage des technologies	57	60
Une place moins grande du travail dans notre vie	29	25
Un engagement moindre du gouvernement envers les pauvres	19	22

Source: Gallup 1982.

Tableau A.2.14: Répartition (%) des jeunes selon le degré d'importance accordé à divers buts ou aspirations, 1983

But ou aspiration	Très important	Modérement important	Peu important	Pas important du tout
Avoir un emploi	88	9	2	1
Réussir dans ce que vous faites	86	12	2	0
Avoir une vie familiale stable, enrichissante	**82**	**14**	**3**	**1**
Poursuivre vos études	62	24	8	6
Avoir des loisirs	61	31	7	1
Avoir beaucoup d'amis	57	35	7	1
Avoir une maison	52	35	11	2
Voyager	38	42	16	4
Faire beaucoup d'argent	34	50	11	5
Faire du bénévolat	18	44	27	11
Vous impliquer en politique	10	22	28	40

Source: Goldfarb, 1983.

Tableau A.2.15: Répartition (%) de la population selon l'opinion sur les responsabilités des parents à l'égard des enfants, selon l'âge, 1982

Affirmation	18-24	25+
Le devoir des parents est de faire de leur mieux pour leurs enfants même aux dépens de leur propre bien-être	62	64
Les parents ont leur vie à eux et on ne doit pas leur demander de sacrifier leur propre bien-être aux bénéfices de leurs enfants	27	22
Ni l'un ni l'autre	7	11
Ne sais pas	4	3
Total	100	100

Source: Gallup 1982.

Tableau A.2.16: Répartition (%) de la population selon deux affirmations concernant l'amour et le respect des parents, selon l'âge, 1982

Affirmation	18-24	25+
Quels que soient les qualités et les défauts de ses parents, on doit toujours les aimer et les respecter	67	68
On n'a pas le devoir de respecter et d'aimer ses parents quand ils ne l'ont pas mérité par leur comportement et leur attitude	30	29
Ne sais pas	3	3
Total	100	100

Source: Gallup 1982.

Tableau A.2.17: Relation avec le parent quand ego était enfant, selon l'âge, 1982

Relation	18-24 ans			25 et plus		
	Père et mère	Mère et ego	Père et ego	Père et mère	Mère et ego	Père et ego
Très proches	53	54	42	48	50	40
Assez proches	27	33	32	32	32	31
Pas très proches	11	8	16	12	12	19
Pas proches du tout	7	4	9	4	3	7
Ne sais pas	2	1	1	4	3	3
Total	100	100	100	100	100	100

Source: Gallup, 1982.

Tableau A.3.1: Répartition (%) des jeunes de 15-19 ans selon l'état matrimonial et le sexe, Canada et provinces, 1976 et 1981

Province	1976						1981					
	Masculin			Féminin			Masculin			Féminin		
	C	M	Autres	C	M	Autres	C	M	Autres	C	M	Autres
Terre-Neuve	97,9	2,1	-	90,1	9,8	0,1	98,8	1,2	-	94,5	5,4	0,1
Île-du-Prince-Édouard	97,6	2,3	0,1	92,6	7,3	0,1	98,9	1,1	-	95,7	4,2	0,1
Nouvelle-Écosse	97,8	2,1	0,1	91,4	8,5	0,1	98,6	1,4	-	94,1	5,8	0,1
Nouveau-Brunswick	97,4	2,5	0,1	90,1	9,8	0,1	98,7	1,2	0,1	94,2	5,7	0,1
Québec	98,5	1,4	0,1	93,8	6,1	0,1	98,8	1,1	0,1	94,5	5,4	0,1
Ontario	97,9	2,0	0,1	91,6	8,3	0,1	98,6	1,4	-	94,2	5,7	0,1
Manitoba	97,7	2,2	0,1	90,8	9,1	0,1	98,2	1,8	-	92,8	7,1	0,1
Saskatchewan	97,5	2,4	0,1	90,0	9,9	0,1	97,9	2,1	-	91,4	8,6	-
Alberta	97,4	2,5	0,1	89,9	10,0	0,1	97,3	2,7	-	88,6	11,3	0,1
Colombie-Britannique	97,9	2,0	0,1	90,9	9,0	0,1	98,1	1,8	0,1	91,9	8,0	0,1
Yukon	96,5	3,5	-	88,0	11,5	0,5	96,6	3,4	-	88,9	11,1	-
Territoires du Nord-Ouest	96,9	3,1	-	85,7	14,3	-	97,5	2,5	-	87,2	12,6	0,2
CANADA	**98,0**	**1,9**	**0,1**	**91,8**	**8,1**	**0,1**	**98,4**	**1,5**	**0,1**	**93,3**	**6,6**	**0,1**

C = célibataire;
M = marié(e);
Autres = veuf(ve), divorcé(e), séparé(e).

Source: Statistique Canada, Recensements de 1976 et de 1981.

Tableau A.3.2: Répartition (%) des jeunes de 20-24 ans selon l'état matrimonial et le sexe, Canada et provinces, 1976 et 1981

Province	1976						1981					
	Masculin			Féminin			Masculin			Féminin		
	C	M	Autres	C	M	Autres	C	M	Autres	C	M	Autres
Terre-Neuve	61,4	38,4	0,2	38,7	60,8	0,5	71,1	28,7	0,2	49,2	50,3	0,5
Île-du-Prince-Édouard	67,4	32,4	0,2	46,1	53,2	0,7	72,1	27,7	0,2	52,2	47,4	0,4
Nouvelle-Écosse	66,2	33,5	0,3	44,2	54,8	1,0	70,2	29,4	0,4	50,6	48,3	1,1
Nouveau-Brunswick	63,0	36,8	0,2	40,2	59,1	0,7	69,9	29,8	0,3	48,0	51,0	1,0
Québec	71,0	28,8	0,2	49,6	49,8	0,6	73,8	26,0	0,2	53,1	46,1	0,8
Ontario	67,9	31,8	0,3	45,5	53,7	0,8	73,5	26,2	0,3	53,6	45,6	0,8
Manitoba	65,5	34,2	0,3	43,6	55,5	0,9	70,5	29,2	0,3	50,6	48,6	0,8
Saskatchewan	61,9	37,8	0,3	39,2	60,1	0,7	65,7	34,0	0,3	43,7	55,4	0,9
Alberta	64,4	35,0	0,6	40,6	57,8	1,6	67,4	32,0	0,6	44,2	54,4	1,4
Colombie-Britannique	67,2	32,4	0,4	43,1	55,7	1,2	71,0	28,6	0,4	49,6	49,4	1,0
Yukon	65,7	33,1	1,2	38,1	61,0	0,9	65,9	33,6	0,5	42,7	56,9	0,4
Territoires du Nord-Ouest	65,0	35,0	-	40,1	58,9	1,0	65,4	34,2	0,4	44,1	55,3	0,6
CANADA	**67,7**	**32,0**	**0,3**	**45,3**	**53,8**	**0,9**	**71,9**	**27,8**	**0,3**	**51,1**	**48,0**	**0,9**

C = célibataire;
M = marié(e);
Autres = veuf(ve), divorcé(e), séparé(e).

Source: Statistique Canada, Recensements de 1976 et de 1981.

Tableau A.3.3: Proportion (%) de célibataires chez les jeunes selon l'âge et le sexe, Canada, 1981

Âge	Masculin	Féminin
15-19	**98,4**	**93,4**
15	99,7	99,5
16	99,7	98,6
17	99,4	96,5
18	98,2	90,9
19	95,3	82,2
20-24	**71,9**	**51,1**
20	90,0	71,4
21	82,0	60,5
22	72,4	49,9
23	61,8	40,4
24	52,2	32,7

Source: Statistique Canada, recensement de 1981.

Tableau A.3.4: Taux (o/oo) de nuptialité des jeunes de 15-19 ans selon le sexe, Canada et provinces, 1977 à 1983

Masculin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	12,4	11,7	9,7	8,3	8,2	7,7	7,0
Ile-du-Prince-Edouard	12,1	13,1	10,7	10,7	6,2	6,0	9,0
Nouvelle-Ecosse	11,0	10,7	8,5	7,3	6,5	5,4	4,7
Nouveau-Brunswick	13,2	11,1	9,4	8,4	6,6	6,0	5,0
Québec	5,0	4,1	3,9	3,2	2,5	2,1	1,8
Ontario	10,2	8,7	7,8	6,9	6,1	5,7	4,5
Manitoba	12,2	10,9	9,0	8,8	8,2	7,4	5,8
Saskatchewan	15,9	14,5	11,6	11,4	8,8	8,0	6,4
Alberta	13,2	12,0	10,9	10,9	9,2	7,9	6,1
Colombie-Britannique	8,8	7,7	7,1	6,7	6,0	4,7	4,0
Yukon	10,8	9,2	3,3	5,0	8,5	5,8	1,8
Territoires du Nord-Ouest	9,2	3,5	4,1	7,1	4,6	4,1	6,1
CANADA	**9,4**	**8,2**	**7,3**	**6,6**	**5,7**	**5,1**	**4,1**

Féminin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	42,9	38,3	34,1	29,3	27,3	24,5	25,0
Ile-du-Prince-Edouard	39,8	41,2	30,9	27,5	24,3	21,1	25,7
Nouvelle-Ecosse	36,0	35,8	33,2	27,2	26,3	21,9	20,5
Nouveau-Brunswick	42,7	39,2	36,6	34,0	27,9	25,0	23,2
Québec	27,0	24,0	22,4	20,4	16,4	14,2	12,0
Ontario	37,2	32,8	29,6	27,1	25,0	23,3	20,6
Manitoba	40,9	39,0	34,2	33,3	30,8	28,8	26,7
Saskatchewan	50,0	46,1	43,5	41,3	35,9	35,3	31,8
Alberta	47,5	42,4	41,9	43,4	37,6	35,3	29,6
Colombie-Britannique	35,1	32,2	29,6	29,1	27,9	24,6	21,6
Yukon	29,1	30,9	24,2	25,5	34,6	26,0	28,9
Territoires du Nord-Ouest	33,6	18,3	27,6	26,9	21,5	18,8	21,5
CANADA	**36,0**	**32,4**	**30,0**	**28,1**	**25,1**	**22,9**	**20,3**

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.3.5: Taux (o/oo) de nuptialité des jeunes de 20-24 ans selon le sexe, Canada et provinces, 1977 à 1983

Masculin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	82,4	76,7	72,4	70,6	72,0	73,1	67,2
Ile-du-Prince-Edouard	84,7	82,9	76,5	73,6	74,3	73,8	72,9
Nouvelle-Ecosse	75,1	75,5	78,0	71,0	74,0	65,9	60,0
Nouveau-Brunswick	79,3	79,0	75,5	73,7	73,7	69,7	66,5
Québec	76,3	70,3	68,1	63,7	56,0	49,5	43,6
Ontario	77,5	73,5	71,0	68,9	69,9	67,5	60,8
Manitoba	80,5	79,0	73,3	71,9	72,6	70,7	66,6
Saskatchewan	84,2	81,5	80,4	78,9	76,0	77,2	72,1
Alberta	79,9	76,7	76,3	77,0	64,4	61,1	55,8
Colombie-Britannique	71,4	70,3	66,1	66,6	67,4	60,0	55,3
Yukon	45,0	54,2	44,6	46,2	56,6	46,7	64,0
Territoires du Nord-Ouest	42,7	40,0	47,4	43,0	37,8	34,6	37,4
CANADA	**77,2**	**73,4**	**71,1**	**68,7**	**65,7**	**61,6**	**56,0**

Féminin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	72,9	71,6	68,8	74,9	74,3	76,6	72,4
Ile-du-Prince-Edouard	80,8	81,5	84,4	85,8	76,9	82,6	86,4
Nouvelle-Ecosse	76,3	77,1	80,9	78,7	80,5	76,6	75,0
Nouveau-Brunswick	72,8	75,9	74,2	72,7	78,3	74,5	78,4
Québec	80,7	76,8	77,3	74,6	66,2	61,5	56,4
Ontario	77,0	76,4	77,4	78,2	80,4	80,7	76,3
Manitoba	76,9	78,3	75,5	77,8	80,2	80,8	77,6
Saskatchewan	77,3	76,8	77,5	80,0	78,6	80,7	78,8
Alberta	80,2	80,7	80,1	84,0	76,4	75,0	70,3
Colombie-Britannique	76,5	75,7	76,9	79,2	80,8	76,5	74,0
Yukon	70,8	69,2	53,8	53,1	62,9	63,8	71,8
Territoires du Nord-Ouest	42,2	39,1	49,1	43,5	48,6	47,1	43,2
CANADA	**78,0**	**76,7**	**77,3**	**77,6**	**75,7**	**74,0**	**70,0**

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.3.6: Répartition (%) des jeunes mariés selon l'âge et le sexe et l'âge du conjoint, Canada, 1961, 1971, 1978 à 1983

Sexe du jeune	Âge du conjoint	Âge du jeune							
		Moins de 20 ans							
		1961	1971	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Masculin	< 20	83,5	81,8	76,6	74,8	74,7	72,5	71,2	67,6
	20-24	15,6	17,4	21,5	23,5	23,2	25,2	26,2	29,0
	25-29	0,8	0,6	1,5	1,4	1,7	1,8	2,1	2,4
	30+	0,1	0,2	0,4	0,3	0,4	0,5	0,5	1,0
Féminin	< 20	18,0	21,4	20,2	18,9	18,5	17,2	16,5	14,5
	20-24	64,0	66,6	66,0	66,9	67,3	67,5	67,1	67,9
	25-29	14,7	10,1	11,3	11,6	11,7	12,6	13,1	14,5
	30+	3,3	1,9	2,5	2,6	2,5	2,7	3,3	3,1

Sexe du jeune	Âge du conjoint	Âge du jeune							
		20-24 ans							
		1961	1971	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Masculin	< 20	43,0	34,5	30,1	28,5	26,9	24,8	23,0	21,5
	20-24	51,6	60,1	62,5	63,8	65,0	66,5	67,6	68,0
	25-29	4,7	4,8	6,3	6,6	6,9	7,5	8,1	9,0
	30+	0,7	0,6	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,5
Féminin	< 20	2,5	2,6	2,5	2,4	2,1	1,9	1,7	1,6
	20-24	57,2	65,4	60,3	59,7	59,1	57,9	56,8	55,1
	25-29	31,1	25,7	29,1	29,7	30,4	31,5	32,4	33,8
	30+	9,2	6,3	8,1	8,2	8,4	8,7	9,1	9,5

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.3.7: Nombre de divorces selon l'âge des conjoints au moment du divorce, Canada, 1983

Âge de l'épouse	Âge de l'époux				
	< 20	20-24	25+	Non-déclaré	TOTAL
< 20 ans	10	140	63	3	216
20-24 ans	9	2 054	4 760	80	6 903
25 ans et +	3	518	59 185	765	60 471
Non-déclaré	-	18	942	17	977
TOTAL	22	2 730	64 950	865	68 567

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.3.8: Répartition (%) selon l'âge et le sexe de la partie requérante du divorce, Canada, moyenne 1969-1979

Âge	Sexe			TOTAL
	Masculin	Féminin	Total	
< 25 ans	18,8	81,2	100,0	13,6
25-29	30 3	69,7	100,0	23,1
30-34	34,7	65,3	100,0	18,7
35-39	35,9	64,1	100,0	13,6
40-44	37,4	62,6	100,0	10,7
45-49	40,2	59,8	100,0	8,4
50+	52,7	47,3	100,0	11,9
TOTAL	34,4	65,6	100,0	100,0

Source: McKie et al, p.135.

Tableau A.3.9: Taux brut de divorce (pour 100 000) des jeunes de 15-19 ans, Canada et provinces, 1977 à 1983

Masculin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	-	-	3,1	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	4,5	4,4	8,8	6,7	6,8	-	-
Nouveau-Brunswick	2,6	2,6	-	2,6	8,1	-	2,9
Québec	1,0	0,3	0,9	1,2	0,6	1,0	1,4
Ontario	3,3	2,3	1,6	2,3	2,2	1,0	2,1
Manitoba	-	1,9	1,9	2,0	2,1	4,2	4,3
Saskatchewan	2,0	4,0	2,0	6,1	4,1	4,3	4,4
Alberta	7,9	11,5	8,5	8,4	8,2	17,5	3,8
Colombie-Britannique	4,9	3,2	1,6	2,4	0,8	-	0,9
Yukon	-	-	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-	-	-
CANADA	**2,9**	**2,7**	**2,3**	**2,8**	**2,5**	**2,6**	**2,0**

Féminin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	3,3	6,5	6,5	12,9	-	3,2	3,2
Ile-du-Prince-Edouard	-	15,4	-	-	15,9	-	-
Nouvelle-Ecosse	35,1	53,4	27,6	30,2	50,3	47,3	28,5
Nouveau-Brunswick	19,3	13,7	8,2	24,9	14,2	17,5	21,2
Québec	19,7	18,1	15,6	14,3	15,8	15,5	14,6
Ontario	25,5	28,5	22,8	23,3	19,0	14,9	15,5
Manitoba	32,2	34,1	18,2	18,5	23,2	13,0	24,9
Saskatchewan	23,0	22,9	20,9	14,9	19,3	20,0	11,6
Alberta	76,5	74,2	65,8	65,3	64,9	74,1	62,9
Colombie-Britannique	41,4	39,2	23,2	28,4	27,3	24,6	19,2
Yukon	-	-	-	-	-	100,0	111,1
Territoires du Nord-Ouest	-	-	40,0	-	-	-	-
CANADA	**29,3**	**30,4**	**23,5**	**24,4**	**23,8**	**22,6**	**20,6**

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.3.10: Taux brut de divorce (pour 100 000) des jeunes de **20–24** ans, Canada et provinces, 1977 à 1983

Masculin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	101,5	103,7	98,2	89,0	115,8	139,4	114,1
Ile-du-Prince-Edouard	169,8	142,9	70,2	84,7	174,1	134,6	127,3
Nouvelle-Ecosse	366,8	378,1	385,7	382,6	364,1	321,6	271,2
Nouveau-Brunswick	149,7	233,4	188,7	209,4	228,8	229,1	214,9
Québec	197,0	196,1	187,8	169,1	199,2	195,5	163,2
Ontario	294,6	304,3	281,2	264,0	235,3	245,0	198,4
Manitoba	282,4	327,8	253,1	270,5	222,7	270,4	276,6
Saskatchewan	293,6	252,2	258,2	290,9	360,6	236,2	235,4
Alberta	571,4	534,4	567,6	587,1	473,6	477,9	432,7
Colombie-Britannique	378,5	391,4	360,5	351,4	343,6	333,3	258,4
Yukon	750,0	250,0	230,8	-	88,5	333,3	200,0
Territoires du Nord-Ouest	227,3	181,8	130,4	43,5	205,3	76,9	111,1
CANADA	**293,7**	**297,9**	**283,6**	**276,3**	**270,1**	**268,4**	**227,1**

Féminin

Province	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Terre-Neuve	300,4	250,0	269,7	252,8	318,7	281,9	292,1
Ile-du-Prince-Edouard	442,3	296,3	314,8	245,6	297,1	396,2	272,7
Nouvelle-Ecosse	764,4	767,9	810,9	823,5	728,1	648,1	587,1
Nouveau-Brunswick	393,3	544,5	535,1	539,1	583,9	602,5	661,6
Québec	463,1	477,1	483,1	432,3	525,8	498,7	458,9
Ontario	670,7	666,3	663,4	639,8	590,6	592,6	509,7
Manitoba	662,5	666,7	557,4	689,9	546,3	571,7	639,8
Saskatchewan	613,9	582,8	522,7	666,7	738,7	599,6	568,6
Alberta	1 125,0	1 108,1	1 239,0	1 234,3	1 117,0	1 099,8	1 059,6
Colombie-Britannique	916,8	923,2	921,7	908,7	837,3	811,8	679,8
Yukon	916,7	416,7	692,3	307,7	483,9	769,2	272,7
Territoires du Nord-Ouest	500,0	521,7	304,3	260,9	744,0	250,0	280,0
CANADA	**660,6**	**664,7**	**673,4**	**662,3**	**657,3**	**640,6**	**581,7**

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.3.11: Répartition (%) des **divorcés de 20-24 ans** selon le motif allégué de divorce, Canada, 1969 et 1979

Motif de divorce	20-24 ans				Tous âges*	
	Masculin		Féminin			
	1969	1979	1969	1979	1969	1979
Cruauté mentale seulement	2,0	3,8	1,7	3,4	1,2	3,1
Cruauté physique seulement	2,1	0,8	1,8	0,7	0,7	0,3
Formalité de mariage avec une autre personne	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0
Adultère	52,3	46,9	46,9	43,6	21,8	32,6
Actes sexuels contre nature	0,5	0,2	0,3	0,1	0,1	0,1
Non-consommation	1,2	0,6	1,0	0,5	0,4	0,2
Non-cohabitation	10,3	12,2	17,7	18,2	52,5	37,9
Alcoolisme/Toxicomanie	0,2	0,1	0,3	0,1	0,5	0,2
Emprisonnement	0,1	0,1	0,3	0,0	0,2	0,0
Non-cohabitation + adultère	1,5	0,2	2,2	0,5	3,6	1,1
Non-cohabitation + cruauté mentale	0,0	0,1	0,2	0,1	0,6	0,2
Non-cohabitation + cruauté physique	0,3	0,0	0,3	0,1	0,6	0,0
Adultère + cruauté mentale	0,9	3,6	1,2	3,4	0,5	2,7
Adultère + cruauté physique	0,3	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1
Cruauté physique et mentale	20,0	21,8	15,0	19,3	7,1	12,7
Autres combinaisons	8,1	10,5	10,5	10,1	9,9	8,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* La distribution pour l'ensemble des divorces est la même pour les deux sexes.

Source: Statistique Canada, données non publiées.

Tableau A.3.12: Mariages (nombre et répartition en %) selon l'état matrimonial antérieur, l'âge et le sexe, Canada, 1977-1983

Année, âge et sexe			Nombre				Répartition (%)		
			Total	Célibataire	Veuf	Divorcé	Célibataire	Veuf	Divorcé
1977	15-19	masculin	11 320	11 312	1	7	99,9	0,0	0,1
		féminin	41 635	41 556	6	72	99,8	0,0	0,2
	20-24	masculin	84 753	83 842	25	886	98,9	0,0	1,1
		féminin	85 565	82 776	172	2 616	96,7	0,2	3,1
1978	15-19	masculin	9 995	9 988	-	7	99,9	0,0	0,1
		féminin	37 805	37 717	3	85	99,8	0,0	0,2
	20-24	masculin	82 824	81 932	16	876	98,9	0,0	1,1
		féminin	85 877	83 051	156	2 670	96,7	0,2	3,1
1979	15-19	masculin	8 884	8 839	-	5	99,9	0,0	0,1
		féminin	34 877	34 821	15	41	99,8	0,1	0,1
	20-24	masculin	82 046	81 139	36	871	98,9	0,0	1,1
		féminin	87 769	84 852	153	2 764	96,7	0,2	3,1
1980	15-19	masculin	8 017	8 016	1	-	100,0	0,0	0,0
		féminin	32 393	32 324	4	65	99,8	0,0	0,2
	20-24	masculin	81 159	80 304	21	834	99,0	0,0	1,0
		féminin	89 350	86 461	122	2 767	96,8	0,1	3,1
1981	15-19	masculin	6 739	6 738	-	1	100,0	0,0	0,0
		féminin	28 380	28 318	5	57	99,8	0,0	0,2
	20-24	masculin	77 196	76 438	19	739	99,0	0,0	1,0
		féminin	88 590	85 842	128	2 620	96,9	0,1	3,0
1982	15-19	masculin	5 820	5 815	-	3	99,9	0,0	0,1
		féminin	25 089	25 026	6	53	99,8	0,0	0,2
	20-24	masculin	73 172	72 442	17	680	99,1	0,0	0,9
		féminin	87 143	84 575	108	2 438	97,1	0,1	2,8
1983	15-19	masculin	4 562	4 555	1	6	99,9	0,0	0,1
		féminin	21 263	21 220	4	39	99,8	0,0	0,2
	20-24	masculin	67 336	66 714	17	605	99,1	0,0	0,9
		féminin	83 074	80 783	103	2 188	97,3	0,1	2,6

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.3.13: Nombre de jeunes vivant en union libre et pourcentage par rapport à l'ensemble des jeunes et par rapport à ceux vivant en couple, selon l'âge et le sexe, Canada, 1981

Age	Nombre		% de l'ensemble des jeunes		% de ceux en couple	
	M	F	M	F	M	F
15	20	170	0,0	0,1	22,2	42,5
16	90	1 370	0,0	0,6	50,0	60,4
17	480	4 150	0,2	1,8	61,5	59,0
18	2 200	10 370	0,9	4,4	63,2	52,4
19	5 560	16 400	2,3	7,0	56,2	42,5
20	10 330	21 090	4,3	8,9	46,6	33,3
21	14 860	22 940	6,2	9,7	37,2	26,4
22	17 760	22 820	7,6	9,8	29,6	21,2
23	19 710	22 090	8,5	9,5	23,8	17,4
24	20 430	20 720	8,9	9,0	20,0	14,6
15-19	8 340	32 450	0,5	2,9	57,9	47,7
20-24	83 090	109 640	7,1	9,4	27,1	20,8
15-24	**91 430**	**142 090**	**3,9**	**6,2**	**28,5**	**23,9**

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981 et Norland (1983).

Tableau A.3.14: Proportion (%) de femmes vivant en union libre par groupe d'âge, quelques états, 1981

États	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-49
Canada	**2,9**	**9,4**	**7,1**	**4,7**	**3,6**	**2,5**
Québec	3,1	12,3	9,3	5,7	4,3	3,2
France	1,2	8,2	5,1	2,1	1,0	0,8
Suède	-	44,0	31,0	14,0	10,0	7,0
Grande-Bretagne (1979)	-	5,0	4,0	2,0	2,0	1,0

Sources: Pour Canada: Norland (1983)
Autres états: Duchesne (1984 b).

Tableau A.3.15: Répartition (%) de la population selon l'opinion sur "Le mariage est une institution démodée", selon l'âge, 1982

Opinion	18-24	25 et plus
D'accord	15	12
En désaccord	81	85
Ne sait pas	4	3
Total	100	100

Source: Gallup, 1982.

Tableau A.3.16: Répartition (%) des jeunes selon l'opinion sur "Avant de vivre ensemble, un couple devrait se marier", selon le sexe, l'âge et la région, 1983

Opinion	Total	Sexe		Âge		Région				
		M	F	15-19	20-24	C.B.	Prairies	Ontario	Québec	Maritimes
Tout à fait d'accord	16	13	19	16	16	19	21	17	8	24
Plutôt d'accord	12	14	10	13	11	11	17	13	7	15
Neutre	12	11	12	10	13	11	9	11	14	12
Plutôt en désaccord	28	29	27	30	26	26	29	29	27	26
Tout à fait en désaccord	32	33	32	31	34	33	24	30	44	23

Source: Goldfarb, 1983.

Tableau A.3.17: Répartition (%) de la population selon l'importance accordée à divers facteurs pour la réussite d'un mariage, selon l'âge, 1982

Facteur	18-24 ans			25 ans et plus		
	Très important	Plutôt important	Pas très important	Très important	Plutôt important	Pas très important
Fidélité	90	10	0	90	9	1
Revenu convenable	29	58	13	44	47	9
Même milieu social	13	31	56	24	39	36
Respect mutuel	93	7	0	93	7	0
Croyances religieuses partagées	22	33	45	36	34	30
Bonnes conditions de logement	28	50	22	37	48	15
Accord sur la politique	5	22	73	9	21	70
Compréhension/tolérance	85	14	1	86	13	1
Vivre indépendamment des beaux-parents	51	26	23	54	26	20
Bonne entente sexuelle	80	19	1	74	24	2
Partage des tâches ménagères	55	35	10	44	40	16
Avoir des enfants	56	31	13	61	26	13
Intérêt/goûts en commun	54	36	10	50	42	8

Source: Gallup, 1982.

Tableau A.3.18: Répartition (%) de la population selon l'opinion face à "Le divorce peut être justifiable", selon l'âge, 1982

Échelle		18-24	25 +
Jamais	1	15	20
	2	5	3
	3	5	5
	4	8	7
	5	26	27
	6	11	12
	7	13	7
	8	7	8
	9	3	3
Toujours	10	6	6
Ne sait pas		1	2
TOTAL		100	100
Moyenne		5,1	4,8

Source: Gallup, 1982.

Tableau A.3.19: Répartition (%) des jeunes selon l'opinion sur "Les parents qui ont de jeunes enfants ne devraient pas divorcer", selon le sexe, l'âge et la région, 1983

Opinion	Total	Sexe		Âge		Région				
		M	F	15-19	20-24	C.B.	Prai-ries	Ont.	Qué.	Mari-times
Tout à fait d'accord	23	30	16	26	20	27	20	22	28	13
Plutôt d'accord	19	23	16	21	18	16	21	19	21	19
Neutre	18	18	18	17	19	16	13	17	23	19
Plutôt en désac-cord	25	19	31	24	26	21	29	28	18	31
Tout à fait en désaccord	15	10	19	12	17	20	17	14	10	18

Source: Goldfarb, 1983.

Tableau A.3.20: Pourcentage de personnes ayant mentionné les raisons suivantes comme suffisantes pour un divorce, selon l'âge, 1982

Raisons	18-24	25 +
Epoux atteint d'une longue maladie	5	5
Graves difficultés financières	4	4
Epoux boit continuellement trop	62	61
Epoux devient violent	87	81
Epoux continuellement infidèle	88	85
Relations sexuelles non satisfaisantes	27	26
Epoux cesse d'aimer l'autre	84	70
Ne peut s'entendre avec belle-famille	5	4
Ne peuvent avoir d'enfant	7	5
Incompatibilité d'humeur	30	26
Aucune des raisons mentionnées	3	6

Source: Gallup, 1982.

Tableau A.4.1: Répartition des naissances vivantes selon l'âge de la mère, Canada, 1983

Âge	Nombre de naissances
<15	222
15	890
16	2 380
17	4 408
18	7 247
19	10 457
15-19 ans	**25 382**
20	14 327
21	17 758
22	21 850
23	25 243
24	28 036
20-24 ans	**107 214**
25 et plus	231 695
Non-précisé	247
TOTAL	364 760

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.4.2: Répartition (%) des naissances vivantes selon l'âge de la mère et le rang de naissance, Canada, 1983

Âge	Rang de naissance			
	Total	1	2	3+
15	100,0	97,4	2,6	0,0
16	100,0	95,1	4,8	0,1
17	100,0	90,7	8,8	0,5
18	100,0	83,8	14,8	1,4
19	100,0	77,2	20,2	2,6
20	100,0	69,9	25,2	4,9
21	100,0	64,9	28,4	6,7
22	100,0	60,0	31,3	8,7
23	100,0	55,2	33,6	11,2
24	100,0	51,6	35,4	13,0

Nota: Non-précisés répartis au prorata.
Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.4.3: Taux de fécondité pour 1 000 femmes selon l'âge, Canada et provinces, 1961, 1971 et 1978 à 1983

15-19 ans

Province	1961	1971	1978	1979	1980	1981	1982	1983
T.-P.-E.	58,2	47,4	44,2	36,3	36,4	33,5	34,0	32,9
N.-E.	77,6	58,3	44,2	40,5	37,2	35,2	35,6	33,4
N.-B.	70,4	56,5	42,7	38,4	38,3	35,1	35,0	32,3
Qué.	31,5	19,8	17,4	17,1	16,1	15,0	15,1	14,4
Ont.	69,5	44,2	28,1	25,5	24,7	23,1	23,5	22,1
Man.	63,8	55,6	42,8	40,5	41,2	39,9	38,9	40,2
Sask.	69,7	51,1	54,3	50,8	51,7	47,9	49,6	50,4
Alb.	84,5	54,0	41,9	40,4	43,6	43,6	44,2	37,0
C.-B.	73,8	48,9	30,2	29,6	29,3	29,0	27,7	26,1
Yukon	148,8	128,6	60,9	39,2	44,5	66,3	45,9	46,7
T.N.-O.	149,9	119,3	114,2	106,8	108,1	113,0	113,5	107,7
CANADA	**58,2**	**40,1**	**29,7**	**27,9**	**27,6**	**26,4**	**26,5**	**24,9**

20-24 ans

Province	1961	1971	1978	1979	1980	1981	1982	1983
T.-P.-E.	268,3	175,8	118,9	115,0	110,5	109,0	110,8	104,7
N.-E.	254,2	157,7	109,5	105,7	102,9	103,9	101,4	98,5
N.-B.	266,7	169,1	118,3	117,7	111,5	116,7	117,3	111,1
Qué.	198,6	107,2	93,9	95,1	92,7	87,8	84,1	80,3
Ont.	239,8	137,2	96,4	92,7	91,4	89,1	87,9	84,4
Man.	241,9	148,5	110,3	109,7	105,8	107,7	104,5	105,8
Sask.	261,7	173,7	148,2	141,2	140,5	137,6	138,7	134,2
Alb.	278,4	159,7	123,6	124,7	127,4	112,0	113,4	113,7
C.-B.	253,7	141,2	104,4	103,5	100,7	99,5	100,4	97,0
Yukon	322,0	210,0	112,5	126,9	120,8	137,1	124,1	160,0
T.N.-O.	367,1	251,2	154,3	170,9	187,0	175,4	185,9	195,6
CANADA	**233,6**	**134,4**	**103,1**	**101,8**	**100,1**	**96,7**	**95,4**	**92,4**

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil, 1961 à 1983.

Tableau A.4.4: Naissances au sein d'un mariage et hors du mariage selon l'âge de la mère, Canada, 1961

	15-19 ans		20-24 ans	
	Nombre	%	Nombre	%
Dans un mariage	31 850	80,8	128 859	95,0
Hors du mariage	7 548	19,2	6 841	5,0
Total	39 398	100,0	135 700	100,0

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Tableau A.4.5: Naissances hors du mariage selon l'état matrimonial et l'âge de la mère, Canada, 1974-1983

Année	15-19 ans		20-24 ans	
	Célibataire	Hors mariage	Célibataire	Hors mariage
1974	9 653	9 673	5 378	5 710
1975	12 497	12 534	6 872	7 349
1976	12 869	12 915	7 371	7 915
1977	16 800	16 843	11 645	12 382
1978	16 806	16 843	12 610	13 408
1979	16 671	16 711	14 059	14 839
1980	17 188	17 242	15 770	16 577
1981	17 217	17 262	17 699	18 540
1982	17 880	17 919	20 038	20 951
1983	**16 516**	**16 549**	**21 531**	**22 403**

Nota: Les non-déclarés ne sont pas inclus.
Hors mariage = mères célibataires, veuves et divorcées.

Source: Statistique Canada, Statistique de l'état civil, données non publiées.

Tableau A.4.6: Pourcentage de naissances dont la mère est célibataire par rapport à l'ensemble des naissances de mères d'un âge donné, Canada et provinces, 1974-1983

Année et âge	Canada	Î.P.É.	N.-É.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.
1974												
15-19	28,6	32,3	30,5	30,9	*	31,3	35,0	44,4	*	38,4	49,3	59,2
20-24	5,0	7,2	6,2	8,0	*	6,0	7,4	11,3	*	8,9	20,1	24,1
1975												
15-19	37,3	37,6	40,9	35,3	*	34,4	44,5	48,9	38,8	42,7	63,9	67,3
20-24	7,1	7,0	8,1	7,2	*	6,1	11,1	13,3	7,7	9,6	24,8	31,3
1976												
15-19	41,9	41,2	44,7	41,2	*	38,2	49,5	50,2	38,4	46,5	60,7	71,7
20-24	8,6	8,1	8,8	9,7	*	6,9	12,1	13,2	8,0	10,1	18,8	30,7
1977												
15-19	47,2	45,0	51,8	48,5	52,9	40,5	56,8	51,6	43,2	50,9	78,8	73,6
20-24	10,1	10,0	10,8	9,9	12,0	7,8	13,6	12,2	8,5	11,2	26,8	31,1
1978												
15-19	50,4	46,1	55,2	51,0	56,1	44,8	58,7	55,0	46,1	51,3	68,7	79,4
20-24	11,2	9,7	11,8	10,5	13,5	8,5	15,0	13,2	10,0	12,2	26,3	32,5
1979												
15-19	53,2	52,6	58,2	55,8	60,0	47,2	59,5	57,4	48,1	55,0	70,5	78,0
20-24	12,5	12,9	12,9	12,2	15,3	9,4	16,0	14,6	10,7	13,4	32,7	36,9
1980												
15-19	55,9	58,8	60,1	57,3	62,3	50,6	60,8	60,4	50,3	58,3	83,0	83,3
20-24	14,1	12,0	14,7	15,4	17,4	10,3	17,3	16,3	11,9	15,7	30,3	40,5
1981												
15-19	59,7	70,1	65,5	64,2	66,1	54,2	64,3	63,9	53,4	61,7	75,8	84,4
20-24	16,0	15,2	17,4	16,7	19,8	11,8	19,9	17,7	14,2	17,7	31,3	42,7
1982												
15-19	63,5	66,2	68,8	68,6	73,0	57,8	66,2	67,2	59,5	61,7	80,4	87,0
20-24	18,3	15,4	19,5	19,2	23,0	13,9	21,7	18,8	16,3	19,3	43,4	45,2
1983												
15-19	65,4	60,2	69,0	69,9	74,1	59,6	70,8	69,9	59,7	65,1	81,6	87,4
20-24	20,1	16,9	20,1	21,4	26,6	15,1	22,7	20,8	17,3	21,1	39,3	53,4

* Les cas où l'état matrimonial de la mère n'est pas déclaré ont été répartis au prorata. Pour l'Alberta en 1974 et le Québec en 1974, 1975 et 1976 (là où un "*" apparaît), le calcul n'a pas été fait à cause du trop grand nombre de non-déclarés.

Source: Statistique Canada, données non publiées de la Statistique de l'état civil.

Tableau A.4.7: Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon la langue maternelle et le nombre d'enfants, Canada et provinces, 1981

Province, âge et langue maternelle		Nombre d'enfants				Enfants par femme
		0	1	2	3+	
CANADA						
15-19 ans	Total	64,9	28,9	5,1	1,1	0,43
	Anglais	62,8	30,6	5,6	1,0	0,45
	Français	73,8	22,4	3,0	0,8	0,31
	Autre	57,0	32,8	7,8	2,4	0,57
20-24 ans	Total	54,0	27,8	14,7	3,5	0,69
	Anglais	52,7	27,7	15,8	3,8	0,72
	Français	59,6	27,1	11,3	2,0	0,57
	Autre	45,2	31,8	17,4	5,6	0,86
Terre-Neuve						
15-19 ans	Total	30,5	55,2	10,1	4,2	0,92
	Anglais	29,8	55,7	10,0	4,5	0,93
	Français	-	-	-	-	-
	Autre	-	-	-	-	-
20-24 ans	Total	30,3	36,4	26,0	7,3	1,11
	Anglais	30,2	36,5	26,0	7,3	1,11
	Français	42,1	36,8	21,1	-	0,73
	Autre	16,7	33,3	33,3	16,7	1,62
Île-du-Prince-Édouard						
15-19 ans	Total	42,6	42,6	8,5	6,3	0,75
	Anglais	40,0	44,4	8,9	6,7	0,79
	Français	100,0	-	-	-	-
	Autre	-	-	-	-	-
20-24 ans	Total	34,3	41,0	20,3	4,4	0,96
	Anglais	33,7	41,5	20,6	4,2	0,96
	Français	45,8	33,3	16,7	4,2	0,77
	Autre	-	-	-	100,0	100,0
Nouvelle-Écosse						
15-19 ans	Total	55,0	37,1	6,8	1,1	0,55
	Anglais	54,8	37,3	6,8	1,1	0,55
	Français	85,7	14,3	-	-	0,32
	Autre	33,3	50,0	-	16,7	0,92
20-24 ans	Total	44,7	32,2	18,6	4,5	0,84
	Anglais	44,4	32,4	18,7	4,5	0,84
	Français	55,4	27,3	10,8	6,5	0,73
	Autre	38,5	27,7	29,2	4,6	1,03

Suite à la page suivante

Tableau A.4.7: Suite

Province, âge et langue maternelle		Nombre d'enfants				Enfants par femme
		0	1	2	3+	
Nouveau-Brunswick						
15-19 ans	Total	48,7	41,5	9,0	0,8	0,61
	Anglais	50,0	41,8	7,2	1,0	0,58
	Français	45,5	40,4	14,1	-	0,69
	Autre	50,0	25,0	25,0	-	0,71
20-24 ans	Total	41,4	34,1	20,0	4,5	0,90
	Anglais	40,5	34,4	20,7	4,4	0,90
	Français	43,4	33,3	19,0	4,3	0,88
	Autre	29,0	45,2	12,9	12,9	1,11
Québec						
15-19 ans	Total	74,8	21,5	2,7	1,0	0,31
	Anglais	73,0	19,9	5,6	1,5	0,39
	Français	75,9	21,0	2,2	0,9	0,29
	Autre	58,2	33,9	6,1	1,8	0,54
20-24 ans	Total	60,7	26,8	10,6	1,9	0,55
	Anglais	62,1	23,7	11,5	2,7	0,56
	Français	61,4	26,7	10,2	1,7	0,53
	Autre	44,1	33,9	17,6	4,4	0,85
Ontario						
15-19 ans	Total	64,9	28,7	5,5	0,9	0,43
	Anglais	64,9	28,9	5,4	0,8	0,42
	Français	68,8	25,6	5,3	0,3	0,38
	Autre	62,3	29,2	6,4	2,1	0,48
20-24 ans	Total	53,6	28,3	14,9	3,2	0,68
	Anglais	55,1	27,4	14,3	3,2	0,66
	Français	51,2	28,4	17,6	2,8	0,72
	Autre	45,1	34,1	17,0	3,8	0,81
Manitoba						
15-19 ans	Total	53,2	37,6	7,7	1,5	0,57
	Anglais	55,3	36,3	7,8	0,6	0,54
	Français	50,0	50,0	-	-	0,51
	Autre	45,4	41,2	9,2	4,2	0,74
20-24 ans	Total	50,7	26,8	17,1	5,4	0,79
	Anglais	52,3	26,4	16,5	4,8	0,75
	Français	48,0	26,3	20,6	5,1	0,84
	Autre	43,4	28,7	19,3	8,6	0,97

Suite à la page suivante

Tableau A.4.7: Suite et fin

Province, âge et langue maternelle		Nombre d'enfants				Enfants par femme
		0	1	2	3+	
Saskatchewan						
15-19 ans	Total	55,0	35,3	7,4	2,3	0,57
	Anglais	56,8	34,7	6,6	1,9	0,54
	Français	60,0	26,6	6,7	6,7	0,69
	Autre	38,8	42,5	16,2	2,5	0,82
20-24 ans	Total	43,4	28,8	20,8	7,0	0,93
	Anglais	44,2	29,0	20,7	6,1	0,90
	Français	44,4	34,3	16,2	5,1	0,90
	Autre	33,9	25,1	24,0	17,0	1,33
Alberta						
15-19 ans	Total	65,4	29,0	4,5	1,1	0,42
	Anglais	66,1	28,8	4,3	0,8	0,40
	Français	66,7	28,3	5,0	-	0,38
	Autre	57,9	33,2	5,9	3,0	0,58
20-24 ans	Total	54,8	25,7	15,4	4,1	0,70
	Anglais	55,5	25,5	15,2	3,8	0,68
	Français	59,0	22,8	15,4	2,8	0,63
	Autre	46,2	28,6	17,5	7,7	0,90
Colombie-Britannique						
15-19 ans	Total	68,8	25,8	4,8	0,6	0,37
	Anglais	69,1	25,8	4,5	0,6	0,37
	Français	64,3	25,0	10,7	-	0,43
	Autre	67,2	24,6	8,2	-	0,41
20-24 ans	Total	55,7	26,0	14,6	3,7	0,67
	Anglais	56,1	25,8	14,7	3,4	0,66
	Français	62,0	22,5	11,2	4,3	0,57
	Autre	52,3	28,3	14,4	5,0	0,75
Yukon						
15-19 ans	Total	61,9	19,0	14,3	4,8	0,55
	Anglais	60,0	20,0	15,0	5,0	0,56
	Français	-	-	-	-	-
	Autre	100,0	-	-	-	0,40
20-24 ans	Total	68,1	17,4	12,5	2,0	0,49
	Anglais	68,4	16,5	12,8	2,3	0,49
	Français	80,0	-	20,0	-	0,41
	Autre	60,0	40,0	-	-	0,56
Territoires du Nord-Ouest						
15-19 ans	Total					
	Anglais	37,1	46,8	14,5	1,6	0,81
	Français	48,5	39,4	12,1	-	0,64
	Autre	100,0	-	-	-	0,14
		24,1	55,2	17,2	3,5	1,03
20-24 ans	Total					
	Anglais	33,3	27,9	23,1	15,7	1,29
	Français	44,8	28,2	19,1	7,9	0,96
	Autre	55,6	33,3	-	11,1	0,83
		14,0	25,8	31,2	29,0	1,89

-: Nombres très petits.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

Tableau A.4.8: Nombre moyen d'enfants mis au monde par femme non célibataire selon la langue maternelle et l'âge, Canada, 1971 et 1981

Langue maternelle	1971			1981		
	Total (15-44)	15-19	20-24	Total (15-44)	15-19	20-24
Total	2,31	0,63	0,91	1,78	0,43	0,69
Anglais	2,25	0,64	0,92	1,76	0,45	0,72
Français	2,44	0,62	0,84	1,71	0,32	0,57
Autres	-	-	-	2,03	0,57	0,86

Nota: Catégorie "Autres" non comparable entre 1971 et 1981.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971; Recensement du Canada de 1981, catalogue 92-906.

Tableau A.4.9: Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires de 15-19 ans selon le nombre d'enfants et l'origine ethnique, Canada, 1981

Origine ethnique	Nombre d'enfants					Enfants par femme
	0	1	2	3+	Total	
Origine unique						
Britannique	62,5	30,7	5,7	1,1	100,0	0,46
Français	70,8	24,9	3,5	0,8	100,0	0,35
Chinois	66,7	25,0	6,2	2,1	100,0	0,45
Hollandais	67,7	30,1	2,2	-	100,0	0,35
Allemand	68,0	27,7	3,5	0,8	100,0	0,38
Italien	71,5	20,6	5,7	2,2	100,0	0,38
Ukrainien	67,8	27,1	4,8	0,3	100,0	0,38
Autochtone	38,7	43,2	14,3	3,8	100,0	0,84
Autres	65,2	28,7	5,0	1,1	100,0	0,43
Origine multiple						
Britannique et Français	61,5	31,3	5,4	1,8	100,0	0,48
Britannique et Autres	70,9	24,9	3,8	0,4	100,0	0,34
Français et Autres	66,4	29,0	3,7	0,9	100,0	0,38
Autres	66,9	28,5	4,6	-	100,0	0,38
Total	64,9	28,9	5,1	1,1	100,0	0,43

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

Tableau A.4.10: Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires de 20-24 ans selon le nombre d'enfants et l'origine ethnique, Canada, 1981

Origine ethnique	Nombre d'enfants					Enfants par femme
	0	1	2	3+	Total	
Origine unique						
Britannique	52,3	28,2	15,9	3,6	100,0	0,72
Français	58,2	27,5	12,1	2,2	100,0	0,59
Chinois	60,4	25,2	11,7	2,7	100,0	0,57
Hollandais	53,5	26,9	16,7	2,9	100,0	0,70
Allemand	55,0	26,2	15,1	3,7	100,0	0,68
Italien	52,9	32,2	12,7	2,2	100,0	0,65
Ukrainien	61,6	21,6	14,0	2,8	100,0	0,59
Autochtone	22,8	28,6	28,3	20,3	100,0	1,56
Autres	50,2	30,5	15,8	3,5	100,0	0,74
Origine multiple						
Britannique et Français	52,1	28,0	15,9	4,0	100,0	0,73
Britannique et Autres	57,3	25,8	13,9	3,0	100,0	0,63
Français et Autres	58,4	24,6	13,1	3,9	100,0	0,63
Autres	55,4	26,4	13,7	4,5	100,0	0,69
Total	54,0	27,8	14,7	3,5	100,0	0,69

Source: Voir tableau 4.9.

Tableau A.4.11: Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, la religion et l'âge, Canada, 1981

Âge et religion		Nombre d'enfants					Enfants par femme
		0	1	2	3+	Total	
15-19	Total	64,9	28,9	5,1	1,1	100,0	0,43
	Catholique[1]	66,9	27,3	4,7	1,1	100,0	0,41
	Orthodoxe[2]	63,3	31,6	5,1	-	100,0	0,46
	Protestante[3]	63,2	30,2	5,5	1,1	100,0	0,45
	Mennonite et Huttérite	57,5	36,7	2,9	2,9	100,0	0,54
	Juive*	54,2	25,0	12,5	8,3	100,0	0,73
	Mormone	56,9	32,0	11,1	-	100,0	0,55
	Aucune	65,8	28,9	4,4	0,9	100,0	0,41
	Autres	61,8	30,6	6,7	0,9	100,0	0,47
20-24	Total	54,0	27,8	14,7	3,5	100,0	0,69
	Catholique[1]	55,5	28,0	13,4	3,1	100,0	0,65
	Orthodoxe[2]	44,5	29,8	20,5	5,2	100,0	0,88
	Protestante[3]	53,5	27,4	15,4	3,7	100,0	0,70
	Mennonite et Huttérite	49,6	27,5	17,6	5,3	100,0	0,81
	Juive	71,8	19,0	7,1	2,1	100,0	0,41
	Mormone	36,1	31,2	24,7	8,0	100,0	1,07
	Aucune	57,4	25,6	13,9	3,1	100,0	0,64
	Autres	43,7	31,3	19,6	5,4	100,0	0,88

* Petits nombres

[1] Incluant Eglise catholique nationale polonaise, catholique romaine et catholique ukrainienne.

[2] Incluant orthodoxe d'Antioche, arménienne, grecque, roumaine, russe, serbe, ukrainienne et autres orthodoxes.

[3] Incluant anglicane, baptiste, luthérienne, presbytérienne et Eglise unie.

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

Tableau A.4.12: Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, le niveau de scolarité et l'âge, Canada, 1981

Âge et scolarité	Nombre d'enfants					Enfants par femme
	0	1	2	3+	Total	
15-19 ans						
Total	64,9	28,9	5,1	1,1	100,0	0,43
0-8e année	41,6	42,4	11,1	4,9	100,0	0,82
9e-13e année	64,7	29,7	4,9	0,7	100,0	0,42
Études universitaires partielles ou autres études non-universitaires partielles	78,5	18,4	2,2	0,9	100,0	0,26
Certificat d'études non-universitaires	83,3	12,3	2,7	0,7	100,0	0,21
Certificat ou grade universitaire	-	-	-	-	-	-
20-24 ans						
Total	54,0	27,8	14,7	3,5	100,0	0,69
0-8e année	22,6	32,1	30,5	14,8	100,0	1,46
9e-13e année	46,8	31,3	18,0	3,9	100,0	0,80
Études universitaires partielles ou autres études non-universitaires partielles	63,0	25,1	10,1	1,8	100,0	0,51
Certificat d'études non-universitaires	69,6	22,2	7,0	1,2	100,0	0,40
Certificat ou grade universitaire	85,2	11,7	2,7	0,4	100,0	0,18

"-": Nombres très petits.
Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

Tableau A.4.13: Distribution (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, les antécédents de travail et l'âge, Canada, 1981

Âge et antécédents de travail	Nombre d'enfants					Enfants par femme
	0	1	2	3+	Total	
15-19 ans						
Total	64,9	28,9	5,1	1,1	100,0	0,43
A travaillé depuis 1-1-80	73,4	22,6	3,4	0,6	100,0	0,32
- Actuellement active	79,2	17,6	2,6	0,6	100,0	0,25
- Actuellement inactive	54,3	38,8	5,9	1,0	100,0	0,54
N'a pas travaillé depuis 1-1-80	39,0	48,2	10,5	2,3	100,0	0,78
- A travaillé avant 1-1-80	31,3	54,6	11,7	2,4	100,0	0,87
- N'a jamais travaillé	44,2	43,7	9,8	2,3	100,0	0,72
20-24 ans						
Total	54,0	27,8	14,7	3,5	100,0	0,69
A travaillé depuis 1-1-80	63,4	25,0	9,7	1,9	100,0	0,51
- Actuellement active	69,3	21,5	7,8	1,4	100,0	0,42
- Actuellement inactive	31,4	43,9	20,3	4,4	100,0	0,99
N'a pas travaillé depuis 1-1-80	15,5	39,6	34,9	10,0	100,0	1,43
- A travaillé avant 1-1-80	14,1	41,7	35,3	8,9	100,0	1,41
- N'a jamais travaillé	19,7	33,3	33,9	13,1	100,0	1,47

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

Tableau A.4.14: Répartition (%) des jeunes femmes non célibataires selon le nombre d'enfants, le milieu de résidence et l'âge, Canada, 1981

Âge et milieu de résidence	Nombre d'enfants					Enfants par femme
	0	1	2	3+	Total	
15-19 ans						
Total	64,9	28,9	5,1	1,1	100,0	0,43
Milieu urbain						
500 000 +	68,4	26,4	4,4	0,8	100,0	0,38
100 000 - 499 999	67,7	30,1	4,7	0,5	100,0	0,41
10 000 - 99 999	64,8	29,0	5,4	0,8	100,0	0,35
1 000 - 9 999	61,5	32,5	5,6	0,6	100,0	0,46
Milieu rural	53,2	37,3	7,5	2,0	100,0	0,59
non agricole	53,0	37,5	7,7	1,8	100,0	0,59
agricole	55,8	34,8	5,1	4,3	100,0	0,60
20-24 ans						
Total	54,0	27,8	14,7	3,5	100,0	0,69
Milieu urbain	57,6	26,7	12,9	2,8	100,0	0,62
500 000 +	62,8	24,6	10,5	2,1	100,0	0,52
100 000 - 499 999	56,2	27,2	13,5	3,1	100,0	0,65
10 000 - 99 999	52,8	28,8	15,1	3,3	100,0	0,73
1 000 - 9 999	46,8	31,0	18,0	4,2	100,0	0,81
Milieu rural	41,9	31,5	20,7	5,9	100,0	0,92
non agricole	42,0	31,6	20,6	5,8	100,0	0,92
agricole	40,7	30,7	21,5	7,1	100,0	0,97

Source: Statistique Canada, Recensement de 1981, catalogue 92-906.

Tableau A.4.15: Nombre de jeunes familles selon le type de famille et le nombre d'enfants, Canada, 1976

Type de famille	Nombre d'enfants				Total
	0	1	2	3+	
Biparentale					
.Époux de 15-24 ans	204 710	96 500	32 345	5 415	338 970
.Épouse de 15-24 ans	332 895	185 765	87 970	17 365	624 000
Monoparentale	-	25 620	7 915	2 190	35 730
.Père de 15-24 ans	-	2 130	480	315	2 925
.Mère de 15-24 ans	-	23 480	7 435	1 885	32 810

Source: Statistique Canada, Recensement de 1976, catalogue 93-833.

Tableau A.4.16: Nombre de jeunes familles monoparentales selon le sexe, l'état matrimonial du parent et le nombre d'enfants, Canada, 1976

Sexe du parent et nombre d'enfants	Célibataire	Marié(e), conjoint(e) absent(e)	Séparé(e)	Veuf(ve)	Divorcé(e)	Total
Féminin						
1 enfant	11 010	1 725	7 780	485	2 485	23 485
2 enfants	1 815	630	3 655	255	1 085	7 435
3 enfants +	435	130	970	95	255	1 885
Total	13 265	2 485	12 405	830	3 825	32 810
Masculin						
1 enfant	905	625	430	50	120	2 130
2 enfants	165	160	100	10	45	480
3 enfants +	170	75	40	15	5	315
Total	1 245	860	570	85	170	2 925

Source: Statistique Canada, Recensement de 1976, catalogue 93-833.

Tableau A.4.17: Nombre de jeunes familles selon le type de famille, l'éducation et le nombre d'enfants, Canada, 1976

Type de famille et nombre d'enfants	< 9e année	9-10e année	11e année	12-13e année	Postsecondaire		Université	Total
					Sans certificat	Avec certificat		
Biparentale								
Épouses de 15-24 ans								
Total	49 510	120 895	82 435	174 595	46 895	62 745	86 925	62 400
0 enfant	14 370	41 965	37 150	102 195	28 105	42 400	66 715	332 895
1 enfant	18 085	44 820	29 010	50 530	12 995	14 895	15 435	185 765
2 enfants	12 330	27 855	14 115	19 520	5 045	4 895	4 210	87 970
3 enfants +	4 725	6 250	2 155	2 360	750	555	575	17 365
Époux de 15-24 ans								
Total	26 590	67 865	40 185	74 065	37 180	30 535	62 545	338 970
0 enfant	10 935	32 660	22 625	47 150	22 910	19 815	48 610	204 710
1 enfant	10 110	24 070	12 900	20 395	10 315	7 705	11 005	96 500
2 enfants	4 365	9 435	4 095	5 805	3 445	2 630	2 570	32 345
3 enfants +	1 185	1 705	570	720	510	385	350	5 415
Monoparentale								
Total	5 155	12 010	5 125	6 070	2 970	1 900	2 505	35 730
1 enfant	3 065	8 080	3 875	4 755	2 260	1 540	2 045	25 620
2 enfants	1 455	3 020	1 060	1 135	575	310	355	7 915
3 enfants +	640	910	185	175	145	40	105	2 190

Source: Statistique Canada, Recensement de 1976, catalogues 93-832 et 93-833.

Tableau A.4.18: Répartition (%) des jeunes familles selon le type de famille, l'éducation des parents et le nombre d'enfants, Canada, 1976

Type de famille et nombre d'enfants		<9e année	9-10e année	11e année	12-13e année	Postsecondaire		Université	Total
						Sans certificat	Avec certificat		
Biparentale									
Epouses	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	0	29,0	34,7	45,1	58,5	59,9	67,6	76,7	53,3
	1	36,5	37,1	35,2	28,9	27,7	23,7	17,8	29,9
	2	24,9	23,0	17,1	11,2	10,8	7,8	4,8	14,1
	3+	9,6	5,2	2,6	1,4	1,6	0,9	0,7	2,7
Epoux	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	0	41,1	48,1	56,3	63,7	61,6	64,9	77,7	60,4
	1	38,0	35,5	32,1	27,5	27,7	25,2	17,6	28,5
	2	16,4	13,9	10,2	7,8	9,3	8,6	4,1	9,5
	3+	4,5	2,5	1,4	1,0	1,4	1,3	0,6	1,6
Monoparentale	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	1	59,4	67,3	75,7	78,4	75,8	81,5	81,6	71,7
	2	28,2	25,1	20,7	18,7	19,3	16,4	14,2	22,2
	3+	12,4	7,6	3,6	2,9	4,9	2,1	4,2	6,1

Source: Tableau A.4.17.

Tableau A.4.19: Nombre de jeunes familles selon le type de famille, l'activité des parents et le nombre d'enfants, Canada, 1976

Type de famille, activité et nombre d'enfants	Actif			Inactif	Total
	Total	Occupé	Chômeur		
Biparentale					
Activité de l'épouse					
Total	56 335	314 180	42 155	267 665	624 000
0 enfant	254 580	228 455	26 125	78 315	332 895
1 enfant	72 150	60 620	11 530	113 620	185 765
2 enfants	25 590	21 695	3 895	62 380	87 970
3 enfants +	4 025	3 405	615	13 345	17 365
Activité de l'époux					
Total	311 670	289 545	22 125	27 300	338 970
0 enfant	188 820	175 805	13 015	15 890	204 710
1 enfant	88 680	82 235	6 440	7 820	96 500
2 enfants	29 495	27 320	2 180	2 850	32 345
3 enfants +	4 680	4 185	495	740	5 415
Monoparentale					
Femme					
Total	13 045	10 580	2 465	19 765	32 810
1 enfant	10 480	8 545	1 930	13 005	23 480
2 enfants	2 165	1 735	430	5 270	7 435
3 enfants +	405	295	105	1 485	1 885
Homme					
Total	2 310	2 015	295	615	2 925
1 enfant	1 725	1 510	215	405	2 130
2 enfants	365	320	50	110	480
3 enfants +	210	185	30	100	315

Source: Statistique Canada, Recensement de 1976, catalogues 93-832 et 93-833.

Tableau A.4.20: Répartition (%) des jeunes familles selon le type de famille, l'activité des parents et le nombre d'enfants, Canada, 1976

Type de famille et nombre d'enfants			Actif			Inactif	Total
			Total	Occupé	Chômeur		
Biparentale	Épouse	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		0	71,5	72,7	62,0	29,3	53,3
		1	20,2	19,3	27,3	42,5	29,8
		2	7,2	6,9	9,2	23,3	14,1
		3+	1,1	1,1	1,5	4,9	2,8
	Époux	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		0	60,6	60,7	58,8	58,2	60,4
		1	28,4	28,4	29,1	28,7	28,5
		2	9,5	9,4	9,9	10,4	9,5
		3+	1,5	1,5	2,2	2,7	1,6
Monoparentale	Mère	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		1	80,3	80,8	78,3	65,8	71,6
		2	16,6	16,4	17,4	26,7	22,7
		3+	3,1	2,8	4,3	7,5	5,7
	Père	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
		1	75,0	74,9	72,9	65,8	72,8
		2	15,9	15,9	16,9	17,9	16,4
		3+	9,1	9,2	10,2	16,3	10,8

Source: Tableau A.4.19.

Tableau A.5.1: Répartition du nombre d'avortements chez les jeunes selon l'âge de la femme, Canada, 1982

Âge	Nombre d'avortements
15–19 ans	**17 133**
15	1 165
16	2 557
17	3 568
18	4 789
19	5 054
20–24 ans	**21 608**
20	5 012
21	4 727
22	4 265
23	4 026
24	3 578

Source: Statistique Canada, catalogue 82-811, 1982.

Tableau A.5.2: Nombre et répartition (%) des avortements chez les jeunes par province, 1982

Province	Tous âges		Moins de 20 ans		20-24 ans	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Terre-Neuve	457	0,7	161	0,9	135	0,6
Île-du-Prince-Édouard	26	0,0	9	0,0	9	0,1
Nouvelle-Écosse	1 691	2,6	569	3,2	598	2,8
Nouveau-Brunswick	243	0,4	84	0,5	84	0,4
Québec	9 671	14,6	1 999	11,3	2 941	13,5
Ontario	31 290	47,2	8 669	48,8	9 965	45,8
Manitoba	1 728	2,6	544	3,1	614	2,8
Saskatchewan	1 622	2,4	566	3,2	594	2,7
Alberta	6 617	10,0	1 886	10,6	2 443	11,2
Colombie-Britannique	12 566	19,0	3 163	17,8	4 249	19,5
Yukon	124	0,2	31	0,2	44	0,2
Territoires du Nord-Ouest	218	0,3	76	0,4	83	0,4
CANADA	**66 254**	**100,0**	**17 757**	**100,0**	**21 760**	**100,0**

Source: Statistique Canada, catalogue 82-211, 1982.

Tableau A.5.3: Importance relative (%) des avortements obtenus par des jeunes femmes par rapport à l'ensemble des avortements, Canada et provinces, 1982

Province	Moins de 20 ans	20-24 ans	Moins de 25 ans	Tous âges
Terre-Neuve	35,2	29,5	64,7	100,0
Île-du-Prince-Édouard	34,6	34,6	69,2	100,0
Nouvelle-Écosse	33,6	35,4	69,0	100,0
Nouveau-Brunswick	34,6	34,6	69,2	100,0
Québec	20,7	30,4	51,1	100,0
Ontario	27,7	31,8	59,5	100,0
Manitoba	31,5	35,5	67,0	100,0
Saskatchewan	34,9	36,6	71,5	100,0
Alberta	28,5	36,9	65,4	100,0
Colombie-Britannique	25,2	33,8	59,0	100,0
Yukon	25,0	35,5	60,5	100,0
Territoires du Nord-Ouest	34,9	38,1	73,0	100,0
CANADA	**26,8**	**32,8**	**59,6**	**100,0**

Source: Calculé à partir du tableau A.5.2.

Tableau A.5.4: Évolution des taux d'avortement (°/oo) des jeunes femmes selon l'âge, Canada et provinces, 1976 à 1982

Province	1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982	
	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24
Terre-Neuve	5,0	4,9	6,5	5,4	6,2	7,3	8,0	8,2	6,2	6,5	5,3	5,4	5,2	5,2
Île-du-Prince-Édouard	4,0	3,3	2,7	2,8	2,9	3,5	3,2	1,9	2,0	0,5	1,4	1,3	1,5	1,7
Nouvelle-Écosse	11,5	10,5	11,8	11,8	12,7	12,2	13,3	12,6	14,0	13,9	13,5	14,6	14,2	15,1
Nouveau-Brunswick	4,4	3,8	4,3	4,3	4,8	3,9	4,9	4,3	5,4	4,1	4,9	5,0	2,5	2,6
Québec	4,5	7,1	4,7	7,4	5,0	7,6	5,8	8,4	6,2	8,7	6,4	8,7	6,9	9,2
Ontario	20,5	20,4	20,9	21,0	21,6	22,0	22,6	23,4	22,8	23,8	21,9	24,1	22,6	24,8
Manitoba	9,9	8,4	10,8	9,8	12,8	11,4	10,8	10,3	10,6	10,4	11,1	11,4	11,8	13,0
Saskatchewan	10,8	8,3	11,3	8,1	14,3	10,1	14,1	12,5	13,7	11,1	13,5	12,2	12,6	13,3
Alberta	20,2	17,3	21,6	19,6	24,1	21,9	24,2	22,7	23,6	23,5	20,9	19,4	18,4	18,6
Colombie-Britannique	28,8	30,1	31,4	31,3	32,2	35,7	32,3	35,2	30,2	33,4	29,5	32,7	27,8	33,5
Yukon	23,0	26,4	34,0	27,5	23,6	34,2	29,2	36,2	30,0	31,5	30,0	36,7	31,0	33,8
Territoires du Nord-Ouest	14,3	15,5	13,6	15,5	15,4	24,3	18,0	21,3	15,4	20,4	23,2	27,8	30,4	34,6
CANADA	**14,6**	**15,1**	**15,3**	**15,9**	**16,3**	**17,2**	**17,0**	**18,1**	**16,9**	**18,2**	**16,2**	**18,0**	**16,2**	**18,5**

Source: Statistique Canada, catalogue 82-211, 1976 à 1982.

Tableau A.5.5: Avortements obtenus par des Canadiennes selon le lieu d'obtention de l'avortement, 1981

Province	Avortements pratiqués dans la province			Résidentes de la province ayant obtenu un avortement ailleurs	Total* des avortements sur des résidentes	Taux de sortie (%)
	Total	Non-résidentes	Résidentes			
Terre-Neuve	356	2	354	116	470	24,7
Île-du-Prince-Édouard	6	-	6	21	27	77,8
Nouvelle-Écosse	1 698	22	1 676	13	1 689	0,8
Nouveau-Brunswick	431	3	428	16	444	3,6
Québec	9 055	147	8 908	134	9 042	1,5
Ontario	30 579	188	30 391	72	30 463	0,2
Manitoba	1 613	25	1 588	22	1 610	1,4
Saskatchewan	1 628	25	1 603	24	1 627	1,5
Alberta	6 725	55	6 670	87	6 757	1,3
Colombie-Britannique	12 709	137	12 572	47	12 619	0,4
Yukon	112	7	105	18	123	14,6
Territoires du Nord-Ouest	141	-	141	38	179	21,2

* Dont trois cas en Colombie-Britannique dont la résidence n'est pas déclarée.
Source: Statistique Canada, catalogue 82-211, 1981.

Tableau A.5.6: Accès à l'avortement en termes d'hôpitaux dotés d'un comité d'avortement, Canada et provinces, 1981

Province	Nombre d'hôpitaux 1/1/81	Nombre de femmes*/hôpital (en milliers)		
		15-44	15-19	20-24
Terre-Neuve	5	26,8	6,2	5,2
Île-du-Prince-Édouard	2	13,8	3,2	2,7
Nouvelle-Écosse	13	15,3	3,2	3,0
Nouveau-Brunswick	9	18,2	3,9	3,6
Québec	31	51,9	9,8	10,4
Ontario	105	19,7	3,8	3,8
Manitoba	7	33,3	6,8	6,7
Saskatchewan	10	21,1	4,7	4,4
Alberta	24	23,5	4,4	5,3
Colombie-Britannique	58	11,3	2,0	2,2
Yukon	1	6,4	1,0	1,2
Territoires du Nord-Ouest	2	5,7	1,3	1,2
CANADA	**267**	**22,0**	**4,2**	**4,4**

* Estimation de Statistique Canada, en milliers.
Source: Statistique Canada, catalogue 88-211, 1981.

Tableau A.5.7: Répartition (%) des avortements selon l'état matrimonial des femmes par âge, Canada, 1976 à 1982

État matrimonial	1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982	
	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-14	15-19	20-24	15-19	20-24
Célibataire	94	67	95	68	95	70	96	73	96	76	96	77	96	77
Mariée	4	23	3	21	3	20	2	17	2	15	2	14	2	13
Séparée	1	7	-	6	1	7	1	6	1	5	1	5	1	5
Divorcée	-	2	1	2	-	2	-	2	-	2	-	1	-	2
Veuve	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Épouse de fait	1	1	1	2	2	1	1	2	1	2	1	2	1	3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Nota: "Non déclarés" répartis au prorata.
Source: Statistique Canada, catalogue 82-211, 1976 à 1982.

Tableau A.5.8: Répartition (%) des avortements selon l'histoire génésique et l'âge des femmes, Canada, 1976 à 1982

Histoire génésique		1976		1977		1978		1979		1980		1981		1982	
		15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24
Accouche-	0	92,0	68,2	91,9	68,9	91,8	69,5	91,9	71,0	92,4	71,4	92,0	71,9	91,5	71,9
ments	1	6,8	19,3	7,0	19,8	7,1	19,1	7,1	18,7	6,7	18,4	7,1	18,1	7,5	18,9
antérieurs	2	1,1	10,3	1,0	9,1	1,0	9,0	0,9	8,4	0,9	8,4	0,9	8,2	0,9	7,6
	3+	0,1	2,2	0,1	2,2	0,1	2,4	0,1	1,9	0,0	1,8	0,0	1,8	0,1	1,6
Avortements	0	98,7	95,0	98,8	95,3	98,8	95,2	98,7	95,4	98,8	95,5	98,7	95,5	98,6	95,9
spontanés	1	1,2	4,1	1,1	3,9	1,1	4,0	1,2	4,0	1,1	4,0	1,2	3,8	1,3	3,5
antérieurs	2	0,1	0,7	0,1	0,6	0,1	0,6	0,1	0,4	0,1	0,5	0,1	0,5	0,1	0,4
	3+	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2
Avortements	0	94,8	87,6	94,0	86,2	93,7	84,7	93,0	83,7	92,4	82,9	92,3	81,7	91,8	81,0
provoqués	1	5,0	11,4	5,8	12,4	6,0	13,5	6,7	14,3	7,2	14,9	7,3	15,9	7,7	16,5
antérieurs	2	0,2	0,9	0,2	1,2	0,3	1,6	0,3	1,8	0,4	1,9	0,4	2,1	0,5	2,2
	3+	-	0,1	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,2	0,0	0,3	0,0	0,3	0,0	0,3

Nota: "Non déclarés" répartis au prorata.

Source: voir tableau A.5.7.

Tableau A.5.9: Répartition (%) des avortements selon l'état matrimonial, le nombre d'accouchements antérieurs et l'âge de la femme, Canada, 1982

État matrimonial et accouchements antérieurs		15-19	20-24
Célibataire	0	93,5	82,6
	1	5,9	13,7
	2	0,6	3,0
	3+	0,0	0,7
Mariée	0	46,6	36,0
	1	44,3	33,7
	2	8,6	25,7
	3+	0,5	4,6
Autre	0	49,3	35,5
	1	40,6	40,3
	2	9,5	19,9
	3+	0,6	4,3

Source: Statistique Canada, catalogue 82-211, 1982.

Tableau A.5.10: Opinion de la population sur la Loi sur l'avortement (de 1969) et sur l'accessibilité des services d'avortement selon l'âge et le sexe, 1976

Opinion sur	Féminin			Masculin		
	15-19	20-29	15+	15-19	20-29	15+
Le statut légal actuel de l'avortement provoqué:						
légal	31,4	41,9	35,9	32,3	39,1	37,5
illégal	48,2	46,3	47,3	46,5	50,6	50,3
sans opinion	20,4	11,8	16,8	21,2	10,3	12,2
La loi sur l'avortement:						
trop libérale	11,3	11,9	16,2	7,8	11,6	12,8
satisfaisante	29,0	22,9	24,9	19,6	19,4	23,0
trop restrictive	19,7	38,4	26,5	31,4	44,0	36,6
sans opinion	40,0	26,8	32,4	41,2	25,0	27,6
L'accessibilité des services:						
trop accessibles	10,5	10,0	11,2	4,4	7,4	7,7
satisfaisants	15,6	19,8	17,7	14,6	17,5	17,3
pas assez accessibles	16,2	21,7	16,1	14,3	22,1	18,4
sans opinion	57,7	48,5	55,0	66,7	53,0	56,6

Source: Badgley et al., pp.503, 504, 505.

Tableau A.5.11: Pourcentage de la population approuvant l'avortement provoqué selon diverses raisons, 1976

Raison	Féminin			Masculin		
	15-19	20-29	15+	15-19	20-29	15+
Grossesse nuisible à la santé physique de la mère	67,6	77,4	71,0	60,5	70,5	66,8
Viol, inceste	64,0	66,3	61,7	58,1	63,1	58,7
Grossesse nuisible à la santé mentale de la mère	56,3	63,6	58,9	49,8	60,8	56,6
Malformation du foetus	45,8	58,8	53,2	40,2	51,4	49,4
Sur demande si grossesse moins de 12 semaines	23,5	31,1	23,7	27,2	32,0	27,3
Impossibilité de subvenir aux besoins de l'enfant	19,6	28,0	21,8	15,6	27,7	21,7
Enfant illégitime	18,5	17,4	17,6	18,9	16,7	19,3
N'importe quand sur demande	16,1	20,5	15,8	31,2	26,1	23,2
Jamais	14,0	7,2	11,4	9,6	6,8	9,8

Source: Badgley et al., pp.508-509 et 472.

Tableau A.5.12: Pourcentage de la population approuvant l'avortement selon diverses circonstances, par âge, 1982

Circonstance	18-24 ans	25 et plus
Quand la santé de la mère est en danger	90	92
Quand l'enfant risque d'être physiquement handicapé	58	66
Quand la femme n'est pas mariée	24	23
Quant un couple marié ne désire plus d'enfant	25	24

Source: Gallup, 1982.

Tableau A.5.13: Répartition (%) des jeunes selon l'opinion sur "L'avortement sur demande est quelque chose qu'une société ne peut refuser à une femme", 1983

Opinion	Total	Age		Sexe		Région				
		15-19	20-24	M	F	C.B.	Prai-ries	Ont.	Qué.	Mari-times
Tout à fait d'accord	25	24	25	22	27	30	20	28	23	21
Plutôt d'accord	28	26	30	29	28	32	32	27	27	26
Neutre	15	14	15	18	12	14	11	11	23	15
Plutôt en désaccord	15	16	14	14	15	9	16	16	19	22
Tout à fait en désaccord	18	19	16	17	18	15	21	18	16	17

Source: Goldfarb, 1983.

NOTE TECHNIQUE

Les données sur les ménages n'incluent qu'une partie de la population. Chez les jeunes, 54 030 d'entre eux en sont exclus.

Il est souvent plus intéressant et révélateur de rapporter les chiffres de population vivant dans les ménages privés, à l'ensemble de la population, soit le calcul d'un taux par rapport à l'ensemble de la population et non pas par rapport à la seule population vivant dans les ménages privés. Or, ceci peut expliquer des écarts relativement peu importants.

À maintes reprises dans le chapitre 2, nous avons calculé ce genre de taux. Le lecteur est invité à la prudence dans l'utilisation de ces résultats.

De plus, il faut mentionner que les données sur l'union libre, présentées au chapitre 3, prennent en compte en plus de l'univers des ménages privés, les personnes vivant outre-mers et les colonies huttérites.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

Badgley, R.F. et al, Comité sur l'application des dispositions législatives sur l'avortement, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1977.

Barret, F. Michael, "Changes in Attitudes Toward Abortion in a Large Population of Canadian University Students between 1968 and 1978", Canadian Journal of Public Health, vol. 71, May/June 1980, pp. 195-200.

Basavarajappa, K.G., État matrimonial et nuptialité au Canada, Étude schématique du recensement de 1971, Bulletin, 5.1-4, Statistique Canada, 1978.

Bourbeau, Robert, Caractéristiques et attitudes des jeunes face aux questions linguistiques, Secrétariat d'État, 1984.

Bruyère, Jocelyn, The Manitoba Native Indian Mother and Child. A Discussion Paper on a High Risk Population, Community Task Force on Maternal and Child Health, Winnipeg, 1981, 45 pages.

Burch, Thomas, K., Enquête sur la famille. Conclusions préliminaires, Statistique Canada, no. au catalogue 99-955, 1985.

Dallaire, Louise et Jacques Belleau, Les jeunes et l'éducation: une étude des 15-24 ans dans les systèmes d'éducation au Canada, Secrétariat d'État, 1985.

Dandurand, Renée B., Jeunes et Familles au Québec, Communication présentée au colloque sur: "Les jeunes et la société contemporaine", IQRC, octobre 1985.

Demers, Linda et Sidiki Coulibaly, "La jeunesse dans la population: ses caractéristiques comme éléments et agents de la situation démographique. Quelques réflexions sur la situation dans les pays francophones subsahariens", Communication présentée au Séminaire "Jeunesse, Population et développement dans le Tiers-Monde", Bucarest, juin 1984.

Dorbes, Michèle, Vivre seul ou en groupe, Bureau de la Statistique du Québec, Québec, 1984.

Duchesne, Louis, a) "Les ménages d'une personne au Québec de 1951 à 1981", Cahiers techniques du Bureau de la Statistique du Québec, no. 4, Bureau de la Statistique du Québec, 1984.

Duchesne, Louis, b) "Les cohabitants non mariés au Québec en 1981", Cahiers techniques du Bureau de la statistique du Québec, no. 3, Bureau de la Statistique du Québec, novembre 1984.

Duchesne, Louis et Laurent Roy, "Les changements dans les modes de vie conjugale et leur incidence sur la fécondité", Démographie québécoise: passé, présent, perspective, Bureau de la statistique du Québec, 1983, pp. 165 à 220.

Duguay, Patrice, L'évolution démographique des jeunes et de leur situation sur le marché du travail, Canada, 1961 à 1983, mémoire de maîtrise, département de démographie, Université de Montréal, septembre 1984.

Dumas, Jean, La conjoncture démographique: Rapport sur l'état de la population du Canada - 1984, Statistique Canada, no. au catalogue 91-209, 1985.

Dumas, Jean et Louise Boyer, "Mise au point sur la fécondité des célibataires", Cahiers Québécois de démographie, vol. 13, no. 2, octobre 1984.

Eichler, Margrit, Families in Canada Today: Recent changes and their Policy Consequences, Gage Publishing Limited, Toronto, 1983.

Fédération pour le planning des naissances du Canada, News - Nouvelles, vol. 4, no. 1, 1983.

Lanphier, Michael C. et Ann Perez, Jeunesse Canada: Problèmes et perspectives - Une revue de la littérature, Secrétariat d'État, 1983.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne et Yves Péron, "Famille et enfants au Québec: la toile de fond démographique", Santé mentale au Québec, VIII, no. 2, 1983, pp. 27-42.

MacDonnell, Susan, Vulnerable Mothers, Vulnerable Children, Policy, Planning and Research Division, Nova Scotia Department of Social Services, Halifax, 1981.

McKie, D.C., Prentice, B. et P. Reed, Divorce: la loi et la famille au Canada, Statistique Canada, catalogue 89-502, Ottawa, 1983.

Messier, Suzanne, Chiffres en main: Statistiques sur les Québécoises, Conseil du Statut de la femme, Gouvernement du Québec, 1981.

Messier, Suzanne, Les femmes, ça compte, Conseil du statut de la femme, Québec, 1984.

Millar, W.J., "Selected Life Style Related Health Behaviour Patterns Among Canadian Adolescents", Santé et Bien-être Social, mimeo, 1982.

Murdock, George, Social Structure, New York, MacMillan, 1949 (cité in Dandurand).

Norland, J.A. et G. Ouellette, Estimating Common-Law Unions Via the Canadian Census, Rapport intérimaire, no. 3, Division de la démographie, Statistique Canada, 1983.

Norland, J.A., Common-Law Unions in Canada: Age Composition, Rapport intérimaire, no. 4, Division de la démographie, Statistique Canada, 1983.

Norland, J.A., Common-Law Unions in Canada: Place of Birth, Religion, Ethnicity, Rapport intérimaire, no 9, Division de la démographie, Statistique Canada, 1984.

Organisation des Nations Unies, Annuaire démographique 1980, New York, 1982.

Peters, John F., "Adolescents as socialization agents to parents", à paraître dans Adolescence, automne 1985 (a).

Peters, John F., Youth, Family and Employment, document non publié, 1985 (b).

Population, "Douzième rapport sur la situation démographique de la France", INED, no. 4-5, juillet-octobre 1983.

Powell, Marion G. et Raisa B. Deber, "Why is the number of pregnancies among Teenagers decreasing", Canadian Medical Association Journal/Journal de l'Association médicale canadienne, vol. 127, no. 6, sept. 1982, pp. 493-495.

Ross, Anne, Teenage Mothers, Teenage Fathers, Personal Library, Toronto, 1982.

Roussel, Louis, "La cohabitation juvénile en France", Population, no. 1, janvier-février, 1978.

Roussel, Louis, "Générations nouvelles et mariage traditionnel. Enquête auprès des jeunes de 18 à 30 ans", Population, no. 1, janvier-février, 1979.

Sacks, Diane, "Pregnancy among Teenagers", Canadian Medical Association Journal/Journal de l'Association médicale canadienne, vol. 124, no. 8, avril 1981, pp. 959-960.

Tousignant, Michel, La santé des jeunes au Canada - Bilan, tendances et aspects psychosociaux, Secrétariat d'État, mars 1985.

Wadhera, S. et C. Nair, "Legal abortions among teenagers in Canada, 1974 through 1978", Canadian Medical Association Journal/Journal de l'Association médicale canadienne, vol. 122, juin 1980, pp. 1386-1388.

Westoff, Charles, F., Gerard Calot et Andrew D. Foster, "Teenage Fertility in Developed Nations: 1971-1980", Family Planning Perspectives, vol. 15, no. 3, mai/juin 1983, pp.105-110.

Wetherow, Sherrill, Adolescent Pregnancy in Manitoba: Current Status, Future Alternatives, Community Task Force on Maternal and Child Health, Winnipeg, date inconnue.

Sources statistiques

- Statistique Canada, Recensement de 1961
- Statistique Canada, Recensement de 1971
- Statistique Canada, Recensement de 1976
- Statistique Canada, Recensement de 1981

Statistique Canada, La statistique de l'état civil, vol. I Naissances et décès, catalogue 84-204.

Statistique Canada, La statistique de l'état civil, vol. II Mariages et divorces, catalogue 84-205.

Statistique Canada, Avortement thérapeutique, catalogue 82-211.

Gallup, données non publiées, 1982.

Goldfarb, données non publiées, 1983.

RAPPORTS DE RECHERCHE SUR LES JEUNES

RESEARCH REPORTS ON YOUTH

- Caractéristiques et attitudes des jeunes face aux questions linguistiques/ Linguistic Characteristics of Young People and their Attitudes to Language Issues, Robert Bourbeau, juin/June 1984, 46p.

- La criminalité chez les jeunes/Portrait of Youth Crime, Louise Biron et/and Danielle Gauvreau, décembre/December 1984, 141p.

- Les jeunes et l'activité économique/Youth Economic Activity, David Ross, décembre/December 1984, 120p.

- La santé des jeunes au Canada: bilan, tendances et aspects psychosociaux/ Youth Health in Canada: Trends, Assessment and Psychosocial Aspects, Michel Tousignant, mars/March 1985, 104p.

- Les jeunes et l'éducation: une étude des 15-24 ans dans les systèmes d'éducation au Canada/Youth and Education: A Study of 15-24 Year-Olds in the Canadian Education Systems, Louise Dallaire et/and Jacques Belleau, novembre/November 1985, 136 p.

- Quelques dimensions de l'insertion sociale de la jeunesse canadienne/Some Dimensions of the Social Integration of Canadian Youth, Carmen Frenette, décembre/December 1985, 129 p.

- Les jeunes et la famille: Quelques aspects démographiques/Young People and the Family: Some Demographic Aspects, Linda Demers, avril 1986/April 1986, 137 pages.

***

- Aperçu statistique sur les jeunes/Young People - A Statistical Overview, Linda Demers, mai/May 1982, 37p.

- Jeunesse Canada: Problèmes et perspectives - Une revue de la littérature,/ Youth Canada: Problems and Prospects - A Review of the Literature, C. Michael Lanphier et/and Ann Perez, août/August 1983, 65p.